



DE LA VIE ET DES ÉCRITS

DE M. LE VICOMTE

DE BONALD.

DÉFENSE

DE SES PRINCIPES PHILOSOPHIQUES;

LETTRE AU R. P. V... ; — LETTRE AU CORRESPONDANT.
PHILOSOPHIE NOUVELLE ; SES ERREURS,
SON INJUSTICE ENVERS DESCARTES ;
JUSTIFICATION ET ÉLOGE DE CE PHILOSOPHE.

PAR M. LE Vte V. DE BONALD.

AVIGNON
SEGUIN AINÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
rue Bouquerie, 13.
1853


Ex Bibliothecâ
SEMINARII
SANCTI IRENÆI
LUGDUNENSIS.
Attinde lectioni & doctrinæ
Durand sc.
à Lyon.
Lyon. — Impr. de J.-P. Lambert-Gentot.

DE LA VIE ET DES ÉCRITS

DE M. LE VICOMTE

DE BONALD.

DE LA VIE ET DES ÉCRITS

DE M. LE VICOMTE

DE BONALD.

DÉFENSE

DE SES PRINCIPES PHILOSOPHIQUES;

LETTRE AU R. P. V...; — LETTRE AU CORRESPONDANT.
PHILOSOPHIE NOUVELLE; SES ERREURS;
SON INJUSTICE ENVERS DESCARTES;
JUSTIFICATION ET ÉLOGE DE CE PHILOSOPHE.

PAR M. LE Vte V. DE BONALD.



AVIGNON
SEGUIN AINÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
rue Bouquerie, 13.
1853

AVANT-PROPOS.

En publiant cette nouvelle notice sur M. le Vicomte de Bonald, nous nous sommes proposé de suppléer à ce qui a pu être omis dans des notices de divers auteurs ; de corriger ce qu'elles ont d'inexact ; de trouver une occasion de répondre à des critiques récentes, surtout contre les principes philosophiques de cet écrivain, et de prévenir, en les expliquant, l'abus qu'on pourrait en faire, et qu'une certaine école en a déjà fait.

Pour compléter ce travail, nous reproduirons, avec des notes, une lettre,

objet d'attaques injustes et passionnées.... Nous nous tairons là-dessus.

Nous donnerons une autre lettre adressée au *Correspondant* touchant ces nouvelles idées en philosophie que l'on s'efforce de propager aujourd'hui; idées ou système que des esprits inattentifs accueillent avec empressement, qu'ils admirent sans les comprendre, ou plutôt, parce qu'ils ne les comprennent pas. *Omne ignotum pro magnifico est*, dit Tacite.

Enfin, nous reprendrons en détail les diverses objections qui ont été faites contre les principes philosophiques de M. de Bonald et contre Descartes, et nous les réfuterons avec brièveté et précision.

Si des personnes qui n'attachent aucun prix à la recherche de la vérité, qui n'en ont jamais fait le sujet de leurs études, nous reprochaient de vouloir ranimer ici de fâcheuses querelles, nous leur répondrions qu'une

discussion grave, en termes honnêtes, ne doit rien ranimer ; que loin d'encourir aucun reproche, on pourrait au contraire blâmer notre silence dans une discussion qui nous touche de si près ; qu'ayant été nous-même accusé, dans les réponses qu'on nous a faites, de soutenir de fausses doctrines, on ne peut nous interdire de nous justifier.

Les écrits n'ont pas une existence aussi fugitive que les paroles : les écrits demeurent, *scripta manent*, surtout lorsque leur auteur jouit d'une réputation de science et de talent. Or, tant qu'ils existent, on a le droit de les combattre. Cette explication, à laquelle il n'y a rien à opposer, met notre conscience à l'abri, et fait tomber tous les reproches.

En attaquant les doctrines, nous n'incriminons pas les intentions. Les intentions peuvent être très-droites, quoique les doctrines soient fausses.

Mais on se trompe, si l'on croit pouvoir s'écarter des routes naturelles suivies de tout temps par les hommes les plus éclairés.

Nous devons ajouter que nous ne touchons qu'à la seule partie philosophique des écrits de notre adversaire; car cette partie seule est, à notre avis et jusqu'à un certain point, du ressort de tout le monde, puisque la philosophie, comme la définit Fénélon, n'est que la raison, et qu'on ne doit y suivre que la raison seule. Chacun peut donc en juger selon la part de lumières naturelles qu'il a reçue du Créateur, sans avoir besoin de fouiller, à la sueur de son front, dans les in-folio des Scolastiques. « Il n'est pas nécessaire pour « la philosophie, dit Bossuet, d'étu- « dier autre chose que soi-même et « de remarquer ce que l'homme trou- « ve en lui, sans feuilleter tant de « livres, sans faire tant de pénibles « recueils de ce qu'ont dit les philoso-

« phes, ni aller chercher bien loin « des expériences. » Paroles qui dispensent d'un grand étalage d'érudition; qui ramènent à la seule raison, à l'examen, et non à l'autorité. « Voulez-vous, dit Fénélon, que je croie « quelque chose en philosophie? laissons les grands noms, et venons « aux preuves. »

Il est important de revenir aujourd'hui sur certains principes fondamentaux obscurcis par les anciennes erreurs du Lamennaisisme. Le ravage qu'elles avaient fait dans les esprits est incroyable. On y a sans doute renoncé avec sincérité, mais leur maligne influence se fait encore sentir, même chez de très-bons écrivains, et animés des meilleures intentions. Ce sont là de ces restes du vieil homme dont il est si difficile de se dépouiller entièrement. Un mot, un simple mot sur Descartes, que nous avons mis dans notre première lettre, a suffi pour

exciter un orage. La haine contre Descartes est en effet la pierre de touche de la nouvelle école. Mais pour nous, nous tiendrons à honneur de justifier dans cet écrit ce philosophe illustre, si injustement attaqué, qui n'eut aucun rival dans les sciences, et qui, suivant Fénélon, n'eut de supérieur en métaphysique que Saint Augustin.

Ce qui caractérise la philosophie traditionnaliste, c'est sa tendance à affaiblir la raison, à lui refuser toute autorité, lorsqu'elle est séparée de la lumière de la révélation. Elle se livre contre les philosophes anciens, tels que Platon et Aristote, si estimés de Saint Augustin et de Saint Thomas, à des déclamations désordonnées ; elle attaque avec non moins de violence les philosophes modernes, et Descartes en particulier, pour avoir témoigné de leur respect pour la raison et y avoir pris un point de départ. Elle

place la foi avant la raison, l'ordre surnaturel avant l'ordre naturel, et veut que toutes les vérités que l'homme doit connaître soient généralement répandues dans le monde par l'effet d'une tradition primitive. Voilà pourquoi elle a sans cesse à la bouche les mots de raison *universelle*, de consentement *général*, de principes *généraux* admis et gardés par l'*humanité tout entière*, *etc.*

Mais nous remarquerons que ni Saint Augustin ni Saint Thomas n'auraient jamais approuvé, dans la chaire de vérité surtout, ces exagérations de l'école nouvelle contre la raison, cette lumière donnée à l'homme pour le conduire, et contre d'illustres philosophes de l'antiquité. Ils reconnaissaient qu'au milieu même des ténèbres du paganisme, la raison avait conservé assez de lumières pour fonder une saine et véritable école de philosophie, œuvre du temps, des ef-

forts de l'esprit humain et de nombreuses discussions : *Multis quidem seculis*, dit Saint Augustin, *multis contentionibus, sed tamen eliquata est, ut opinor, una verissimæ philosophiæ disciplina.* « Si on se laisse emporter « quelquefois, dit un savant écrivain, « à maudire la raison, à dénigrer Pla- « ton et Aristote, évidemment on a « tort, et l'Église nous condamne. » (1)

Elle nous condamne, parce qu'on semble supposer que la raison a été tellement obscurcie qu'elle ne peut d'elle-même s'élever à rien de bon. On ne peut cependant méconnaître qu'au milieu de beaucoup d'erreurs, les philosophes païens n'aient dit aussi d'excellentes vérités.

Il existait déjà une notice sur M. le Vicomte de Bonald publiée il y a une douzaine d'années. « Les circonstan- « ces de la vie de M. de Bonald, di-

(1) Sophist. de M. l'abbé Gratry, p. 56.

« sait naguère le *Constitutionnel*, sont
« racontées avec simplicité et un vif
« sentiment de religion domestique,
« dans une notice écrite par l'un de
« ses fils, M. Henri de Bonald. »

Nous ne prétendons pas faire aussi bien ; nous renvoyons même à cette notice pour divers détails intéressants et d'excellentes réflexions. Nous n'avons voulu que suppléer, comme nous l'avons déjà dit, à quelques omissions; mieux approprier notre travail à la réfutation de diverses critiques, et prémunir contre ce qui a été publié d'inexact ou de malveillant.

Nos deux notices réunies contribueront à honorer davantage la mémoire d'un père si digne de la plus tendre et de la plus profonde vénération; elles feront aussi mieux connaître celui qui, dans ces temps difficiles dont le souvenir contristera les siècles futurs, éleva la voix pour la défense de l'autel et du trône renversés; con-

sacra tout ce qu'il avait de force dans l'esprit, d'énergie dans les sentiments, de zèle pour le bien public, d'amour pour sa patrie, à soutenir sans relâche tous les principes conservateurs de l'ordre social, et dont les écrits, si vivement empreints de ses vues élevées, de son génie et de ses vertus, attesteront à la posterité ses nobles efforts pour la plus sainte de toutes les causes.

DE LA VIE ET DES ÉCRITS

DE M. LE VICOMTE DE BONALD.

—

Quoique la vie d'un homme qui a marqué dans le monde soit difficile à écrire sous les yeux de ses contemporains, et à une époque surtout où mille passions, fruits des discordes civiles, agitent encore les esprits, j'essaierai cependant de retracer ici les principaux traits de la vie de M. de Bonald, persuadé que ces difficultés ne doivent pas arrêter, et qu'on peut trouver, et dans ses sentiments, et dans la droiture de ses intentions, le moyen de les surmonter.

M. Louis-Gabriel-Ambroise, Vicomte de Bonald, naquit à Milhau, en Rouergue, d'une famille ancienne, le 2 octobre 1754. Il n'avait que qua-

tre ans lorsqu'il perdit son père. Sa mère, femme très-pieuse, l'éleva auprès d'elle jusqu'à l'âge de onze ans, et lui inspira ce vif attachement à la foi catholique dont il a donné des preuves dans toutes les circonstances de sa vie. On peut dire que c'est du zèle de ses ancêtres pour la religion qu'il se plaisait à relever. Il rappelait divers traits de leur conduite à l'époque de la prétendue Réforme, et l'ardeur que montra un de ses grands oncles, Étienne de Bonald, Conseiller au Parlement de Toulouse, pour empêcher que les nouvelles erreurs ne s'introduisissent dans cette ville. Théodore de Bèze en fait mention dans son Histoire de l'*Église réformée*. Il était beau-frère du premier Président Duranti, grand défenseur de l'autorité royale, et massacré par les Ligueurs en 1589.

M. de Bonald commença ses études dans une pension de Paris, mais il fit sa rhétorique et sa philosophie au Collége de Juilly, dirigé par les Oratoriens, et qui jouissait d'une réputation méritée. Le Père Mandar, prêtre recommandable, était alors supérieur de cette maison. Il conserva beaucoup d'amitié pour M. de Bonald, et entretint une correspondance avec lui jusqu'au moment de la Révolution.

Au sortir du collége, M. de Bonald entra dans les Mousquetaires, et y resta jusqu'à leur suppression en 1776. Revenu dans sa ville natale, il fut élu maire, quoique jeune encore. Déjà les temps

devenaient mauvais : on était à la veille de la Révolution. M. de Bonald sut par sa prudence contenir les partis, et empêcher une collision menaçante; il prévint l'effusion du sang, comme avait fait, sous Louis XIII, Pierre de Bonald, son aïeul, juge et bailly de Milhau, lequel reçut de Louis XIV un brevet de Conseiller du Roi, en considération des services qu'il avait rendus pendant les troubles de religion.

On était à l'époque fatale de 89; un bruit fort extraordinaire se répandit dans toute la France. Chaque ville s'imagina voir à ses portes une armée de brigands dont elle allait devenir la proie. Des émissaires étaient envoyés dans toutes les directions pour s'assurer de leur marche, et leurs rapports contradictoires augmentaient la confusion et la frayeur. Comment cette alarme s'était-elle tout à coup et si universellement répandue? Était-ce une manœuvre habile des fauteurs de la Révolution, ou un de ces pressentiments qui accompagnent toujours les grandes calamités? car il n'était que trop vrai qu'une armée de brigands était alors à nos portes et allait fondre sur notre malheureuse patrie.

Dans cette circonstance, M. de Bonald assembla le conseil municipal de Milhau et les notables de la ville, et leur proposa d'adresser à toutes les autres villes du département une invitation pour se réunir et former une association pour la défense commune. « La ville de Milhau, dit M.

« de Bonald, a la première réclamé les droits « de sa province, et elle sera la première à ré« clamer le respect des lois et de l'humanité dans « un moment où l'extrême agitation des esprits « semble les faire oublier. Elle a vu avec une « vive reconnaissance, lors des terreurs qui vien« nent d'affliger ces contrées, les différentes com« munautés s'unir pour le salut commun, et les « citoyens abandonner leurs foyers pour voler à « la défense de leurs frères. Elle leur propose à « présent de s'unir étroitement en une confédé« ration d'honneur, de vertu, et de respect pour « les lois, et pour arrêter toute infraction à l'or« dre public, et toutes les violences qui mettaient « en danger la vie et les propriétés des ci« toyens, etc. »

La délibération prise sur cette proposition par les officiers municipaux et les habitants de la ville, fut transmise à l'Assemblée nationale, qui, dans sa séance du 21 août 1789, en ordonna l'impression, et chargea son président, M. de Clermont-Tonnerre, d'en témoigner sa satisfaction. (1)

En 1790, M. de Bonald fut nommé par ses concitoyens membre de l'assemblée du département, bientôt après, président de l'administration départementale. Il quitta alors la mairie de Milhau, et je trouve à ce sujet les mots suivants

(1) Cette séance, avec le discours de M. de Bonald, se trouve insérée dans les procès-verbaux de l'Assemblée, tome 3e.

dans les notes qu'il a laissées : « J'ai donné ma « démission de la place de Maire, que j'exerçais « depuis 1785. Dieu seul sait ce que j'y ai souf- « fert ! Je lui ai offert mes prières, et il a daigné « m'en dédommager en ne permettant pas que la « tranquillité publique fût troublée pendant ce « long espace de temps, et au milieu des circons- « tances les plus orageuses.... »

Il ne remplit pas longtemps ses nouvelles fonctions. L'horizon devenait de plus en plus sombre ; un schisme affreux désolait l'Église ; les exigences de l'Assemblée nationale ne pouvaient plus s'accorder avec les devoirs de la conscience. M. de Bonald [redacted] se hâta de donner sa démission, et pour en expliquer les motifs, il adressa à ses collègues une lettre qui fut alors fort répandue :

« Je donnerai toujours, disait-il, l'exemple de « la soumission la plus profonde à l'autorité lé- « gitime ; mais sur les objets d'un ordre supé- « rieur, je ne me séparerai pas de cette autorité « de l'Église, que les éléments les plus familiers « de ma croyance m'ont appris à reconnaître « dans le corps des pasteurs unis à leur chef..... « L'Assemblée a décrété des changements dans « la discipline ecclésiastique et dans la constitu- « tion du clergé. Le roi, sur des instances réité- « rées, a sanctionné ces décrets, mais le chef de « l'Église se tait, mais les premiers pasteurs re- « jettent unanimement ces innovations... Et moi,

« à qui il est commandé de croire, et non de dé-
« cider, j'irais prévenir la décision du chef de
« l'Église, braver l'opinion unanime de mes pas-
« teurs, déshonorer ma religion en plaçant les
« prêtres entre la conscience et l'intérêt!..... »
Après cette démission éclatante, M. de Bonald se retira à la campagne ; et bientôt, cédant aux instances de sa famille, qui craignait pour ses jours; croyant d'ailleurs, comme toute la noblesse française, remplir un devoir d'honneur, il se décida à émigrer.

L'armée des princes licenciée, il se fixa avec ses enfants à Heidelberg, dans le Palatinat du Rhin. Ce fut là qu'il s'occupa de la composition de son premier ouvrage : *La Théorie du pouvoir politique et religieux*, privé d'ailleurs de tous les secours nécessaires pour un aussi vaste sujet. Je me souviens qu'il n'avait guère sur sa table que l'Histoire universelle de Bossuet, quelques volumes de Tacite, qu'il lisait beaucoup. On lui avait prêté l'*Esprit des lois* et le *Contrat social*. Il eut alors l'idée de combattre les principes de ces deux ouvrages. Avant l'âge de quarante ans, il n'avait jamais songé à écrire. Les temps agités où il vivait et les circonstances dans lesquelles il s'était trouvé, l'en auraient empêché; quand même il en aurait eu le goût. Il fallut les loisirs de l'émigration et un vif désir de s'opposer à l'envahissement des mauvaises doctrines, pour l'y déterminer. Il ne

s'était jamais occupé d'études philosophiques: il était plus entraîné vers la politique et les matières qui touchent à l'ordre social que vers la philosophie de l'école; plus porté à se livrer à ses propres réflexions qu'à s'enfoncer dans de grandes lectures. Il disait, au sujet de ces liseurs infatigables, « que l'esprit, à force de lec« tures, devient inhabile à produire, comme le « corps, lorsqu'on a beaucoup de domestiques à « ses ordres, devient inhabile à agir. » Nicole recommandait à Racine de ne pas acheter beaucoup de livres, et Racine faisait la même recommandation à son fils, lui rappelant ce mot d'un ancien : *Timeo hominem unius libri.* Ce premier ouvrage de M. de Bonald fut imprimé à Constance par des prêtres émigrés qui, pour soulager leur misère et celle de leurs confrères, avaient essayé d'établir une imprimerie française. L'édition, envoyée en France, fut confisquée par le Directoire, et il n'en échappa qu'un petit nombre d'exemplaires.

Cet ouvrage, où tous les principes politiques et religieux qu'on avait voulu détruire étaient relevés, où les véritables bases de l'ordre social, ensevelies sous un amas d'erreurs, étaient remises à découvert, se trouvait parfaitement approprié aux circonstances, et fit impression sur le petit nombre de personnes qui purent se le procurer. MM. de Fontanes, La Harpe, de Châteaubriand en parlèrent avec les plus grands

éloges. On le demandait partout; on pressait l'auteur d'en donner une nouvelle édition; mais les corrections qu'il voulait y faire, les premiers chapitres qu'il avait recommencés plus de dix fois, et qu'il voulait remanier encore, lui inspirèrent une répugnance insurmontable pour ce travail : « On s'étonne, écrivait-il, que « je n'aie pas fait réimprimer mon ouvrage de la « *Théorie du pouvoir*..... Je n'ai jamais écrit par « goût, encore moins par ambition et par inté- « rêt; j'ai cru remplir un devoir, et j'ai pris la « plume sous l'influence d'une irrésistible im- « pression. Cet ouvrage, composé sans secours et « sans livres, avec des réflexions et des souvenirs, « au milieu de toutes les misères de l'émigration « et des soins que je devais à mes enfants, fut « imprimé en Allemagne, et envoyé à Paris, où « il fut saisi par la police, et où je faillis l'être « moi-même. Je le fis parvenir à Bonaparte, à son « retour d'Égypte, en cachant toutefois mon do- « micile. Il en fit copier textuellement et mot « pour mot quelques passages, dans lesquels il « appliquait à son frère Joseph, roi d'Espagne, « ce que j'avais dit de Louis XVIII.... Un peu « plus tard, il me fit presser par Desmarets, « chef de sa police secrète, de le faire réimprimer, « se chargeant d'en faire les frais. Je m'y refusai « pour n'être pas obligé de supprimer ce que je « disais de Louis XVIII, dont j'annonçais le re- « tour.... Depuis ce moment, distrait pas d'au-

« tres soins publics et domestiques, je ne me suis « plus occupé de cette nouvelle édition. Il n'y « aurait eu, je crois, rien à changer aux principes, « mais il eût fallu retrancher la forme ; et sans « parler de la répugnance que j'éprouvais à re- « venir sur un ouvrage qui m'avait si pénible- « ment et si malheureusement occupé, je préfé- « rai d'en reproduire les principes sous une forme « plus abrégée, ce que j'ai fait dans plusieurs « écrits, et notamment dans la *Démonstration « philosophique du principe constitutif de la « société.* »

Je rapporterai ici les paroles d'un journal qui, sans partager en tout la manière de voir de M. de Bonald, se plaisait néanmoins à peindre l'impression que dut produire l'apparition de ce premier ouvrage : « Jamais, disait *la Revue européenne* (1), « M. de Bonald ne fut plus éloquent écrivain; « jamais un style plus beau, plus pur, n'a, com- « me un verre qui grossit, rapproché des yeux « les moins perçants la hauteur de ses concep- « tions. On aime à le voir au fond de son exil, « entouré de souffrances, étourdi de frivolités, « élevant une voix sévère et consolante ; appe- « lant ses compagnons d'infortune à des idées « graves et hautes, contraires à leurs habitudes, « étrangères à leurs souvenirs ; détournant leurs « yeux des futilités du moment, pour leur révéler « la cause inconnue, la vraie, la grande cause de « leurs misères ; leur expliquant logiquement

(1) Lettre à *la Revue Europ.* août 1834.

« les iniquités, les violences dont ils sont victi-
« mes, par l'oubli qu'on a fait de la foi de leurs
« pères! Quelle n'a pas dû être, au milieu de tel-
« les circonstances, l'autorité d'une parole qui
« présentait à des hommes persécutés la religion
« comme une alliée perpétuelle, nécessaire, es-
« sentielle, dont la nature est de vouloir tout
« ce qu'ils veulent et de combattre les mêmes
« ennemis! Quelle action ne devait pas exercer
« sur ces enfants du XVIIIe siècle un système
« qui établissait, entre les lois de l'Église et
« l'organisation politique dont la chute les écra-
« sait, une telle parité qu'elles semblent s'iden-
« tifier, et qui relevait en quelque sorte les ins-
« titutions brisées en eux, au rang des choses
« saintes! »

Après six années d'exil, M. de Bonald rentra en France. Ses biens, sa maison, ses meubles, tout avait été vendu. Un coin de terre de peu de rapport fut le seul asile laissé à sa famille. Mais il n'eut pas même alors la consolation de s'y retirer. Les émigrés recommençaient à être poursuivis, et les faibles espérances de repos qu'on avait conçues s'évanouirent dans les événements du 18 fructidor. M. de Bonald se rendit à Paris, s'y cacha pendant deux ans, et ce fut dans cette retraite, environnée de beaucoup de dangers, qu'il composa plusieurs ouvrages.

Le premier fut *le Divorce considéré au XIXe siècle*, question importante, traitée avec une

supériorité de talent qui contribua à ramener les esprits à la vérité, et à faire effacer plus tard de notre code cette loi destructive de la famille, tolérée chez les Juifs *à cause de la dureté de leurs cœurs*, mais abolie par la religion chrétienne, qui rappelait le mariage *à son institution primitive.* M. Necker lui écrivit à cette occasion: « Votre ouvrage est excellent, plein de raison, « de mesure, de la meilleure philosophie, et « finit par des pages de la plus parfaite éloquence. » (1)

Il publia ensuite l'*Essai analytique* et *la Législation primitive.* Dans ces deux ouvrages, comme dans le premier, la *Théorie du pouvoir*, c'est toujours la même pensée qui domine, c'est la même théorie de l'ordre social, sous une forme différente, avec des développements plus ou moins étendus, plus ou moins importants. Quand l'esprit, pour asseoir une théorie, a rencontré une vérité féconde en résultats, il la suit avec persévérance; il ne peut plus s'en détacher. M. de Bonald appliqua son principe constitutif de la société en général, son principe générateur, à tout ce qui appartient à l'ordre moral, comme Newton appliquait son principe de physique à tous les phénomènes de l'ordre matériel, ou de l'univers. Il l'envisageait sous toutes ses faces; il en faisait les applications les plus variées; il y trouvait les explications les plus satisfaisantes.

(1) Lettre du 28 juillet 1802.

Ce principe devint pour lui d'une fécondité qui ne peut appartenir qu'à la vérité.

Après ces ouvrages, il publia les *Recherches philosophiques ;* un recueil de *Pensées* sur des points importants de politique, de philosophie et de morale, intéressantes pour le fonds, agréables pour la forme, et ayant surtout le mérite de l'à-propos. Il fit paraître une réfutation solide de l'ouvrage de Madame la Baronne de Staël sur la *Révolution française.* Le nom de l'auteur, sa réputation, donnaient de l'importance à cet ouvrage. Une matière moins sérieuse eût été sans doute plus à sa portée. Cette plume spirituelle et brillante qui avait écrit *Corinne*, n'était pas tout à fait taillée pour écrire sur les causes d'un aussi grand événement que la révolution française, sans compter les difficultés particulières qui devaient naître pour l'auteur, des préjugés de famille, de religion et de société.

La réponse de M. de Bonald, abrégée mais solide, ne s'écarte pas des égards dus à une femme d'un esprit aussi remarquable ; et quoiqu'*il la traitât en Dame*, comme l'écrivait M. de Maistre, néanmoins, il ne lui cédait rien sur les principes; il relevait avec force ses méprises sur des matières dont elle parlait sans les entendre; il lui reprochait son enthousiasme pour une révolution dont elle saluait l'aurore avec tant d'émotion et de joie, et si peu de prévoyance!

« Elle ne voyait, dit M. de Bonald, que pré-

« sages de bonheur à l'ouverture des États géné-
« raux ; elle pleurait de tendresse à l'aspect de tant
« de félicité promise à la France. Madame de
« Montmorin, dont l'esprit, suivant Madame de
« Staël, n'était en rien distingué, lui dit *avec un*
« *ton décidé :* Vous avez tort de vous réjouir ; il
« arrivera de ceci de grands désastres à la France et
« à nous. Madame de Staël y voit un pressentiment ;
« ceux qui ne croient pas si volontiers au merveil-
« leux y verront la supériorité naturelle, en af-
« faires politiques, du bon sens sur l'esprit. »

Elle traçait avec complaisance le portrait de Mirabeau ; puis elle se reprochait d'exprimer des regrets pour *un caractère si peu digne d'estime*, qui n'eut de talent que pour travailler *à une vaste destruction ;* et ensuite, « elle déplore,
« dit M. de Bonald, comme un malheur de ne
« pouvoir plus, dans le cours de sa vie, rien voir
« de pareil à cet homme si éloquent, si animé,
« parce qu'elle prend pour de l'éloquence *l'art*
« *de parler*, comme elle le dit, *sous toutes les for-*
« *mes*, et la fièvre des passions pour l'énergie
« de l'âme et l'activité du génie. Qu'elle ne le
« regrette pas. Ces météores ne se montrent que
« dans les tempêtes, et il nous en a coûté un peu
« trop cher de donner ce spectacle aux étrangers ! »

Il écrivit encore une foule de brochures et d'articles de journaux sur les questions alors agitées, et contre les erreurs qui tendaient à troubler l'ordre social. Il avait pris part

à la rédaction du *Mercure de France* avec MM. de Fontanes et de Châteaubriand ; plus tard, il s'associa encore aux hommes les plus distingués du parti royaliste pour la rédaction du *Conservateur;* enfin, dans les premiers jours de 1830, il publia sa *Démonstration philosophique du principe constitutif de la société*, qu'il dédia aux princes chrétiens: « Voué depuis longtemps, di-« sait-il, à la défense du système éternel de la « société, je termine par cet écrit ma longue « carrière. C'est pour le bonheur de vos peuples, « rois chrétiens, c'est pour le vôtre et celui de « vos illustres maisons, que je l'ai entrepris. » Cet ouvrage fut comme un résumé de toutes ses théories politiques et religieuses, dont il rapprochait, enchaînait, coordonnait les diverses parties, embrassant l'ordre universel des êtres, leurs relations avec le Créateur, et celles des créatures entre elles.

Ces théories, fondées sur les lois les plus naturelles qui régissent les êtres intelligents, mais si opposées au mouvement qui entraînait alors vers d'autres théories des esprits inquiets, dévorés d'ambition et d'une soif désordonnée de liberté et d'égalité, étaient essentielles à établir après de si longues et si tristes expériences. Elles firent impression en France sur les esprits les plus éclairés, et reçurent aussi chez les étrangers les témoignages de la plus vive adhésion. Le prince Elim de Mestcherki, d'un esprit si

distingué, correspondant du ministre de l'Instruction publique de Russie, et chargé de se mettre en rapport avec les hommes de France les plus instruits, écrivait à M. de Bonald : « Vos ouvrages ont nourri mon âme et mon esprit. Vous « avez arraché à la vérité un rayon lumineux qui « éclairera l'univers..... Si la France n'en profite « pas pour le moment, il est des pays mieux pré« parés, et je mets en première ligne ma patrie... « Vous avez donné une formule générale à la loi « qui constitue la société ; et ce qui prouve l'in« faillibilité de votre théorie, c'est qu'elle s'ap« plique à la constitution particulière des peu« ples de tous les temps et de tous les pays. »

M. le Comte de Maistre lui écrivait : « Vos ou« vrages sont faits pour les lecteurs de mon « espèce ; on les ouvre où l'on veut ; on les lit, « on pense, on vous aime. » Ce n'était pas un médiocre éloge que de plaire à des lecteurs de l'*espèce* de M. de Maistre !

Les bons ouvrages gagnent à mesure qu'ils s'éloignent des temps où ils ont été écrits ; les médiocres, ou les mauvais, disparaissent avec leurs auteurs ; les uns et les autres reçoivent de la postérité la justice qui leur est due. « Les li« vres de M. de Bonald, disait naguère un écri« vain du premier ordre, malgré leur beauté, et « nous oserons le dire, malgré leur agrément, « sont peu connus. Le poids d'injures dont il a « été chargé par d'indignes adversaires pèse en-

« core sur lui. On le croit en effet suranné, bi-
« zarre, obscur, et cette prévention prive la
« vérité politique et sociale de l'un de ses plus
« illustres défenseurs. Nous croirions avoir rendu
« un grand service à nos lecteurs si nous les dé-
« cidions à ouvrir ces livres lumineux, qu'on
« leur désigne avec une sorte d'effroi comme la
« région des ténèbres. Tout y respire le bon sens
« et l'honnêteté ; ils ont été faits dans la force de
« l'esprit et du cœur, par un homme qui ne
« donnait rien à la passion ni à l'illusion, qui
« aimait profondément Dieu et sa patrie. Nous
« avons besoin de tels livres, et nous ferons bien
« de n'attendre pas qu'on en écrive sur le même
« sujet qui puissent plaire aux frivoles esprits
« de notre temps. » (1)

Quand M. de Bonald commença à écrire, les esprits étaient profondément égarés par les doctrines du XVIIIe siècle. Composer avec ces doctrines, les admettre sur certains points pour avoir le droit de les rejeter sur d'autres, était impossible : tout y était mauvais. Ce n'était que par leur négation absolue qu'on pouvait rentrer dans les voies de la vérité. Saint Remi disait à nos pères de brûler ce qu'ils adoraient, et d'adorer ce qu'ils avaient brûlé. Nous aussi, nous avions des idoles à brûler, les idoles du philosophisme, et il était pressant d'opposer au culte insensé qu'on leur rendait les leçons de la rai-

(1) M. Louis Veuillot.

son, de la religion, et de l'histoire, cette lumière des temps, ce témoin fidèle de la vérité, comme l'appelait Cicéron. (1)

M. de Bonald nia d'abord le soi-disant *état de nature*, qui n'était pour le philosophe de Genève que l'état sauvage, et montra que l'*état social* était le plus naturel à l'homme et le plus conforme à sa destinée.

Il nia l'origine basse et terrestre que Jurieu et Rousseau donnaient au *pouvoir*, et en rechercha la véritable source dans le sein même de la Divinité. « Quand des esprits malins et rusés, di- « sait-il, persuadent au peuple qu'il est souve- « rain, ils lui présentent, comme le serpent à « Ève, le fruit défendu; alors ses yeux s'ouvrent, « non sur ses devoirs, et sur les douceurs de la « vie privée et de la médiocrité, mais sur l'infé- « riorité de son état. Infériorité nécessaire, iné- « vitable, et que, dans l'orgueil de ses nouvelles « lumières, il prend pour de la misère et de « l'oppression. Il a conservé toute son ignoran- « ce, et il a perdu sa simplicité. Heureux tant « qu'il n'était que sujet, il se trouve, comme sou- « verain, pauvre et nu. Alors tout bonheur est « fini pour lui; et exilé de l'ordre, comme Adam « du Paradis terrestre, il entre dans une longue « carrière de révolutions et de calamités. »

M. de Bonald niait aussi ce *Contrat social* que ces deux sophistes, Jurieu et Rousseau, avaient

(1) *Testis temporum, lux veritatis.* De Orat. 2.

inventé pour flatter les passions démocratiques de la multitude.

Aux idées républicaines, il opposa l'*unité* de pouvoir; à la souveraineté du peuple, la souveraineté de Dieu; à la déclaration révolutionnaire des *droits* de l'homme, la déclaration plus juste et plus chrétienne de ses *devoirs*. « L'homme, disait-il, ne *peut* rien sur l'homme que « par Dieu, et ne *doit* rien à l'homme que pour « Dieu. Toute autre doctrine ne donne ni base « au pouvoir ni motifs aux devoirs. Elle détruit « la société, en ne faisant du pouvoir qu'un « contrat révocable à volonté ; elle dégrade « l'homme, en ne faisant de ses devoirs qu'un « marché entre des intérêts personnels. » Ainsi, en remontant tout de suite jusqu'à Dieu, source de tout ordre, de tout pouvoir, et dont la volonté immuable est la seule règle de tout ce qui existe, tant au physique qu'au moral, il replaçait le monde social sur des fondements immortels.

La société domestique, sa constitution, la subordination de ses membres, étaient pour M. de Bonald l'image véritable de la constitution de la société publique, qui n'est en définitive que la continuation et le développement de la famille. Et comme la société domestique est assujettie à des règles immuables dont elle ne pourrait s'écarter sans périr, qu'elle est fondée sur l'*unité* d'un pouvoir d'origine divine, il pensait que la société politique était aussi invariablement

soumise aux mêmes règles, que le pouvoir y était essentiellement divin, essentiellement un, et que ce n'était que dans cette *unité* que l'ordre et la paix pouvaient s'établir et se conserver. Il pensait que « tout système de constitution « pour la société politique, qu'on ne peut pas « appliquer à la société domestique, en en ré- « duisant les proportions à sa mesure, était faux « et contre nature, et que c'était la pierre de « touche des constitutions. »

Il voulait le pouvoir *absolu*, c'est-à-dire indépendant des hommes, mais il ne le confondait pas avec le pouvoir *arbitraire*, indépendant des lois. « Tout pouvoir, disait-il, est nécessairement « indépendant des sujets qui sont soumis à son « action ; car s'il était dépendant des sujets, l'or- « dre des êtres serait renversé : les sujets seraient « le pouvoir, et le pouvoir le sujet. Pouvoir et « dépendance s'excluent mutuellement. »

« Ainsi, le pouvoir du père est indépendant « des enfants; le pouvoir du maître est indépendant « des serviteurs ; le pouvoir de Dieu est indé- « pendant des hommes. »

« Mais le pouvoir s'exerce en vertu de certai- « nes lois qui constituent le mode de son exis- « tence et déterminent sa nature..... Quand le « pouvoir est constitué dans une entière indé- « pendance des hommes, il est dans ses lois na- « turelles, il est dans sa nature, dans la nature

« de la société ; *il est divin.* Car Dieu est l'auteur « de toutes les lois naturelles des états. »

Il ne trouvait donc pas que le gouvernement *constitutionnel*-parlementaire fût dans les lois naturelles ; il y voyait un renversement de l'ordre qui doit exister dans toute société bien constituée. Cette forme de gouvernement lui paraissait aussi déraisonnable, aussi dangereuse pour un état qu'elle le serait pour la société domestique qui voudrait se constituer aussi avec *trois pouvoirs* distincts, celui du père, de la mère et des enfants. Du reste, l'expérience a bien justifié ces théories, puisque nous avons vu la ruine des états suivre infailliblement ce genre de gouvernement, d'autant plus difficile à mettre en pratique qu'il y a moins de subordination dans les peuples, moins de disposition de leur part à respecter l'autorité, plus d'agitation et d'extravagance dans les esprits. (1)

(1) Un orateur célèbre, admirable dans l'expression de ses sentiments religieux, moins admirable dans ses systèmes politiques, préconise dans un ouvrage récent le gouvernement *parlementaire.* Il oublie sans doute tous les maux qu'il nous a causés ; mais comment ne voit-il pas que, dans l'état actuel des esprits, il y aura toujours, au sein de ces parlements, deux partis incapables de s'entendre et prêts à se déchirer ? Si les Anglais se préservent de ces divisions funestes, c'est par la puissance de leur aristocratie, et par un respect pour l'autorité qui n'existe plus dans notre patrie. C'est ce qui faisait dire à M. de Bonald que « l'Angleterre, heureusement pour elle, « avait conservé de vieux sentiments avec, ou plutôt malgré ses « institutions, tandis qu'en France, on avait travaillé à nous « ôter nos sentiments pour arriver à détruire nos institutions. »

La monarchie lui parut le gouvernement le plus naturel et le plus parfait, soit pour la société politique, soit pour la société religieuse; celui auquel toutes les autres formes de gouvernement tendent à revenir, pour y trouver la stabilité et le repos. Il aimait à citer ce passage de Tacite : *Omnem potestatem ad unum conferri pacis interfuit.* C'était la tendance irrésistible de l'invincible nature. Ces peuples inquiets, disait-il, qui considèrent le pouvoir comme un ennemi contre lequel il faut se précautionner, et non comme un *père* qu'il faut *honorer;* qui le divisent, qui organisent des oppositions légales ou des résistances indéfinies, s'écartent des principes naturels et compromettent leur existence.

Il ne regardait pas sans doute comme *illégitimes* toutes ces diverses formes de gouvernement qui existent sur la terre; il savait que « chaque « peuple, ainsi que le dit Bossuet, doit suivre « comme un ordre divin le gouvernement établi « dans son pays, parce que Dieu est un Dieu de « paix, et qui veut la tranquillité des choses hu- « maines; » mais il croyait que les gouvernements qui s'éloignent de la forme monarchique *absolue,* « la plus conforme, dit Bossuet, à la volonté de « Dieu, selon qu'elle est déclarée par ses Écritu- « res, » sont moins bien appropriées à la nature humaine, moins à l'abri des révolutions, moins propres à assurer le bonheur des hommes.

Il était persuadé qu'il ne pouvait y avoir qu'une seule forme naturelle de gouvernement, dont le principe général et constitutif se trouve dans la distinction des *trois personnes*, qui, sous divers noms, sont entre elles dans les mêmes rapports, et réunissent les mêmes fonctions dans toute société domestique, civile et religieuse. « Un jour peut-être, disait-il, on fera quelque « attention à cette doctrine simple et féconde, « qui classe sous trois idées les plus générales, « de *cause*, de *moyen* et d'*effet*, comme dans « trois catégories, tous les êtres et leurs rap- « ports, » et qui, transportées de la métaphysique dans la société domestique, y deviennent le *père*, la *mère* et l'*enfant;* dans la société politique, le *pouvoir*, le *ministre* et le *sujet*, et dans la société religieuse, *Dieu*, le *Médiateur* et les *hommes*, sauvés et éclairés par lui ; en sorte que la famille, l'état, la religion présentent, chacun dans l'ordre de son être, trois personnes, trois opérations ou trois rapports toujours en harmonie; et c'était de l'examen de ces rapports que M. de Bonald déduisait les lois naturelles de chacune de ces sociétés.

Car il n'admettait pas que l'organisation sociale fût abandonnée aux caprices des hommes ; et quand il voyait que les espèces animales qui vivent en société ont pour leur conservation des lois précises qui règlent leurs mouvements et leur instinct, il ne supposait pas que les êtres

intelligents, vraiment destinés, plus que tous les autres, à vivre en société physique et morale, fussent livrés au hasard de leurs passions, et que le Créateur n'eût pas réglé par ses lois leur triple société domestique, civile et religieuse.

Ce système universel des êtres, exprimé d'une manière si simple par les trois termes de *cause*, *moyen* et *effet*, lesquels se traduisaient en ceux de *pouvoir*, de *ministre* et de *sujets*, à l'égard des êtres intelligents, indiquait leur subordination, leurs rapports, et la forme de société qui leur était la plus naturelle.

La nécessité de ces considérations était évidente dans un temps de désordre, où les gouvernements ébranlés penchaient vers une dangereuse démocratie. Il fallait montrer, et c'était facile dans ce système, que la forme monarchique était la plus naturelle, et par conséquent, la plus parfaite ; qu'elle l'était, non-seulement pour la société politique, mais aussi pour la société religieuse, à cause de l'identité de leurs principes constitutifs ; car dans cette société, il y a aussi *trois personnes* distinctes : le *pouvoir*, c'est l'Être suprême, Seigneur souverain de toutes les créatures ; les *sujets* sont l'universalité du genre humain ; le *ministre* est le divin Médiateur à qui *toute puissance a été donnée*, devant qui *tout genou doit fléchir*, et qui a laissé sur la terre un vicaire visible pour le représenter.

Le raisonnement seul justifiait ainsi, aux yeux de ceux qui ne voulaient pas de l'autorité de la foi, l'existence de la société religieuse et de sa constitution monarchique, si odieusement attaquées. C'était encore à l'aide des seules lumières de la raison qu'il essayait de rechercher dans la nature de l'homme et de la société, et dans les rapports qui unissent la créature au Créateur, les motifs du *sacrifice*; de ce grand acte de toute société, et particulièrement de la société religieuse, observé dans tous les temps et chez tous les peuples. Il le définissait : « Le « don de soi fait au pouvoir par le ministre, au « nom et dans l'intérêt des sujets. » C'était l'offrande de l'*homme* et de la *propriété*, qui se retrouve, disait-il, sous une forme ou sous une autre, même dans la famille et dans l'état, mais surtout dans la religion, où, sans parler du grand sacrifice des Chrétiens, il y a un autre sacrifice, ou *don de soi* continuel, dans le renoncement aux douceurs de la vie domestique imposé aux ministres de la religion; dans les austérités des cénobites; dans les travaux et les souffrances des missionnaires; idée du sacrifice si profondément gravée dans l'esprit de l'homme, si impérieuse que chez les malheureux subjugués par l'erreur, elle va jusqu'à étouffer les sentiments naturels, et jusqu'à pousser une mère, comme chez les Chinois par exemple, à sacrifier ses enfants à l'*Esprit du fleuve*. Mais la vraie religion ne per-

mit jamais que ses autels fussent souillés du sang des victimes humaines : elle arrêta le bras d'Abraham prêt à immoler son fils.... De ces idées générales sur le sacrifice, il arrivait par degré à ce qu'il y a de plus auguste et de plus mystérieux dans la religion chrétienne.

On a admiré , dans la seconde partie de la *Théorie du pouvoir*, le chapitre sur *Jésus-Christ.* « Il y a, dit M. Sainte-Beuve, de la force, de « la dignité, un sentiment profond, à la fois his- « torique et religieux , mais ce chapitre *me pa-* « *rait gâté....* par des raisonnements de théori- « cien et d'*homme de parti!* » (1) Nous allons en citer un morceau où cependant l'esprit de parti, qui y perce évidemment , ne gâtera rien pour beaucoup de lecteurs, et , j'aime à le croire , pour M. Sainte-Beuve lui-même :

« Que Jésus connaît bien l'homme ! Ce n'est « qu'avec un profond étonnement que je réfléchis « au sens caché de ce mot simple et sublime que « le gouverneur romain , ignorant également ce « qu'il fait et ce qu'il veut dire , adresse au « peuple égaré en lui montrant Jésus : *Voilà* « *l'homme.* Mes regards se fixent sur cet *homme*: « ses mains sont chargées de liens , son sceptre « est un roseau , sa couronne un tissu d'épines; « un manteau de pourpre cache des plaies dou- « loureuses. *Voilà l'homme*, me dis-je à moi-mê- « me , et tous les hommes ; *voilà l'humanité.* « Maître de l'univers , l'homme n'est pas maître

(1) *Constitutionnel* du 18 août 1851.

« de lui-même ; roi de la nature, sa royauté a la « fragilité du roseau et la piqûre déchirante de « l'épine ; l'extérieur imposant de la dignité hu-« maine ne cache que les honteuses faiblesses de « l'humanité, ou les infirmités de la nature..... « Oui..... *voilà l'homme* .... »

« Et moi aussi j'ai vu un *homme* qu'un satellite « aveugle et féroce montrait à une populace en « délire, en lui disant : Voilà votre roi. J'ai vu « des mains augustes chargées d'indignes liens ; « j'ai vu un sceptre brisé comme un roseau ; j'ai « vu une couronne qui n'a été qu'un tissu d'é-« pines cruelles ; j'ai vu, sous la pompe et l'éclat « du trône, les chagrins les plus cuisants, les « affronts les plus amers, les traitements les plus « barbares ;.... et à ce rapprochement, mes lar-« mes coulent en abondance. »

Ceux qui n'adopteraient pas entièrement les théories politiques et religieuses de M. de Bonald, ne pourraient au moins se refuser à reconaître combien elles ont été fécondes en conséquences utiles, en aperçus ingénieux, et quels développements inattendus et dignes d'être sérieusement médités, il a su leur donner. L'histoire vient toujours à l'appui de ses théories ; l'expérience confirme les principes qu'il pose ; il montre les peuples se formant et se fortifiant, ou s'affaiblissant et tombant en ruines suivant que leur constitution politique est plus ou moins conforme aux lois naturelles de la société, et qu'ils se rappro-

chent ou s'éloignent de ce type fondamental et éternel de tout ce qui est bon, c'est-à-dire de la religion.

Admirateur de cette ancienne constitution du royaume de France, et vivement attaché à sa patrie, avec quelle douleur il avait vu ce beau gouvernement renversé en 89, et tous les maux qui en résultèrent! Il répétait souvent cette parole de Condorcet: « Voltaire a fait tout ce que « nous voyons. » Mais il ajoutait: « La Régence « a fait Voltaire, et la Réforme a fait la Régence, « et de plus anciennes erreurs, la Réforme..... « Grande leçon, disait-il, pour les rois de s'op- « poser à toute nouvelle doctrine en morale et « en religion. Ils ont un moyen assuré et tou- « jours à leur disposition de remplir ce devoir: « c'est de s'adresser à l'autorité suprême, et seule « légitime en religion et en morale, à l'Église « chrétienne personnifiée dans son chef visible, « autorité qu'ils doivent, quand ils lui deman- « dent son concours ou son secours, *croire in-* « *faillible*, même quand les écoles disputeraient « de son infaillibilité. »

Je remarquerai, sur la philosophie, que M. de Bonald n'a pas essayé de ces systèmes qui embrassent une foule de questions insolubles à l'esprit humain; il rejetait tout ce qui n'était pas de pratique, tout ce qui ne s'appliquait pas à l'utilité de l'homme et de la société. Sur toutes

les questions épineuses que la scolastique agite, M. de Bonald ne demandait pas à la raison plus de lumière qu'elle n'en possède, et la foi était toujours l'asile où il aimait à se réfugier. Il ne se rangeait sous la bannière d'aucun philosophe ; il ne formait aucun système ; il se bornait à discuter quelques points isolés de la philosophie de l'école. Mais dans tous ses écrits, il prenait son point de départ dans la raison ; c'était d'abord dans sa lumière qu'il puisait ses arguments, puisqu'il avait affaire à des rationalistes enivrés d'eux-mêmes et ennemis de toute *révélation.*

On s'est grossièrement trompé, si l'on a voulu rattacher cette méthode au *Cartésianisme.* Elle n'est certainement pas particulière à Descartes. Elle a été suivie par tous les philosophes sans exception, jusqu'au jour où M. de Lamennais vint brouiller toutes les idées en philosophie. Il nous serait facile de montrer que Saint Augustin et Saint Thomas ne procèdent pas autrement que Descartes ; mais ce philosophe, plus accoutumé à l'exactitude géométrique, a poussé plus loin aussi la précision et la rigueur du raisonnement. M. de Bonald n'était pas cartésien ; je ne crois pas qu'il se fût jamais occupé de Descartes, et il eût été bien étonné d'une accusation aussi ridicule. Car aujourd'hui, tout ce qui constitue véritablement le *Cartésianisme* a été universellement abandonné.

Les *Recherches philosophiques* , un des ou-

vrages que M. de Bonald travailla avec le plus de soin, se composent de plusieurs dissertations souvent indépendantes les unes des autres, et toutes sur des questions du plus haut intérêt : sur l'origine du langage, la cause première, les causes finales ; sur l'immortalité de l'âme, etc. Les considérations auxquelles il s'élève, les solutions qu'il présente, les pensées remarquables qu'il y répand, mériteront toujours l'attention des philosophes.

La philosophie de l'*école*, la philosophie proprement dite, ne considère que l'homme isolé. On la définit : *La connaissance de Dieu et de soi-même* par les seules lumières de la raison. C'est ainsi qu'on l'a entendu dans tous les temps. M. de Bonald fit entrer un élément de plus dans cette définition : elle fut pour lui la science de *Dieu*, de l'*homme* et de *la société*, considérée toujours par *la seule raison*. Sa philosophie se distingue donc de toute autre en ce qu'elle ne considère jamais l'homme que dans ses rapports avec ses semblables et vivant en société ; elle est toute morale et *sociale* ; il en fait des applications continuelles aux gouvernements et aux divers états de société qui peuvent exister sur la terre.

Mais pour fonder une science quelconque, il faut nécessairement, ou un premier principe d'évidence naturelle, ou un fait incontestable, généralement admis, qu'on ne puisse révoquer

en doute, et qui puisse servir de point de départ : M. de Bonald choisit comme *fait primitif* le don du langage fait au premier homme. Ce fait lui parut réunir toutes les conditions requises pour asseoir son édifice philosophique.

Il s'attacha donc à prouver que le langage ne pouvait être d'invention humaine, et de là résultaient deux conséquences : la vérité de l'*existence de Dieu*, auteur du langage, et la nécessité *de la société humaine* pour le conserver et le transmettre à chaque individu, sans quoi les hommes n'auraient pu ni exprimer leurs pensées, ni les connaître, ni jamais se réunir.

Il déduisait de justes conséquences de cette théorie, mais pas toujours exprimées d'une manière irréprochable. Quelques esprits s'y sont trompés, d'autres les ont excessivement outrées. On a fait dire à l'auteur ce qu'il ne voulait pas dire, et M. de Lamennais a trouvé dans ces exagérations une des causes de ses égarements. Mais nul auteur ne peut répondre des erreurs de ceux qui le lisent. L'Écriture Sainte n'est pas responsable des hérésies qui en sont sorties.

Pour arriver à démontrer que l'homme ne peut inventer le langage, il fallut traiter d'abord la question des idées, et montrer la nécessité de leur union avec la parole qui nous les manifeste ; ce fut la partie la plus remarquable de cette théorie. Jusqu'alors les philosophes s'étaient assez inutilement fatigués à considérer les idées

en elles-mêmes, sans s'embarrasser du moyen qui nous en donne la perception. Ils divisaient ce qui semble essentiellement uni, du moins dans l'état actuel de l'homme. M. de Bonald établit que la parole est absolument nécessaire, toujours dans notre condition actuelle, pour penser aux objets qui ne peuvent se présenter à nous sous des images; qu'elle était le moyen de cette manifestation, et il la comparait à un rayon de lumière dans un lieu obscur, éclairant tous les corps qu'il renferme, et nous découvrant leur forme, leur couleur, et les rapports qu'ils ont entre eux et avec nous-mêmes. « Notre entendement, disait-il, est le lieu obscur où nous « n'apercevons aucune idée, pas même celle de « notre propre intelligence, jusqu'à ce que la « parole humaine, dont on peut dire qu'*elle éclaire* « *tout homme venant en ce monde*, pénétrant jus- « qu'à notre esprit par le sens de l'ouïe comme « le rayon du soleil dans le lieu obscur, porte « la lumière au sein des ténèbres, donne à cha- « que idée, pour ainsi dire, la forme et la couleur « qui la rend perceptible pour les yeux de l'es- « prit. Alors chaque idée, appelée par son nom, « se présente, et répond comme les étoiles dans « Job : *Me voilà!* »

De là, disait-il, on peut trouver un moyen d'accommodement entre les partisans des idées *innées* et ceux qui ne veulent que des idées *acquises* par les sens, ou des sensations transfor-

mées : l'idée est innée, son expression est acquise. « Ainsi, quoique nos idées ne soient pas *innées* « dans le sens que l'école ancienne l'a peut-être « entendu, il n'est pas moins vrai que la loi de « Dieu, et généralement toutes les vérités mora- « les, sont, comme dit Saint Paul, écrites dans le « cœur de l'homme, *opus legis scriptum in cor-* « *dibus nostris*, où elles attendent que la parole « transmise à chaque homme par la société sui- « vant les lois générales du Créateur, vienne les « rendre visibles à l'esprit. »

M. de Bonald avait tort de supposer dans ce passage qu'il différait de l'école ancienne sur les idées innées. Il n'y avait d'autre différence que dans le moyen qu'il jugeait nécessaire à leur manifestation, et dont l'école ancienne ne s'était nullement occupée.

De cette théorie résultait cette conséquence, que l'invention du langage, invention la plus profonde, la plus étendue, la plus féconde de toutes les idées, et qui suppose une infinité d'idées accessoires, ne pouvait avoir éte faite par l'homme. Comment en effet des *muets* auraient-ils pu se concerter pour une si belle œuvre? comment auraient-ils pu s'entendre sur l'expression de leurs idées, lorsqu'ils n'auraient connu encore aucune des idées dont ils auraient eu à chercher l'expression? L'homme n'avait donc pu inventer le langage : il l'avait donc reçu d'un être intelligent et supérieur à lui, c'est-à-dire de Dieu

même, ce qui était une nouvelle démonstration de son existence.

De ce don primitif du langage, M. de Bonald déduisait encore comme une conséquence naturelle « une transmission ou révélation pre« mière faite à la société, des lois qui doivent en « assurer la durée, et de cette *législation primi« tive*, expression de la volonté divine. » De sorte, « disait-il, que toutes les vérités générales, fon« damentales, sociales, sont en dépôt dans la so« ciété et nous sont données par la société. »

On ne pouvait douter que le Créateur n'eût donné aux hommes, dès le commencement, toutes les connaissances nécessaires à leur vie privée ou publique, mais il était plus difficile de comprendre que toutes les vérités fussent en dépôt dans la société et nous fussent transmises par elle. Cette assertion, trop générale, aurait eu besoin d'être bien expliquée ; on se hâta d'en tirer des conclusions fausses touchant la loi naturelle, et M. l'abbé de Boulogne, écrivain d'une grande réputation, s'éleva avec force contre ces nouvelles idées, déjà répandues dans quelques ouvrages. « S'il n'y a point, disait-il, de loi donnée à « l'homme, mais à la société, de qui l'homme la « reçoit, l'homme n'aura donc aucun principe de « vérité, de vertu, que par sa communication « avec ses semblables, et la loi naturelle ne sera « plus qu'un *fait* qui ne nous sera appris que « par les yeux ou les oreilles. »

Mais il était facile de répondre qu'en raisonnant dans le système où les idées ne sont perceptibles que par leur expression, c'est-à-dire par le langage, si ce langage nous est donné par la société dans laquelle nous naissons, on pouvait dire, *en un sens*, que l'homme tient tout de la société. Car ce langage, non-seulement nous fait connaître les vérités *existantes par tradition* dans la société, mais nous manifeste aussi les vérités qui *sont en nous* et que le doigt de Dieu y a gravées.

J'ajouterai qu'il avait formellement reconnu qu'il y avait dans notre esprit quelque chose d'*antérieur* à l'enseignement, des pensées qui *attendaient* des paroles pour se joindre à elles ; que les mots *réveillaient* les idées, les *montraient* à l'esprit et ne les *créaient* pas ; que les vérités morales *sont écrites dans le cœur*, où elles attendent que la parole vienne les rendre visibles à l'esprit. Il pensait donc très-bien, et de la manière la plus orthodoxe, sur la loi naturelle, bien que, dans quelques passages de ses écrits, ses expressions aient pu être en défaut.

Les dissertations dont se composent les *Recherches philosophiques* présentent des idées lumineuses qui attachent l'esprit par leur importance, l'intéressent par leur nouveauté, et sont toujours exprimées avec noblesse et clarté.

M. de Bonald rejetait les théories de Condillac, « le plus coupable des conjurés modernes », lui

écrivait le Comte de Maistre. « Vous en avez fait « justice, lui disait-il, mais avec quelque bonté. « Pour moi, je ne serais pas si patient. Je ne puis « penser à cet homme sans colère. » Il combattit encore avec ardeur le médecin Cabanis, dont les ouvrages étaient alors fort répandus, et qui plaçait la faculté de penser dans l'organisation. « Si « nous n'étions, disait M. de Bonald, au moral « comme au physique, qu'organes et organisation, « nous ne pourrions jamais *vouloir* plus que nous « ne pouvons *faire*. Car où prendrait l'organisa- « tion pensante cet excédant de volonté, que « l'organisation agissante ne pourrait accomplir? « Ce serait, non pas une erreur de notre nature, « mais une contradiction impossible à concevoir.»

Il ne fit grâce à aucune des erreurs alors en vogue, ne négligeant jamais de mêler à sa métaphysique des considérations religieuses et politiques toutes les fois qu'elles se rencontraient sous sa plume. Mais la religion surtout était toujours présente à son esprit : « Nous lui devons « tout, disait-il, force, vertu, raison, lumière ; « et lorsque nous lui préférons une philosophie « qui, par la licence de ses opinions et la mol- « lesse de ses maximes, en poussant les hommes « à la révolte, ne peut que forcer les gouverne- « ments au despotisme, nous sommes des insen- « sés et des ingrats, et nous abandonnons une « épouse qui a fait notre fortune, pour suivre « une courtisane qui nous ruine. »

A cette époque régnait dans les ouvrages de physiologie une détestable définition de l'homme due à Saint-Lambert, écrivain assez heureux en vers, mais fort déraisonnable en prose : il avait dit « que l'homme était une masse orga« nisée et sensible qui reçoit l'esprit de tout ce « qui l'environne, et de ses besoins. » Cette définition avait réussi au milieu de nos désordres révolutionnaires.

M. de Bonald entreprit d'en donner une autre, plus vraie et plus noble : « *L'homme*, dit-il, *est « une intelligence servie par des organes.* » Cette définition élégante et concise fut généralement approuvée ; on la cita dans une multitude d'écrits, et elle devint même alors sujet d'une thèse remarquable soutenue dans l'École de médecine de Paris, par M. Buisson, cousin germain du célèbre Bichat, jeune homme rempli de talent et de bons principes.

Elle éprouva dans la suite quelques critiques : on pensa qu'elle n'indiquait pas assez l'union des deux substances ; on la mettait même audessous de celle d'Aristote : *L'homme est un animal*[1] *raisonnable*, définition qui déplaisait singu-

(1) On peut bien dire en latin : *Homo est animal rationale*, ou comme Cicéron, *animal mortale rationis particeps.* Ces expressions signifient que l'homme est un *être animé* doué de raison. Mais traduire comme on le fait dans toutes les philosophies : « L'homme est un animal raisonnable, » c'est présenter dans ce mot *animal* une idée peu noble, que le même mot ne présente pas en latin ; aussi Ovide a-t-il pu l'employer dans ses beaux vers en parlant de l'homme : *Sanctius his animal, etc.*

lièrement à M. de Bonald, à cause de ce mot d'*animal* appliqué à la créature intelligente et faite à l'image de Dieu.

Cette critique était peut-être un peu trop sévère. Car enfin, il n'y avait rien dans cette définition qui se refusât au développement le plus orthodoxe. Elle semblait tout dire, mais en abrégé, et autant qu'une définition peut le faire. Si l'intelligence est servie par des organes, elle est donc *unie* à ces organes, elle forme donc avec eux *une seule personne* composée d'un corps et d'une âme, car la matière *seule* ne peut jamais former une personne; nous voyons aussi que l'esprit *seul* ne la forme pas non plus en nous, puisqu'il n'agit pas seul, et que la *définition* nous le montre assujetti à se servir de la matière, ne pouvant *penser* que par l'entremise du cerveau, ni *sentir* que par le moyen des sens. *L'union* intime des deux substances y paraissait donc exprimée, bien que le mot n'y fût pas. Mais quoiqu'il pût manquer réellement quelque chose à la rigueur de cette définition, elle fit néanmoins un bien qu'une définition plus exacte et moins élégante n'aurait pas fait, celui de faire tomber et disparaître la définition dangereuse de Saint-Lambert.

M. de Bonald aimait à revenir souvent sur cette définition qui commence par ce qu'il y a de plus grand dans l'homme, sans nier d'ailleurs l'union substantielle des deux natures spirituelle et ma-

térielle : et il en déduisait d'ingénieuses pensées : « Ce qui caractérise éminemment, disait-il, l'in« telligence de l'espèce humaine, est moins la fa« culté qu'a l'homme exclusivement de disposer « et de perfectionner ses organes pour les ren« dre propres à tel ou tel genre de travail, que « celle de se créer en quelque sorte d'autres « organes pour aider à la faiblesse ou à l'im« puissance des siens ; ainsi les outils de tous « les métiers, les instruments de tous les arts,... « sont de nouveaux organes que l'homme s'est « donnés ; et soit qu'il se serve de ses organes « naturels, ou de ces autres organes artificiels, « l'homme est toujours *une intelligence servie par* « *des organes.* Il y a même des machines, filles « et expression de son intelligence, auxquelles « cette définition pourrait aussi s'appliquer. Une « montre, par exemple, est l'horloger qui l'a faite, « et dont la pensée est *servie* tant que la montre « dure, par les rouages qui la composent, et qui « en sont comme les organes ; ainsi, quand vous « consultez votre montre, c'est une intelligence « qui répond à la vôtre, et qui lui répond à tout « moment ; et l'art de l'homme parle même lors« que la nature est muette, et que le soleil, qui « mesure le temps, absent ou nébuleux, ne peut « pas vous apprendre à quel instant vous êtes « de votre fugitive existence ; et nous voulons « qu'il n'y ait que hasard dans la belle machine « du monde ! »

Des écrivains, même peu favorables à M. de Bonald, ont avoué qu'il était l'auteur d'un mouvement nouveau imprimé aux esprits, et d'une réaction dans les idées philosophiques et politiques : « Si une ère plus heureuse succède à la nô-« tre, disait la *Revue européenne* (1), M. de Bo-« nald y aura puissamment contribué, et l'avenir « lui paiera justement un ample tribut de recon-« naissance. » Le même journal, qui combattait avec chaleur ses théories absolues en politique, remarquait pourtant que les lumières qui jaillissaient de nos dernières secousses, justifiaient les principes de M. de Bonald sur l'*unité* essentielle du pouvoir et son *indivisibilité* : « Il n'en est « guère, disait-il, qui ne rende hommage à la sa-« gacité de M. de Bonald : lui, au moins, ne s'est « pas laissé imposer par des formes vaines. Qu'on « en fasse honneur à ses lumières ou qu'on l'im-« pute à ses préventions, toujours a-t-il échappé « aux apparences fallacieuses dont tant d'autres « ont été éblouis. » Et c'est bien ici qu'on peut appliquer les paroles de Bossuet décrivant les événements qui ont tant de rapport avec les nôtres, « ce qu'une judicieuse prévoyance n'avait « pu mettre dans l'esprit des hommes, une maî-« tresse plus impérieuse, l'expérience, les a for-« cés de le croire. » (2)

(1) Août 1834.

(2) Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.

Quand les jours les plus mauvais de la révolution furent passés, et que M. de Bonald, qui s'était caché pendant plusieurs années à Paris, put sortir en sûreté de sa retraite, il revint joindre sa famille, fixée auprès de Milhau dans une petite campagne, modique débris d'une modique fortune que la Révolution avait détruite. Ses écrits l'ayant fait connaître de tout ce qui tenait à Paris un rang dans les lettres, Bonaparte le nomma Conseiller de l'Université; mais il n'accepta pas sur-le-champ, malgré les vives instances de M. de Fontanes et de M. l'abbé Émery, Supérieur général de la Congrégation de Saint-Sulpice. Ce ne fut qu'au bout de deux ans qu'il alla occuper cette place restée vacante, quoique vivement sollicitée.

Vers ce même temps, il reçut une lettre très-flatteuse de Louis Bonaparte, roi de Hollande, qui désirait l'attirer auprès de lui pour l'éducation de son fils. Elle était tout entière de sa main :

« Après avoir cherché partout, lui disait-il,
« j'ai réfléchi, Monsieur, que, sans vous connaî-
« tre autrement, vous étiez un des hommes que
« j'estime le plus; il m'a paru que vos principes
« étaient conformes à mes sentiments. Vous me
« pardonnerez donc si, ayant à choisir quel-
« qu'un à qui je désire confier plus que ma vie,
« je m'adresse à vous; c'est le cas de bien choi-
« sir. Si donc, Monsieur, le bonheur dont vous
« jouissez sans doute dans une modeste retraite,

« ne vous a point rendu insensible au bien que « vous pouvez faire, je ne dis pas à moi, à un « individu, mais à toute une nation plus esti- « mable encore que malheureuse, et c'est beau- « coup dire !... acceptez d'être le gouverneur de « mon fils. Vous le confier, c'est vous marquer « le plus vif désir de gagner votre amitié..... Je « vous prie de faire un petit voyage dans ce pays; « vous devez imaginer avec quel plaisir je vous « recevrai. Si je ne puis réussir à vous faire ac- « cepter mon offre, j'aurai au moins, Monsieur, « le plaisir de faire votre connaissance, et de vous « exprimer ma satisfaction de trouver en vous « l'homme de bien et l'homme éclairé dont je « désire l'amitié. » Il ajoutait quelques réflexions touchantes sur le malheur de sa position comme roi, et sur ses efforts pour sauver la Hollande d'une incorporation à l'Empire, qui eût été, disait-il, sa ruine totale.

L'envoi de cette lettre est consigné par le roi Louis lui-même dans ses mémoires inédits, intitulés *Documents historiques* du comte de Saint-Leu : « Il chercha, dit-il, parmi les hommes dis- « tingués en France, celui auquel il pourrait « confier son fils d'avance, afin que, s'il était « obligé d'abdiquer, son fils et la reine eussent « un appui et un guide sûrs. Il fallait, pour être « agréé de l'empereur et respecté lors de la ca- « tastrophe, comme pour soutenir la Hollande « dans ce cas, un homme célèbre, un Français,

« un homme connu et estimé de l'empereur, « comme en Hollande; un monarchiste libéral, « un homme indubitablement ferme d'honneur « et de probité. Il choisit M. de Bonald, qu'il ne « connaissait que de réputation. Sa lettre parvint « par un secrétaire expédié expressément dans « le Rouergue. »

M. de Bonald ne put être insensible à une proposition exprimée avec tant de délicatesse et dans des termes si honorables. Il compatit aux douleurs de cet excellent prince, et s'il ne put accepter l'offre qui lui était faite, il ne refusa pas du moins l'estime et l'amitié si noblement demandées.

La Hollande se souviendra avec reconnaissance du court passage de ce prince, qui s'était si généreusement dévoué à ses intérêts ; les catholiques en particulier ne peuvent oublier ce qu'ils lui doivent; leur sort s'est amélioré depuis son règne; aussi le Pape, l'invitant, après son abdication à venir à Rome : « C'est avec une véritable « satisfaction, lui écrivait-il, que nous verrons « un fils qui a donné *tant de preuves de foi et* « *d'attachement à l'Église*, habiter la capitale « du monde chrétien. » (1)

Enfin, il fut donné à M. de Bonald de voir le jour heureux du rétablissement des Bourbons sur le

(1) Il est très-intéressant de lire le chapitre intitulé, *Louis, roi de Hollande*, dans *La Hollande catholique* de Dom Pitrat, religieux Bénédictin de Solesme, ouvrage publié il y a quelques années.

trône de leurs ancêtres. Il n'avait jamais cessé de l'espérer, malgré tous les événements qui semblaient le rendre impossible. Avec quelle effusion de cœur, avec quels sentiments d'amour pour ses souverains légitimes, il célébrait ce retour, objet de tant de vœux, et qui semblait alors donner tant d'espérances! « Que l'Europe, écrivait-« il, reconnaisse enfin et sans s'en alarmer, le « destin de la France, toujours sauvée des der-« niers malheurs, tantôt par l'héroïsme inexpli-« cable d'une jeune fille, tantôt par le concert, « plus étonnant peut-être, de tous les souverains. « Qu'elle admire surtout ce bienfait signalé de « la Providence, *qui ne permet pas*, comme dit « Bossuet, *que les états soient battus d'une éter-« nelle tempête*, et qui toujours a donné à la « France l'homme qu'il lui fallait pour en affer-« mir la puissance ou en réparer les malheurs. « Jamais le bienfait ne fut plus nécessaire, et ja-« mais aussi il ne fut plus sensible. »

« Un roi de cette race antique et vénérée qui « remonte au berceau de la monarchie, après « vingt-cinq ans de malheur et d'exil, monte sur « un trône entouré de précipices, et que rien en « apparence ne défend contre les désordres du « passé, les embarras du présent, les dangers « de l'avenir. Il y monte, et son imperturbable « sécurité nous révèle le secret de sa force. A « peine y est-il assis qu'il imprime à ses démarches « le caractère de ses vertus et le sceau de sa sagesse.

3*

« Quel roi eut jamais plus de plaies à cicatriser,
« plus de haines à éteindre, plus d'intérêts à
« concilier?..... Cette puissance miraculeuse de
« guérir les malades en les touchant, que la re-
« ligieuse vénération de nos pères pour la royauté
« attribuait aux rois de France une fois dans
« leur vie, notre roi l'exerce tous les jours sur
« les maux les plus invétérés et les maladies les
« plus rebelles. Sa force est sans efforts et sa
« prudence sans mystères, et l'autorité de son
« caractère précède le pouvoir de la loi. »

Oui, c'était bien là le langage qu'un légitime enthousiasme pouvait se permettre dans les premiers jours de 1815. Mais si le retour du roi comblait les vœux de M. de Bonald, il faut le dire, la concession d'une charte déconcerta bientôt toutes ses idées; l'abandon de cette *unité* de pouvoir, qui avait été l'objet constant de ses méditations; l'oubli de notre ancienne forme de gouvernement, qui lui semblait à peu près le type de la perfection; cette irruption de la démocratie par l'institution de trois pouvoirs destinés à s'unir, mais qui ne pouvaient que se déchirer et se combattre, toutes ces nouveautés vinrent mêler de douloureux pressentiments à la joie qu'il éprouvait. Il ne pouvait même les tenir renfermés dans son cœur. Plus il aimait son roi et sa patrie, et plus ses craintes étaient vives; elles se manifestaient à tout moment: « Aimez donc un peu la Charte, » lui disait un jour,

aux Tuileries, l'excellent duc Matthieu de Montmorency en lui pressant tendrement la main. Mais c'était trop lui demander, il ne pouvait que s'y soumettre.

« Il se passe ici bien des choses, écrivait-il à cette « époque à M. le Comte de Maistre, qui ne vous « feront pas changer d'avis, pas plus qu'à moi, « sur la folie des constitutions écrites : nous y « sommes tout à fait..... Jamais la philosophie ir« réligieuse et impolitique n'a remporté un triom« phe plus complet. C'est sous l'égide des noms « les plus respectables et à la faveur des circons« tances les plus miraculeuses, qu'elle a introduit « en France, qu'elle y a établi ce que Bonaparte « aurait toujours repoussé, et dont il avait même « déja culbuté les premiers essais. Si l'Europe « est destinée à périr, elle périra par là... Religion, « royauté, noblesse, tout est dépouillé, tout est « réduit à vivre de salaires et de pensions, tout « est viager et à fonds perdus. » C'était bien en effet par son régime *parlementaire*, par ses élections, sa liberté de la presse, et tous ces grands éléments de dissolution introduits ou conservés dans le gouvernement à une époque où l'on pouvait si facilement y introduire tout ce qu'on aurait voulu de bon, qu'une catastrophe inévitable et prochaine était préparée à ce royaume si miraculeusement rétabli.

Un congrès des souverains alliés s'était réuni à Vienne pour travailler à une pacification gé-

nérale. Les princes et les peuples éprouvaient le besoin de repos après de si longues et si terribles commotions. M. de Bonald publia alors sur l'*intérêt général de l'Europe* un écrit fort applaudi. Il y exposait en effet les véritables intérêts des diverses branches de la grande famille européenne ; proposait les moyens de les concilier ; rappelait les vices du traité de Westphalie ; signalait les écueils, et s'efforçait de concevoir de meilleures espérances du traité de Vienne. « Le « premier, disait-il, fut un chef-d'œuvre de di- « plomatie, de cet art qui ne sert trop souvent « qu'à tromper les autres, et quelquefois à se « tromper soi-même. Le second sera, il faut l'es- « pérer, un chef-d'œuvre de politique, de cette « science qui place les peuples dans les rapports « les plus naturels, et par conséquent, dans l'état « le plus stable. » Mais trop de passions s'agitaient encore pour que ce *chef-d'œuvre* pût être accompli. Et au fond, M. de Bonald n'avait presque aucune confiance dans les réunions de tous ces cabinets dont l'aveuglement et la longue incurie avaient amené sur l'Europe tant de malheurs ; qui, sans prévoyance sur les dangers de la philosophie du XVIIIe siècle, n'avaient pu être enfin un instant reveillés que par les éclats redoublés de la foudre.

« Ce congrès de Vérone, écrivait-il à M. le « Comte de Marcellus [1], son ami de cœur, le

(1) Lettre du 13 décembre 1822.

« confident de ses pensées, ce congrès, avec ses
« fêtes et ses opéras, me représente un peu les
« festins de Babylone. Ce contraste de plaisirs et
« de malheurs, cet enfantillage jeté à travers les
« convulsions sanglantes des peuples, au milieu
« de si grands intérêts et de si déplorables cala-
« mités, est lui-même une calamité, car il est à
« mes yeux un grand scandale. Deux politiques
« vont partager les souverains, leurs ambassa-
« deurs et leurs ministres : celle des monarchies
« et celle de la révolution ; la politique anglaise
« et la politique russe. On va prendre, tel est
« l'esprit du siècle, un milieu entre les deux.
« Je ne vois là que des vanités diplomatiques, et
« pas une conception forte, et je persiste à dire,
« même après le congrès de Vérone, que l'Eu-
« rope attend *quelque chose* ou *quelqu'un ;* que
« l'Angleterre perd le monde, et que toutes les
« illusions ou les perfidies politiques nous vien-
« nent du pays où règnent toutes les erreurs
« religieuses..... »

« Hélas ! mon cher ami, y aura-t-il des mira-
« cles pour guérir toutes ces maladies des na-
« tions ? Les années s'écoulent, les sessions se
« succèdent, et le crêpe funèbre qui s'étend sur
« l'Europe s'épaissit de plus en plus. Les indivi-
« dus n'ont que des médecins pour leurs malai-
« ses, et ces médecins n'ont reçu mission que de
« leurs talents, toujours bornés, et de leur expé-
« rience, si souvent fautive ; tandis que les nations

« chrétiennes ont des rois pour les préserver des « maladies, des rois qui sont l'image de Dieu, et « qui doivent être ses premiers ministres. Lors« qu'ils oublient par qui et pourquoi ils sont « envoyés, la société ne peut attendre que des « événements terribles qui les remettent dans la « bonne voie, si même il leur est possible de la « retrouver.... Pour moi, je commence à croire « que les rois sont tout à fait exclus de l'œuvre « de la restauration sociale, s'il doit y avoir res« tauration; qu'ils ont été pesés dans la balance, « et trouvés *trop légers.* »

M. de Bonald plaida avec chaleur, dans cet écrit dont nous parlons, la cause de la religion et celle de sa patrie. Il réclama pour la France ses limites naturelles; il fit voir tous les avantages qu'il y aurait, pour l'Europe même, pour son repos, à ce que nos frontières fussent portées jusques au Rhin. Il demanda, dans l'intérêt de la religion, que le Saint-Siége fût protégé, sa puissance raffermie, son indépendance reconnue et solidement garantie. « C'est de là, leur disait-il, qu'est venue « la lumière. C'est de là encore que viendront « l'ordre et la paix des esprits et des cœurs.... La « politique se fortifie de tout ce qu'elle accorde à « la religion; elle s'appauvrit de tout ce qu'elle lui « refuse. C'est sur ce grand et noble principe que « Charlemagne avait constitué la chrétienté, et « malheur aux gouvernements, s'ils l'oublient! »

Les Chambres se réunirent pour la première

fois après les Cent-jours le 7 octobre 1815. M. de Bonald avait été nommé Député, et ce témoignage flatteur de l'estime de ses concitoyens lui fut continué jusqu'à l'époque de son élévation à la pairie. Les orages commencèrent avec la réunion des Chambres. Les assemblées ne sont jamais tranquilles, et c'est là ce qui plaît à ces chauds partisans de la démocratie qui prennent le désordre pour la liberté, et l'obéissance pour la servitude. M. de Bonald prit part à toutes les discussions vraiment importantes de cette époque; il demanda d'abord l'abolition du divorce: « Hâtons-nous, disait-il, de faire disparaître de « notre législation cette loi faible et fausse qui « la déshonore, cette loi, fille aînée de la philo- « sophie qui a bouleversé le monde et perdu la « France, et que sa mère, honteuse de ses dépor- « tements, n'essaie plus même de défendre. » La Chambre *introuvable*, et qui ne devait plus être retrouvée, se hâta en effet de faire disparaître cette pierre de scandale; et voici les réflexions que cet acte si religieux de la Chambre inspire à un historien de nos jours: « Faire abolir le di- « vorce était, dit-il, une violence qu'on devait « croire impossible. La passion d'un *sophiste dé-* « *vot* entreprit pourtant cette tâche. L'entraîne- « ment, la sottise et la peur l'accomplirent. »

Mais bientôt la Chambre elle-même disparut aussi: « Cette Chambre de 1815, qui donnait de « si belles espérances, écrivait M. de Bonald, et

« qui avait montré que la Révolution n'avait rien « détruit en France de tout ce qu'elle y avait « étouffé, cette chambre fut irrévocablement con- « damnée le jour qu'elle rejeta la vente des biens « publics, des communes, de l'état et de la reli- « gion. Sa dissolution fut jurée lorsque ceux de « qui cette mesure paraissait dépendre, n'en « avaient encore ni la volonté, ni peut-être la « pensée. On travailla donc à l'obtenir, malgré « les assurances formelles de satisfaction données « par le maître. Les uns tremblèrent pour leurs « places, les autres pour le retour des Jésuites, « d'autres pour les biens nationaux, etc. et de « toutes ces craintes sans fondement se grossit « l'orage du 5 septembre. » (1)

En 1817, M. de Bonald sollicitait pour le clergé la restitution des bois non vendus. Rien ne lui paraissait plus pressant que de réparer autant qu'il était possible cette spoliation sacrilége de l'Église ; il croyait même que le premier acte des Bourbons aurait dû être un grand hommage rendu à la religion et aux droits sacrés de la justice, en restituant au Saint-Siége le Comtat d'Avignon (2), qui lui appartenait si légitimement. Il disait au sujet des propriétés de l'Église non vendues : « Où serait le prétexte de la dépouiller

(1) Lettre à M. le Comte de Maistre.

(2) « La province d'Avignon, acquise jadis par le Saint-Siége, « dit le Pape Pie VII, dans son allocution du 4 septembre 1815, « était possédée depuis cinq cents ans ; le Comtat Venaissin « l'était pareillement depuis une époque plus reculée encore. »

« de ce que vous ne lui avez pas donné, et « de ce que lui ont donné quelques familles, à « qui seules appartient sur la terre la propriété « du sol cultivé et la faculté d'en disposer ?.... « La Révolution, qui a régné par la spoliation, « veut reconquérir ce qu'elle a perdu ; elle ne « veut pas lâcher sa proie ; elle ne peut pardon- « ner le mal qu'elle lui a fait.... Je rends grâce à « mon siècle de m'avoir donné cette nouvelle « preuve de la vérité du Christianisme ; il est cer- « tain philosophiquement qu'il ne serait pas « capable de haïr si fortement ce qui ne serait « qu'une erreur.... Si lors de la première confis- « cation des biens, j'avais eu à prononcer entre « le sacrifice des biens publics et celui des biens « privés, je n'aurais pas balancé.... Ne consen- « tons jamais à dépouiller la religion du peu qui « lui reste... Si le sacrifice est consommé, comme « on l'a dit, ne cherchons pas un reste de vie « dans les entrailles des victimes : nous n'y pour- « rions trouver que de sinistres présages.... Ah ! « si le chêne que vous voulez abattre, sembla- « ble à ceux de Dodone, rendait des oracles, il « ne vous prédirait que des malheurs ! » Et cependant le chêne fut abattu !

Une opposition qui prenait de jour en jour de nouvelles forces paralysait les vues les plus sages, et justifiait toutes les craintes. Un Concordat avait été définitivement conclu avec le Souverain Pontife pour relever les ruines de l'É-

glise de France, et l'on ne put parvenir à le faire exécuter. Les préventions et les obstacles furent tels que l'Archevêque de Paris se vit contraint d'écrire au Roi (1) : « Je rougis de porter les gages « du traité solennel qui ne reçoit, et ne recevra « peut-être pas son entière exécution. Je m'ap- « plaudis de mes longues et cruelles douleurs, « qui m'épargnent la confusion de paraître en « votre présence, tandis qu'autrefois, cette pré- « sence allégeait mes maux et dilatait mon cœur. « Sauvez-moi, Sire, de cet opprobre, ou per- « mettez-moi d'aller, loin de vous, pleurer comme « Samuel sur la rigueur du jugement de Dieu « envers le Roi qu'il a choisi, et mourir en im- « plorant sur vous et sur la France ses anciennes « miséricordes. »

Un peu de fermeté aurait aisément triomphé de ces vaines difficultés : « Ordonnez, lui disait « avec tout le clergé le vénérable Pontife, or- « donnez, et votre souffle dissipera les nuages « que l'impiété et la malveillance s'efforcent d'é- « lever jusque sur les droits sacrés de votre au- « torité.... Rome, la France, toute la catholicité « élèveront leurs voix pour célébrer la gloire « et la piété du monarque qui, restaurateur de « la monarchie, aura employé sa puissance à « restaurer aussi le royaume spirituel de Jésus- « Christ. »

Le Pape aussi se plaignait vivement de l'injure

(1) Lettre du 11 mars 1818.

faite à son autorité par la non exécution du Concordat : « Il est tout à fait déplacé, disait-il, que « des décisions sur des matières religieuses données par le Siége apostolique, après s'être concerté avec le roi très-chrétien, soient ensuite soumises à la délibération d'un conseil laïque, quelque illustre qu'il puisse être. » [1] Mais rien ne réveillait le monarque. Les rois *constitutionnels* sont sujets à s'endormir entre les bras de leurs ministres : ils croient pouvoir se décharger sur eux de toute responsabilité, et ils oublient qu'ils ne sont eux-mêmes que des *ministres* [2], et des ministres responsables vis-à-vis de ce *Roi des rois*, qui n'entend *pas leur avoir en vain confié le glaive*.

Quelle situation ! et comme elle confirmait M. de Bonald dans ses idées sur ces *formes nouvelles* de gouvernement où l'ordre de la nature est altéré, « où le *gouvernant*, dit M. de Maistre, est « aussi peu gouvernant, et le *gouverné* aussi peu « gouverné qu'il est possible! » Comme elle justifiait ses tristes pressentiments et ceux de tous les hommes sages ! C'était pour M. de Bonald le fruit inévitable de cet élément démocratique introduit dans notre constitution. Aussi, à la vue de ces assemblées turbulentes, de ces discussions interminables et de tous les maux qu'elles engendrent, il disait avec raison, « qu'il ne fau-

(1) Bref adressé à M. le Comte de Marcellus.
(2) *Minister Dei.* Saint Paul.

« drait assembler les hommes que dans les camps, « ou à l'Église, parce que là, du moins, ils écou- « tent et obéissent. » Une dure expérience, celle des révolutions, a en effet assez appris que le peuple n'est pas fait pour raisonner sur le gouvernement, mais pour lui obéir. « Qu'est-ce que l'état « de roi, disait M. de Bonald? le *devoir* de gou- « verner. Qu'est-ce que l'état de sujet? le *droit* d'ê- « tre gouverné. Un sujet a droit à être gouverné, « comme un enfant à être nourri. C'est dans ce « sens que les peuples ont des *droits* et les rois « des *devoirs*. » Malheur aux états où les peuples entendent leurs *droits* dans un autre sens! Rois et peuples n'ont que des *devoirs* : les uns celui de *commander*, et les autres celui d'*obéir*. C'était surtout dans les élections que M. de Bonald redoutait l'action de l'*élément démocratique* ; c'était là que pouvait se développer tout ce qu'il avait de vénimeux. Une bonne loi sur cette matière était donc très-importante. Le sort d'une monarchie constitutionnelle, *parlementaire*, en dépend. Selon sa nature, cette loi peut prolonger un peu sa vie, ou la tuer sur-le-champ. M. de Bonald fit tous ses efforts, dans la discussion de cette loi, pour l'obtenir favorable à la royauté : « Cette question, disait-il, occupe en ce moment « toute l'Europe, l'Europe propriétaire, cette « Europe politique et religieuse qui n'est pas « tout à fait l'Europe des sociétés secrètes, des « comptoirs, des universités, des académies. »

Il leur disait que, s'ils excluaient les chefs de la propriété les plus intéressés à l'ordre et à la stabilité de l'état, ils continuaient les principes qui faisaient les malheurs et les désordres de l'Europe. Que si, au contraire, ils constituaient le droit et l'exercice électoral dans l'ordre naturel, s'ils appelaient les grands propriétaires, qui auraient, disait-il, « les connaissances, les habitu- « des, les intérêts, les vertus politiques que « donne, même au moins vertueux, la grande pro- « priété, ils rétabliraient la société européenne « sur ses antiques fondements, indestructibles « comme la nature, qui survivent même aux « révolutions, prêts à recevoir des constructions « régulières, ou, comme ceux d'un *temple célèbre*, « prêts à engloutir les imprudents constructeurs « qui tenteraient d'y élever un édifice que la na- « ture repousse comme la société. Pensez-y, ajou- « tait-il, pensez-y, et pour la France, et pour l'Eu- « rope, et pour vous-mêmes. » Mais on n'y pensa pas. Ses avertissements, dans cette occasion comme dans beaucoup d'autres, furent repoussés, et la chambre même le rappelait un jour violemment à l'ordre pour avoir exprimé le vœu que tous les Français eussent le même dévouement que les Suisses, qui, au 10 août, s'étaient fait tuer au pied du trône.

Il est inutile de dire que M. de Bonald ne fit jamais partie de cette opposition malheureuse qui ébranla le trône et donna tant de force à ses ennemis. Toujours uni au ministère de M. de

Villèle, sans l'approuver en tout, il n'affligea point le cœur si bon de Charles X en persécutant ses ministres. « Les gouvernements, disait-il, « sont partout ailleurs tranquilles, les peuples « heureux à moins de frais, et sans trop s'occu- « per de ceux qui les gouvernent; et l'on dirait « que, dans ce seul gouvernement, les ministres, « objets d'une censure si âpre et si continuelle, « sont plus sujets à faillir parce qu'ils sont plus « surveillés, ou plus corrompus parce qu'ils « sont plus responsables. Comment peut-on har- « celer ainsi les serviteurs sans nuire à la con- « sidération du maître qui les a choisis? Com- « ment peut-on prétendre que tout va mal dans « l'état, sans porter atteinte au respect et à l'af- « fection dus à celui qui en est le chef. » M. de Bonald n'était pas de ceux qui disaient à la tribune *que le Roi n'avait point d'ennemis*, il pensait au contraire qu'il en était environné, mais il ne voulait pas leur donner plus de force par une imprudente opposition.

Honoré des bontés de Louis XVIII, qui daigna le nommer successivement Ministre d'État, Pair de France, membre de l'Académie française [1], il reçut encore une haute marque de confiance de la part de Charles X, quand il fut chargé de la présidence de la commission de censure

(1) L'Encyclopédie du XIXe. siècle dit que le titre de *Vicomte* fut donné à M. de Bonald par Louis XVIII; c'est une erreur: ce titre était depuis longtemps dans sa famille.

établie en 1827 dans l'intervalle de deux sessions, et que les excès de la presse étaient devenus si menaçants. Je m'arrêterai un instant sur cet endroit de la vie de M. de Bonald, parce qu'il n'est pas un des moins honorables.

Si l'on considère combien il était urgent d'établir une censure, et toutefois l'opposition qu'elle rencontrait dans les esprits, opposition aveugle chez les uns et perfide chez les autres; si l'on envisage la faiblesse du gouvernement, roseau à demi cassé, incapable de prêter aucun appui salutaire, on comprendra ce qu'il fallait de dévouement à la religion, au roi, à son pays, pour accepter une pareille commission. Tous les partis s'étaient déchaînés sous la Restauration. La bonté de nos rois n'avait pu adoucir des cœurs pervers, insensibles à tous les sentiments de religion et d'humanité. Tout périssait sous les coups redoublés d'une presse audacieuse; trois millions de mauvais livres imprimés depuis 1814, c'est-à-dire dans l'espace de treize ans, attestaient ses ravages. « Il faudrait désespérer « de la société, disait M. de Bonald, si elle ne sen« tait pas le besoin de mettre un frein à cette li« cence, et de réprimer l'audace toujours crois« sante de cet esprit infernal rentré, comme dit « l'Écriture, *avec sept autres esprits plus mé« chants que lui, aux lieux d'où il était sorti.* »

Or, rien de plus honorable que d'être chargé de surveiller et de réprimer le pouvoir de la

presse, qui s'était élevé à un degré si effrayant de malice, de corruption et de révolte; c'était se trouver en quelque sorte investi de la défense de la Religion désolée, du trône à demi abattu, de l'humanité entière livrée à toutes les fureurs de l'enfer. Tout fut donc tenté pour intimider M. de Bonald ou le rendre odieux; on se plaisait à répandre le bruit que ses fonctions étaient salariées, quoiqu'on sût fort bien qu'elles étaient entièrement *gratuites;* mais il méprisa les menaces et les calomnies, n'envisagea que le bien public, l'obéissance qu'il devait au roi, et le désir qu'il aurait eu de se sacrifier pour son service. Il s'acquitta de son devoir avec assiduité, courage et *désintéressement*, et repoussa les invectives avec modération. « Les membres du Conseil de sur-« veillance de la censure ont accepté, disait-il, « les pénibles fonctions que la volonté royale « (car ils n'en connaissent pas d'autre) leur a « imposées. Ce sacrifice, dont ils ont mesuré toute « l'étendue, ils ont cru le devoir à leur pays et à « leur roi, et cette surveillance, que les journa-« listes de l'opposition et leurs amis trouvent « odieuse, parce qu'elle les blesse dans leurs in-« térêts personnels, ils la regardent *comme* « *aussi digne de la pairie* que la surveillance « des *haras*, des *liquidations* et des *manufactu-« res*. Le poste où l'on peut, *avec le moins d'a-« vantages pour soi-même*, ou même le plus de « *désagréments* et de *dangers*, défendre le mieux

« la religion et la royauté, les mœurs, la société « tout entière contre son ennemi le plus dange« reux, la licence des écrits, *est le poste le plus* « *honorable*, celui qui appartient à la pairie, « appendice de la royauté, royauté elle-même, « et à ce titre, spécialement investie par la cons« titution du devoir et du droit de défendre la « société envers et contre tous.... Et puisqu'on « me force à parler de moi, comment, après « avoir consacré tant d'années de ma vie à la dé« fense de la royauté, après avoir tout sacrifié « à cette noble cause et tout perdu pour elle, « aurais-je pu lui refuser mes services contre l'at« taque la plus dangereuse que la haine de ses « ennemis et l'aveuglement de ses amis lui aient « livrée depuis la Restauration? »

Il répondait à M. le Vicomte de Châteaubriand, qui attaquait aussi cette censure temporaire, et réclamait une liberté illimitée, mais avec une loi terrible, *immanis lex*, avec la *mort* même: « Vos « lois sont une illusion. Plus la loi sera sévère, « plus sera forte et légitime la répugnance des « juges à l'appliquer.... Pourquoi porter des lois « atroces, pourrait-on dire au législateur; pour« quoi exiger des condamnations à mort contre « les auteurs et à ruine contre les imprimeurs, « quand il aurait suffi d'un jugement de censure « qui, en ménageant la personne, la fortune et « l'honneur de l'écrivain et de l'imprimeur, au« rait veillé aux intérêts de la société, en sup-

« primant de l'écrit ce qu'il pouvait renfermer « de répréhensible ? » Cette discussion amena, dit M. Sainte-Beuve, entre M. de Châteaubriand et M. de Bonald, « une rupture ouverte, dans « laquelle le vieil athlète porta au brillant trans« fuge des coups acérés, directs, et qui auraient « paru des blessures profondes, si on y avait « pris garde »

Qu'on lise la brochure de M. de Bonald, *De l'Opposition dans le gouvernement et de la liberté de la presse*, et l'on pourra juger, par la nature de ses réponses, toujours calmes, quoique fortes, quelle était la vivacité des attaques. Nous n'accusons pas l'auteur que nous venons de citer de vouloir renouveler ces attaques. Ses critiques ne sont pas sans bienveillance, mais nous avons lu avec peine, dans ses *Causeries du lundi*, ces paroles : « En plus d'un cas, M. de « Bonald fut un instrument du pouvoir, sin« cère, mais non désintéressé. »

Sur quelle preuve repose une assertion aussi injuste ? M. de Bonald a-t-il jamais fatigué pour lui-même le pouvoir de ses sollicitations ? et cependant il eût été plus excusable que beaucoup d'autres, puisqu'il avait tout perdu pour la cause de la monarchie.

Il fut sans doute *un instrument du pouvoir*, comme tout sujet fidèle doit l'être dans les fonctions publiques, mais jamais il ne le servit qu'avec l'*indépendance* d'un esprit élevé, et le

discernement d'une conscience honnête et éclairée. Ainsi, sous Louis XVIII, de qui seul il avait reçu des bienfaits, il fut souvent dans les rangs d'une opposition qu'il jugeait nécessaire, et sous Charles X, dont il n'avait rien reçu, il ne fit jamais d'opposition, parce que l'opposition était alors *systématique*.

M. de Bonald devait-il refuser les bienfaits qui lui étaient offerts? devait-il repousser ce que le roi, dans sa bonté, daignait lui accorder, soit comme dédommagement de sacrifices faits à sa cause, soit comme récompense de travaux importants, et dont l'utilité ne pouvait être contestée?

Nommé Ministre d'État, et plus tard, élevé à la pairie, il pouvait, en 1830, conserver la pairie et sa dotation, puisqu'*il les tenait de Louis XVIII*, et cependant il les sacrifia à ses principes, comme il leur avait sacrifié sa fortune aux premiers jours de la Révolution, et il mourut sans fortune personnelle. M. Sainte-Beuve avoue qu'il n'avait *jamais fléchi*, *jamais cédé une ligne de terrain* : où découvre-t-il donc ce qui aurait porté atteinte à son caractère? (1)

(1) M. de Bonald tirait peu de profit de ses ouvrages. On lui proposait un jour un libraire qui offrait de meilleures conditions. Il ne l'accepta pas. Lui en ayant demandé la raison, il nous dit que le libraire vendait aussi de mauvais livres, et qu'il ne voulait pas contribuer à favoriser son commerce. Voilà de quelle manière il se laissait dominer par ces circonstances auxquelles, suivant M. Sainte-Beuve, il était très-asservi.

Mais ne seraient-ce pas là des réminiscences de ces assertions fausses répandues dans des mémoires fort connus, et de tout ce qu'on avait débité de calomnieux à propos de la présidence de la censure? Il n'est que trop vrai qu'*il reste toujours quelque chose* de la calomnie, et souvent, même dans les esprits les moins mal disposés. Ces fonctions de président étaient toutes gratuites. Mais en les acceptant, M. de Bonald n'ignorait pas à quel déchaînement des plus mauvaises passions il s'exposait, et il eût regardé comme indigne de lui de ne pas y apporter un entier désintéressement. Il n'était mû que par son zèle pour le bien, par son dévouement au roi, par un désir ardent de réprimer cette liberté de la presse, si fatale à la monarchie, et dont il avait été toujours l'ennemi déclaré.

« Nos députés se trompent, écrivait-il à M. « de Maistre, s'ils croient obéir à leurs commet« tants en réclamant une liberté illimitée d'écrire. « L'immense majorité des pères de famille, des « propriétaires amis des mœurs, attachés à la « religion, aux lois, au gouvernement, et qui, « sans faire des livres, peut-être sans savoir lire, « sont guidés par le bon sens naturel, bien pré« férable, pour la conduite de la vie et des affai« res, aux fausses lueurs du bel esprit, repous« sent de toute la force de leur raison une li« berté sans précaution, qui contrarie toute édu« cation publique, toute surveillance domestique,

« fait pénétrer partout des germes de révolte et « d'impiété. » Mais tel était l'aveuglement de cette époque que l'on ne pardonnait pas à M. de Bonald des principes qui, en effet, n'étaient plus de ce temps-là ; on s'irritait d'une opposition constante aux idées de la génération nouvelle, et à toutes les folles libertés qu'elle réclamait avec fureur, et l'on repoussait avec colère cette *censure* tardive que le salut de la monarchie contraignait d'établir, comme si l'on eût été pressé d'ouvrir la porte aux conspirateurs et de tomber dans l'abîme !

On y tomba en effet, et environ deux ans après, tout était fini. Mais déjà, et dès la fin de 1829, M. de Bonald avait quitté Paris, et s'était retiré dans sa solitude auprès de Milhau, l'âme remplie de noirs pressentiments. Il ne sortit plus de cette retraite. Avec quelle profonde douleur il vit crouler de nouveau ce trône dont le rétablissement lui avait causé tant de joie ! Mais ce malheur ne l'étonna pas. Tant d'attaques contre la religion, tant de mépris jeté sur le pouvoir, tant de faiblesse d'un côté et tant d'audace de l'autre, ne laissaient plus d'espérance. Quelles paroles douloureuses lui échappèrent, quand il apprit que le Roi venait de signer l'arrêt qui proscrivait les Jésuites ! « Dieu veuille, dit-il aussitôt avec douleur, que son arrêt n'ait pas été « signé aujourd'hui dans le ciel ! » Il était persuadé que tout ce que les rois font contre la reli-

gion, ils le font contre eux-mêmes, et que toute infraction à la fin principale pour laquelle ils sont établis, qui est de protéger l'Église, amène des malheurs inévitables. *Le* 8 *mai* 1848, l'empereur d'Autriche rendit un décret qui chassait de ses états *la congrégation des Liguoriens*, *des Liguoriennes, et l'Ordre des Jésuites*, et le 18 mai, il était chassé lui-même de sa capitale avec toute sa famille !

« Il ne vous échappe pas plus qu'à moi, écri-
« vait M. de Bonald à M. de Maistre, que ce
« sont les couronnes les plus catholiques, les
« différentes branches de la maison de Bourbon,
« celles qui ont détruit, il y a soixante ans, l'Ordre
« célèbre qu'elles auraient dû défendre, qui sont
« presque exclusivement les victimes de cette
« terrible vengeance, la France, l'Espagne, Na-
« ples, Lisbonne, et qui expient si cruellement
« les crimes des Choiseul, des Pombal, des d'A-
« randa, et de l'autre dont j'ai oublié le nom. Je
« crois, et je ne puis le dire qu'à un petit nom-
« bre de sages, que c'est la ruine de cet Ordre,
« si nécessaire à la chrétienté, qui entraîne l'Eu-
« rope dans l'abîme, et qu'elle n'en peut sortir
« qu'avec lui ; mais qui lèvera la pierre qui cou-
« vre le sépulcre où il est enseveli ? *La compa-*
« *gnie du diable* ne peut reculer que devant *la*
« *Compagnie de Jésus*, et nous avons des hom-
« mes très-nobles et très-influents qui aimeraient
« mieux revoir les Cosaques à Paris que les Jé-
« suites. »

Il ne comprenait rien à cette fausse prudence. « Que les rois sont forts, disait-il, quand ils sa- « vent *de qui ils sont*, *par qui ils sont*, et *pour-* « *quoi ils sont !* » et il se plaisait à rappeler cette parole de Bossuet « *O Rois*, *régnez hardi-* « *ment.* » (1) Belle parole qui devrait être imprimée dans l'esprit de tous ceux qui sont à la tête des empires ! *O Rois*, *régnez hardiment !* Et pourquoi cette hardiesse ? parce que le pouvoir est divin : *toute puissance vient de Dieu*, dit l'Écriture. Sa force est dans la source même dont il émane. Ah ! si des rois, dignes d'ailleurs de tout l'amour de leurs peuples, avaient régné avec plus de hardiesse et dans un esprit de foi, leur sort n'eût pas été pire, et Troie peut-être serait encore debout : *Trojaque nunc stares !*

M. de Bonald ne se mêla jamais à aucune intrigue ; il ne sollicita aucun suffrage. Le crédit qu'il put avoir quelquefois, il ne l'employa que pour rendre service. Simple dans ses habitudes, sérieux dans ses goûts, exact à toutes les pratiques de religion, on peut dire que la vraie philosophie, la philosophie religieuse avait pénétré jusqu'à son cœur, et y avait établi cette paix qui est le plus grand de tous les biens. Il aimait la liberté et le calme de la campagne ; les occupations de l'agriculture lui faisaient oublier volontiers la politique et la philosophie, ou plutôt

(1) Polit. sacrée.

lui inspiraient souvent de ces réflexions qui sont de la meilleure et de la plus utile philosophie. Une exploitation agricole le charmait : « C'est, « disait-il, une véritable famille dont le chef, pro- « priétaire ou fermier, est le père. Il s'occupe des « mêmes travaux que ses serviteurs, se nourrit « du même pain, et souvent à la même table. « Cette exploitation nourrit tous ceux qu'elle a « fait naître. Elle a des occupations pour tous les « âges et pour tous les sexes ; et les vieillards « qui ne peuvent se livrer à des travaux péni- « bles, finissent leur carrière comme ils l'ont « commencée, et gardent autour de la maison « les enfants et les troupeaux. »

Quelle différence, disait-il, entre cette vie de l'homme des champs et celle de l'industriel occupé tout le long du jour à tourner une manivelle! « Tout développe l'intelligence de l'agricul- « teur, et élève sa pensée vers celui qui donne la « fécondité à la terre, dispense les saisons, fait « mûrir les fruits ; tout tend à rabaisser l'intel- « ligence de l'industriel qui ne voit pas au delà « du maître qui l'emploie, ou tout au plus de l'in- « venteur de la machine à laquelle il est attaché. « L'un attend tout de Dieu, et l'autre ne reçoit « que de l'homme. »

Malebranche méditait les fenêtres fermées ; M. de Bonald, au contraire, aimait à méditer au grand air. La promenade était son exercice favori. C'est là que son esprit méditatif pre-

nait de nouvelles forces, et préparait, mieux que dans le silence du cabinet, les matériaux qu'il devait mettre en œuvre. « Souvent, » dit M. le Comte de Marcellus, qui a consacré à sa mémoire un écrit que nous conservons précieusement, « souvent, dans ces moments de rêverie « où on le voyait se promener seul dans les jar- « dins de la capitale, il travaillait à traduire avec « concision, exactitude et élégance, quelque « phrase énergique de Tacite ou de Cicéron, ses « deux auteurs favoris, ou quelques vers senten- « cieux d'un poëte latin. Rien, me disait-il, ne for- « me le style comme un tel exercice souvent « pratiqué. »

« Je citerai de lui deux quatrains pour faire « juger du talent qu'il aurait eu, s'il avait daigné « être poëte : le premier gravé au bas d'un por- « trait de Fénélon ; il analyse pour ainsi dire ses « quatre principaux ouvrages :

« De Dieu même il sonda l'essence ;
Des états il traça les lois ;
Il donna des leçons aux rois,
Et des préceptes à l'enfance. »

« Le second est la traduction des fameux vers « latins sur le supplice du duc de Montmoren- « cy, décapité à Toulouse, au pied de la statue « d'Henri IV :

« *Ante patris statuam, nati implacabilis ira*
Occubui, indigna morte manuque cadens.
Illorum ingemuit neuter, mea fata videndo :
Ora patris, nati pectora, marmor erant. »

« Louis m'a poursuivi de sa haine inflexible ;
L'image de Henri vit mon trépas honteux ;
Le fils fut implacable, et le père insensible :
Ils étaient de marbre tous deux. (1) »

M. de Bonald avait lu beaucoup de livres d'histoire, et de ces ouvrages que les hommes du monde instruits ne se dispensent pas de connaître. Mais à l'égard de la philosophie proprement dite, il n'y avait plus pensé depuis le collége. Ce ne fut que très-tard qu'il s'en occupa, d'abord dans son *Essai analytique*, ensuite dans ses *Recherches philosophiques ;* mais ce qu'il en écrivit était bien plus le fruit de ses méditations que de ses études. Il ne se consumait pas dans de pénibles recherches historiques ou philosophiques. Il ne s'enfonçait pas dans la poussière des bibliothèques. « L'immense quantité de livres, disait-

(1) Nous trouvons quelques vers à citer dans un petit livre de prières qui, depuis sa jeunesse jusqu'à la fin de ses jours, ne l'avait pas quitté. Il y écrivait des prières qu'il composait, ou qu'il copiait. Il y en a une qu'il composa dans l'émigration ; elle est intitulée, *la Prière de l'émigré :*

O Dieu consolateur, j'osai, dans ma misère,
De mes nombreux besoins me reposer sur toi ;
Fugitif, hôte errant, d'une terre étrangère,
Mes parents, mes amis ne pouvaient rien pour moi :
Seul, tu m'as protégé, tu m'as servi de père ;
En toi j'ai retrouvé ma famille et mon roi ;
Fais que de tes bontés conservant la mémoire,
Dans tes membres souffrants je t'assiste à mon tour ;
Fais que je vive pour ta gloire,
Que je meure dans ton amour.

« il, fait qu'on ne lit plus ; et dans la société des « morts comme dans celle des vivants, les liai- « sons trop étendues ne laissent plus aux amitiés « le temps de se former. » Il remarquait que « si « du siècle de Louis XIV, on remonte à celui « d'Horace et de Virgile, et des temps d'Auguste « à ceux d'Homère, on trouve toujours moins « de secours pour produire et de plus grands « effets produits ; moins de livres à consulter, « et plus de ce génie qui enfante par sa propre « fécondité : image du Créateur qui, pour pro- « duire toutes choses, n'a besoin que de lui-mê- « me. » Il dédaignait toutes les questions de philosophie autour desquelles on languissait autrefois sans utilité : elles ne lui semblaient plus appropriées aux progrès des esprits et à l'état de la société.

On voit par ses ouvrages quelle était son admiration pour Bossuet, ce génie rare qui ne s'égare point dans d'inutiles questions et ne respire que pour la religion. Il retrouvait dans sa philosophie ses propres idées, et dans sa *Politique sacrée* sa propre politique. Il disait, au sujet de cette assemblée de 1682, que ce grand évêque aurait voulu empêcher, et dont les décisions, désapprouvées par le Saint-Siége, devinrent plus tard l'objet des regrets du clergé et de Louis XIV lui-même : « Quand Bossuet voulut poser dans « les quatre articles les limites qui, en France, « séparaient les deux pouvoirs spirituel et tem-

« porel, il manquait, j'ose le dire avec le res-
« pect dû à ce grand homme, il manquait à ses
« vastes connaissances, ce que les plus vastes
« connaissances ne remplacent pas : l'expérience
« la plus hardie en projet, la plus habile en exé-
« cution, la plus désastreuse en résultat, qui ait
« jamais été faite sur un peuple chrétien. Si
« Bossuet eût pu prévoir cette révolution dont
« le profond révolutionnaire Mirabeau donne
« l'*argument* dans ce peu de mots : *qu'il fallait*
« décatholiciser la France pour la démonarchi-
« ser[1], je ne crains pas de dire que ses idées sur
« le pouvoir social, c'est-à-dire sur l'accord du
« pouvoir *universel* du chef de l'Église catholique,
« avec le pouvoir local du chef d'un état parti-
« culier, auraient pris une direction moins locale
« et moins tranchante. »

Par une suite naturelle de ses idées sur la perfection à laquelle le christianisme tend à élever

(1) L'Église est monarchique, et elle favorise cette espèce de gouvernement comme plus naturel et plus propre à maintenir le bon ordre dans la société. Aussi espérait-on, en le détruisant, de détruire aussi l'Église. Le colonel Laharpe, à qui l'on avait confié, dit l'*Univers* (janvier 1853), « l'éducation de « l'empereur Alexandre, disait à notre ancien collaborateur et « ami, le Comte d'Horrer, qui nous l'a souvent répété : Nous « avons inventé le régime parlementaire pour déshabituer en- « fin les peuples de la monarchie ; et quand il n'y aura plus « de monarchie, vous verrez ce que deviendra votre Église. » L'empereur Alexandre eut le bon esprit de maintenir la monarchie dans ses états, et de plus, il mourut catholique. (Voyez *les Mémoires de M. le Prince de Polignac*, *et les écrits du Prince de Hohenloë.*)

l'homme et la société, M. de Bonald se faisait une théorie littéraire dépendante de ses théories sociales. Tout s'enchaînait dans ses pensées et se rapportait à un même principe. Buffon avait dit que *le style est l'expression de l'homme*, M. de Bonald ajouta que *la littérature est l'expression de la société*, c'est-à-dire que la littérature, considérée d'une manière générale, dépendait de l'état social; qu'elle était plus ou moins parfaite selon que la société était arrivée à un âge plus ou moins avancé, et que sa constitution politique et religieuse était plus ou moins conforme aux rapports naturels des hommes entre eux.

Il faisait remarquer que, dans l'enfance des peuples comme dans celle de l'homme, l'imagination est plus tôt éveillée que la raison, et qu'ainsi la littérature devait être alors pauvre d'idées et riche d'images; mais qu'à mesure que le peuple avançait dans la voie de la civilisation, le langage de la raison se faisait mieux sentir, et qu'on trouvait enfin chez les peuples chrétiens la perfection du style, c'est-à-dire un style fort d'idées et sobre d'images, parce que la société chez ces peuples était parvenue à cet âge de virilité où la raison prend le pas sur l'imagination. Il ne prétendait pas sans doute faire l'application de cette théorie jusque dans les moindres détails, mais enfin la religion, qui tend à perfectionner l'homme et la société, était toujours pour lui la cause première et cachée des diffé-

rences qu'on aperçoit dans le style des divers peuples et des diverses écoles de littérature.

Ainsi, d'après ces principes, il ne voyait, par exemple, de véritable éloquence politique qu'au sein des sociétés chrétiennes, c'est-à-dire de cette éloquence religieuse et politique qui expose les principes naturels d'ordre social, et enseigne les devoirs d'une morale universelle. Ainsi, dans la poésie, il mettait au premier rang des chefs-d'œuvre de l'esprit humain *la Jérusalem délivrée*, parce qu'elle chante le triomphe de la chrétienté dans la lutte terrible qu'elle eut à soutenir contre l'erreur armée de toute la puissance des infidèles : sujet grand, majestueux et d'un intérêt général. Il trouvait que, dans ce poëme, tout était élevé dans les motifs, noble dans les moyens, juste et vrai dans les idées. « Ce qui distingue, disait-« il, le génie du Tasse, et fait de son poème le « tableau le plus parfait de ce que doit être la « société chrétienne, c'est le caractère à la fois « religieux et politique de ses guerriers ; ce mé« lange de douceur, de force, de foi, de cou« rage, de grandeur et de soumission, qui con« stituent l'homme public, et dont le christia« nisme seul a connu le secret. »

On a reproché à M. de Bonald d'être trop *absolu* dans ses principes ; mais au moins ceux qui l'ont connu savent combien il était indulgent pour les personnes : « Au physique, disait-il, la « force employée avec adresse vient à bout de

« tout ; au moral, des principes *inflexibles* et « un caractère *liant* prennent sur les hommes « un grand ascendant. Ce sont ceux dont il est « dit : *Heureux ceux qui sont doux, parce qu'ils « possèderont la terre!* » Je ne crois pas qu'il ait eu d'ennemis passionnés parmi les adversaires de ses opinions. Quant au reproche qu'on lui adresse, on doit considérer que *la vérité* ne souffre pas d'accommodement; que la modifier, c'est la détruire ; qu'elle ne se place pas, comme la vertu, dans le milieu, mais dans les extrêmes. On s'étonna qu'il eût dit un jour que Dieu, c'est-à-dire la vérité même, *est nécessairement intolérant de toutes les erreurs.* Cette proposition excita même une espèce d'orage parmi les gens de lettres, et Madame de Genlis se donna la peine de la justifier dans ses *Souvenirs de Félicie.* Cependant rien n'était plus naturel et plus évident; et pourtant, cette même proposition, énoncée depuis près de cinquante ans, n'a pu être digérée encore. Le *Constitutionnel* y revenait l'année dernière: « Voilà Dieu, disait-il, compromis, dans la « bouche d'un homme pieux, par une expression « malheureuse. » Mais cet homme pieux n'aurait-il pas été lui-même fort compromis, s'il avait dit que celui qui est *la vérité même tolérait l'erreur ?*

Non moins sévère pour ce qui est mauvais qu'absolu à l'égard de la vérité, il ne souffrait pas que des livres ou des journaux impies ou li-

cencieux entrassent chez lui. Il aurait désiré qu'on donnât des éditions châtiées d'une foule d'ouvrages. Jamais ni Rousseau, ni Voltaire, ni les écrits d'aucun philosophe du XVIIIe siècle ne furent admis dans sa bibliothèque. Il avait un exemplaire de *l'Esprit des lois*, mais fort raturé, et même déchiré dans les endroits les plus répréhensibles. « Cet ouvrage, disait-il, manque de « gravité, et sa profondeur n'est souvent que de « la concision. Montesquieu ne pouvait pas bâtir. « Supérieur à tous pour les distributions et les « détails, il n'a pas su établir les fondements ; « il a manqué la famille : il a dit que le divorce « a ordinairement une grande utilité politique : « maxime destructive de toute constitution mo- « narchique. »

La flexibilité de son esprit et la fécondité de son imagination étaient remarquables. Il traitait avec une égale facilité des sujets de politique, de métaphysique et de littérature, et quelque vulgaires et rebattus qu'ils fussent, ils prenaient sous sa plume une physionomie nouvelle. Les idées politiques et religieuses qui le dominaient se reproduisaient dans les sujets mêmes qui en paraissaient le moins susceptibles, et s'y fondaient, pour ainsi dire, d'une manière toute naturelle et tout à fait satisfaisante pour l'esprit. C'est ce qui donnait aux divers articles qu'il insérait dans les journaux ou dans divers recueils périodiques, un intérêt qui les faisaient toujours

rechercher. « M. de Bonald, dit M. Sainte-« Beuve, est un des écrivains dont il y aurait le « plus de grandes ou spirituelles pensées à ex-« traire; on en ferait un petit livre qu'on pour-« rait intituler, *Esprit*, ou même, *Génie de M. de « Bonald*, et qui serait très-substantiel et très-« original. » *(Constit.* 18 août 1851.*)*

On ne pouvait pas dire sans doute qu'il eût *marché avec le siècle ;* mais il répondait à ceux qui lui en faisaient un crime qu'ils prenaient pour un siècle les courts moments où ils avaient vécu. « Depuis Tacite, disait-il, on appelle l'es-« prit du siècle tous les désordres qui y domi-« nent, *seculum vocatur.* Ce n'est pas avec un « siècle, c'est avec tous les siècles qu'il faut mar-« cher; et c'est aux hommes, quelquefois à un « homme seul, qu'il appartient de ramener le « siècle à ces *lois éternelles* qui ont précédé les « hommes et les siècles, et que les bons esprits « de tous temps ont reconnues. »

Mais c'est précisément la considération de ces *lois éternelles* qui offusque le plus certains esprits. Ils veulent bien de l'éternité des lois pour maintenir le soleil et la lune dans leurs orbites, mais ils n'en veulent plus lorsqu'il s'agit du *pouvoir*, ce soleil de l'*ordre social.* Il faudrait qu'à son égard, il n'y eût rien de fixe, rien de nécessaire, et que le caprice des peuples pût tout déplacer à son gré.

« Dans la société, dit M. Sainte-Beuve, M.

« de Bonald croit à un ordre particulier, aussi « naturel et aussi nécessaire que l'ordre géné-« ral de l'univers. »

Et pourquoi n'y croirait-il pas? pourquoi n'y aurait-il pas un ordre naturel et nécessaire, puisque cet ordre existe dans la famille, élément de la société, et *modèle de toutes les sociétés*, comme dit Bossuet. Cela empêche-t-il que les sociétés qui se sont écartées de ce modèle ne soient *très-légitimes?* Non, sans doute; mais ne peut-on pas soutenir que leur état est moins parfait, moins propre à assurer le plus grand bien des peuples, et à les mettre à l'abri des révolutions, puisque leur constitution s'éloigne de la constitution qui est la plus naturelle?

« M. de Bonald marche donc dans sa voie, con-« tinue M. Sainte-Beuve, tranquillement, fer-« mement, *sous l'œil de Dieu*, et de ceux qu'il « a proposés, comme au temps de Moïse et du « Décalogue; comme au temps de Grégoire VII, « d'Innocent III; comme au temps de Saint Louis.» Eh bien! qu'y a-t-il à dire à cette marche toujours ferme sous l'*œil de Dieu?* n'est-elle pas très-digne de louange, et n'est-ce pas au fond la marche *obligée?*

« Que lui importe, ajoute-t-on, que Voltaire « soit venu? » Il lui aurait au contraire importé beaucoup qu'il ne fût pas venu. « Voltaire ne « lui paraît que le plus grand des beaux esprits. » Il lui paraissait bien davantage: c'était pour lui

l'écrivain le plus coupable et le plus dangereux qui eût jamais paru. Sa profonde perversité faisait disparaître à ses yeux ses talents frivoles. « Montesquieu ne lui semble écrit bien souvent « qu'avec la même légèreté qui a dicté les lettres « persanes. » C'est très-vrai, et M. de Bonald n'a pas été le seul qui en ait jugé ainsi. N'a t-on pas dit que son *Esprit des lois* était plutôt de l'*esprit sur les lois*, et est-on porté à voir rien de bien grave dans celui qui a souillé sa plume par un livre qui offense la religion et les mœurs ?

Nous acceptons ces critiques comme des éloges ; et malgré « ce mélange perpétuel que lui « reproche le même écrivain, de moyens étroits, « de croyances *bornées* et de hautes vues », c'est cependant cette manière de penser juste, ferme, invariable, toujours fixée sur la religion et le bien de la société, qui l'a élevé, aux yeux de beaucoup d'hommes éclairés, au premier rang des écrivains de nos jours.

Inaccessible aux influences d'une société en dissolution ; immobile, si j'ose m'exprimer ainsi, parmi cette affligeante mobilité des hommes et des choses, M. de Bonald fut comme un homme à part. Les nouveautés ne le séduisirent pas ; le mouvement ne l'entraîna pas ; ses principes ne fléchirent pas. Une heureuse vieillesse fut le fruit d'une vie toujours dirigée par la raison et la religion. Il n'éprouva aucune infirmité ; sa vue ne

baissa pas, son esprit conserva une vigueur bien rare dans un âge aussi avancé. Il était dans sa quatre-vingt-septième année quand nous eumes la douleur de le perdre, le 23 novembre 1840.[1]

Si ses jours avaient été nombreux eu égard à la durée ordinaire de la vie, ils n'avaient pas toujours été bons; et puisqu'au bout de la carrière, la vie la plus longue paraît toujours très-courte, quand il envisageait son exil, sa longue séparation de sa famille, sa fortune deux fois renversée, et plus que tout cela, les malheurs publics!! il pouvait bien dire, comme Jacob au roi d'Égypte, et avec plus de raison encore, puisque le saint patriarche n'avait pas vu la société renversée par des sophistes: « Les jours de « mon pèlerinage ont été courts et mauvais: « *Dies peregrinationis meæ.... pauci et mali.* » (*Gen.* 47.)

« L'avenir, disent le *journal* et l'*écrivain* déjà « cités, réservera, je crois, à M. de Bonald une « assez haute place. A mesure que les âges s'é- « loignent et que les institutions s'évanouissent, « on sent le besoin d'en résumer de loin l'es- « prit dans quelques figures et dans quel- « ques noms. Le nom et le personnage de M. « de Bonald sont une de ces représentations « les plus justes et les plus fidèles qu'on « puisse trouver de l'ordre monarchique et

(1) M. de Bonald a laissé quatre enfants, dont l'un est aujourd'hui Cardinal et Archevêque de Lyon.

« religieux, pris au sens le plus absolu.... Il a « été un des derniers sur la brèche, et n'a pas « cédé un ligne de terrain en théorie. Ceux « qui pousseront le plus par leurs systèmes « vers les formes encore mal définies de la « société nouvelle, croiront s'honorer eux-mê- « mes en le respectant. »[1]

Ces aveux dictés par la vérité doivent être accueillis avec empressement. C'était bien en effet de l'ordre politique tel qu'il convient le mieux aux hommes, et de l'ordre religieux tel que le ciel l'a établi, que M. de Bonald avait voulu toujours être le représentant et le défenseur. Mais de même que, dans la société religieuse, il n'y a pas de *formes mal définies*, et qu'on n'est pas réduit à les chercher encore, comme ces fanatiques d'Angleterre dont parle Bossuet, qui, « dix-sept cents ans après Jésus- « Christ, cherchaient la religion, et n'en avaient « point d'arrêtée, »[2] M. de Bonald ne pensait pas non plus que la société politique, livrée au hasard, marchât sans règles fixes, et n'eût pas aussi ses *formes définies*. Il ne pouvait croire que, six mille ans après la création du monde, après toutes les leçons de l'histoire et une si longue expérience, on ne connût pas encore quelle était la *forme* de société la plus favorable aux hommes, la plus conforme à leur nature, la

(1) *Constitutionnel* du 18 août 1851, article de M. Sainte-Beuve
(2) Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.

plus propre à maintenir l'ordre et la tranquillité dans les choses humaines.

C'était à indiquer cette *forme*, ou ce gouvernement le plus naturel ; c'était à mettre dans tout leur jour ces règles éternelles de la société, et à les défendre contre des théories subversives de toutes les lois divines et humaines, qu'il consacra sa vie entière, quoique, dans cette lutte persévérante de la vérité contre l'erreur, au lieu de trouver, comme il le disait, des critiques disposés à l'éclairer, il ne rencontrât bien souvent que des ennemis pour l'outrager.

« Avec un esprit ferme, pénétrant, très-cul-
« tivé, dit l'excellent écrivain M. Louis Veuillot;
« avec un goût exquis, une aménité parfaite, et
« qui ne s'est pas plus démentie que ses convic-
« tions durant un combat de quarante années ;
« avec une vie droite, modeste, toute donnée
« aux lettres, et cependant toute pure, on dirait
« volontiers toute sainte ; avec ces mérites et ces
« vertus, il ne rencontra que l'impopularité la
« plus violente qui fut jamais. » [1] D'où vient cette contradiction si singulière et si fâcheuse pour l'humanité ? C'est que la vérité a ce triste privilége d'inspirer une haine furieuse contre ses défenseurs. On ne présente pas impunément la lumière à une génération qui la rejette et lui ferme les yeux. M. de Bonald le savait, mais il n'en fut pas ébranlé. Il avait l'âme très-noble,

(1) *Univers*, 24 août 1851.

les sentiments très-élevés ; c'était véritablement *un demeurant d'un autre âge*, suivant l'expression d'un écrivain célèbre, qui croyait lui faire un reproche ; mais il ne se trompait pas : M. de Bonald demeurait en effet en arrière du siècle actuel. Tout ce qu'adorait ce siècle, la fortune, la gloire, la faveur populaire, si inconstante, et souvent si mal placée, il ne l'adorait pas. Ces vanités n'étaient pas le but de ses travaux. Il ne vit jamais qu'une seule chose : son devoir, c'est-à-dire l'obligation de consacrer à la religion et à la défense de l'ordre social les talents que le ciel lui avait départis.

DÉFENSE

DES PRINCIPES PHILOSOPHIQUES

DE M. DE BONALD

CONTRE DE RÉCENTES CRITIQUES.

Extrait du journal l'UNION du 17 *avril* 1852.

Nous lisons dans l'*Univers* une lettre d'un grand intérêt : c'est la défense de M. de Bonald, notre illustre philosophe, par M. V. de Bonald, son fils, contre quelques attaques du R. P. Ventura.

Tout n'est pas également rigoureux dans cette apologie, surtout dans ce qui se rapporte à la méthode philosophique de Descartes, mais tout mérite un grand respect ; et nous, qui tenons aux renommées que la science et la religion ont consacrées, nous avons une raison particulière d'honorer celle

d'un homme qui a donné en France le signal d'une réaction éclatante contre le matérialisme. M. de Bonald n'a point fait école dans le sens mesquin du mot, mais il est resté le maître de quiconque a fait effort, dans ce siècle, pour arracher la philosophie aux routines sceptiques du siècle antérieur. A ce titre, le P. Ventura lui a rendu plus d'une fois hommage; et ce sont des malentendus (1) sans doute qui ont donné lieu à la controverse élevée entre le savant Théatin et le fils de l'illustre ami de M. de Maistre.

Qu'il nous soit donc permis de nous associer aux témoignages dont l'*Univers* fait précéder la lettre de M. de Bonald.

LAURENTIE.

On lit dans *l'Univers :*

Le R. P. Ventura a jugé convenable d'attaquer dans ses conférences l'auteur de la *Législation primitive*, et de lui attribuer des doctrines fausses et dangereuses. Le fils de M. de Bonald a adressé au célèbre Théatin, pour venger la mémoire de son père, une réponse qu'il nous prie de publier. Nous ne pouvons pas refuser. Nous nous souvenons de ce que les catholiques de France doivent à cet homme éminent, l'une de leurs gloires; nous savons tout ce que nous-mêmes nous tenons de lui : défendre son honneur est, pour nous aussi, un devoir de piété filiale.

DU LAC.

LETTRE AU R. P. VENTURA,

A L'OCCASION DE LA SECONDE ÉDITION DE SES CONFÉRENCES.

« Mon Révérend Père,

« Comme, dans le recueil de vos *Conférences*, vous faites l'honneur à mon père, M. le Vicomte de Bonald, de vous occuper de ses écrits, hon-

(1) Je répondrai à cette observation et à celles de *l'Univers* dans la suite de cet ouvrage. Je suis loin de reconnaître qu'il y ait ici aucun malentendu, comme le dit *l'Union*. Le Père

neur, pour le dire en passant, qu'il paie un peu cher, vous me permettrez de vous présenter quelques observations sur ce qu'il peut y avoir d'exagéré ou d'entièrement inexact dans vos diverses critiques. »

« Je l'aurais fait plus tôt, si je n'avais espéré de trouver dans votre seconde édition, des corrections ou des modifications que vous sembliez avoir promises. Mais cette espérance ne s'étant pas réalisée, je n'ai plus de motifs de différer à répondre. C'est, en quelque sorte, pour moi un devoir de piété filiale. »

« Je suis sans doute reconnaissant de tout ce que vous mêlez à vos critiques de flatteur et d'honorable ; mais la vivacité de votre langage, je dirais presque l'amertume de vos expressions en certains endroits, contrastent péniblement avec vos éloges, et les tempèrent un peu. »

« J'avouerai cependant que bien des choses ont pu échapper à votre plume sans aucun mauvais vouloir. Toutes les langues, et particulièrement la langue française, ont des délicatesses, des susceptibilités qui ne peuvent jamais être bien senties des étrangers, même de ceux qui possèdent le mieux ces langues ; mais vous aviez autour de vous, mon Révérend Père, des *amis*,

Ventura blâme la méthode de Descartes, et je montrerai que cette méthode n'est pas particulière à ce philosophe ; que c'est celle qu'on a toujours suivie jusqu'au moment où le *Lamennaisisme* apparut. Ce qu'on appelle une *routine sceptique* est au contraire la marche naturelle et la seule possible.



des *éditeurs dévoués*, qui pouvaient vous avertir. »

« Je vais passer brièvement en revue les divers reproches que vous adressez à M. de Bonald. Ils sont au nombre de quatre, savoir : l'oubli des travaux scolastiques ; une méthode de philosophie que vous jugez vicieuse ; une définition de l'homme qui vous paraît fausse, et des erreurs sur l'origine des idées, pareilles à celles de Locke. Je conviens, mon Révérend Père, que vous avez raison sur le premier point, mais votre reproche est un peu exagéré. Était-il donc rigoureusement nécessaire d'étudier les scolastiques pour penser juste en philosophie ? Le même reproche peut être adressé à tous ceux qui, avant lui et depuis Descartes, ont écrit sur des matières philosophiques. Qui donc, à dater de cette époque, s'occupait en France des auteurs du moyen âge ? On n'étudiait ces grands docteurs que sous le rapport de la théologie. On ne recherchait point l'autorité de Saint Thomas ou de Saint Bonaventure dans les discussions purement philosophiques. On avait tort, sans doute, mais c'était ainsi. Bossuet nomme à peine une ou deux fois le Docteur angélique dans son traité philosophique *de la Connaissance de Dieu et de soi-même ;* Malebranche ne l'invoque guère plus, et Fénélon ne le cite pas du tout dans ses nombreux écrits sur la métaphysique. Il semble

qu'en dehors de la théologie, on ne le connaissait plus. » [1]

« La philosophie de Descartes avait dégoûté de l'étude des scolastiques ; l'abbé Fleury s'était moqué de leurs subtilités. [2] Il n'est pas étonnant que M. de Bonald, qui n'était ni théologien ni philosophe de profession, ne les eût pas étudiés. Et comment l'aurait-il fait, ne s'étant appliqué à écrire que bien tard, et au fort de la révolution, lorsqu'il était proscrit, obligé de fuir, et dénué de tout secours pour ses travaux ? Quel temps pour s'occuper des scolastiques et feuilleter leurs *in-folio !* Ses ouvrages furent le fruit de ses réflexions bien plus que de ses lectures. Il fit presque sans livres ce que beaucoup d'autres n'auraient peut-être pas fait avec des livres et dans le calme de la position la

(1) Je suis bien éloigné de vouloir dire que, pour le fond des choses, les principes philosophiques de Bossuet, de Fénélon et de tous les bons auteurs, diffèrent de ceux de Saint Thomas ou de Saint Bonaventure, mais seulement que les noms de ces grands personnages, et celui des autres écrivains scolastiques, étaient moins cités que celui de Saint Augustin, par exemple.

(2) Je veux dire que la philosophie de Descartes avait dégoûté des *abus* de la scolastique, car sa méthode est absolument la même. Il a fait seulement disparaître une foule de termes dont on ne se rendait peut-être pas assez bien raison ; qui ne présentaient pas des idées claires ; qui embarrassaient le raisonnement, et lui ôtaient la précision et la clarté. Peut-être aussi avait-il été quelquefois trop loin : ainsi, il avait banni les *formes substantielles*. Avait-il raison en cela ? Ce ne serait pas aisé à décider.

plus heureuse. (1) D'ailleurs, il ne se proposa, jamais de rédiger un traité de philosophie. Plus occupé de questions politiques et d'ordre social que de toute autre chose, il ne discuta, pour ainsi dire, que par occasion certains points de philosophie, et selon les rapports qu'ils avaient avec les erreurs dominantes. » (2)

« Il est très-utile, très-important sans doute de ne pas négliger la scolastique, et vous avez très-bien fait, mon Révérend Père, de la remet-

(1) Dans la préface de son premier et plus important ouvrage, M. de Bonald dit en effet « qu'occupé des devoirs sa« crés que la nature lui impose, livré à des inquiétudes de « plus d'un genre, dénué de livres et de secours, il n'a pu « donner à son ouvrage la perfection dont il était suscepti« ble. » Il était alors confiné avec deux de ses enfants dans une ville d'Allemagne.

(2) Cette expression, *par occasion*, est très-juste, et je la maintiens malgré les critiques acerbes du P. Ventura. Il est question ici de la philosophie *scolastique*, à laquelle M. de Bonald *n'avait rien compris*, dit ce religieux. Il est vrai que M. de Bonald ne s'en était jamais occupé, qu'elle n'entrait pas dans le plan de ses ouvrages, et qu'il n'en traite que peu de questions, et par occasion. Sa philosophie, comme il le dit lui-même, n'est pas celle de l'homme isolé tel que le considère la scolastique, mais de l'*homme social*, de l'homme envisagé dans ses rapports avec ses semblables; philosophie dont il fait une application continuelle à la religion, à la politique, aux principes constitutifs des états, à la recherche de la meilleure forme de gouvernement, laquelle n'est pas pour lui le régime *populaire*, *constitutionnel*, *parlementaire*, mais la monarchie *absolue*, tempérée par de sages institutions. Tout cela n'a aucun rapport aux questions quelquefois oiseuses de la scolastique.

M. de Bonald écrivait dans le même esprit que M. de Maistre, dont le Père Ventura *n'aime*, dit-il, *ni la philosophie ni la politique*.

tre en honneur parmi nous : on y trouvera toujours cet *or caché* qu'y découvrait Leibnitz ; mais, à la rigueur, on peut s'en passer, parce qu'on peut puiser soi-même aux sources où les auteurs du moyen âge avaient eux-mêmes puisé. »

« Vous reprochez, en second lieu, à M. de Bonald de suivre une méthode de philosophie qui s'appuie uniquement sur la raison, et que vous appelez *inquisitive*, au lieu de la méthode *démonstrative*, qui vous paraît la seule légitime, parce qu'*elle prend son point de départ dans la foi.* Vous dites de la première qu'elle est *sans base, et qu'elle sera toujours sans résultats.* Cependant cette philosophie était celle de Descartes, de Leibnitz, de Fénélon et de bien d'autres. M. de Bonald, sans penser à aucune méthode en particulier, suivit celle qui lui paraissait la plus naturelle, qui se présentait la première à l'esprit, qui était la mieux appropriée aux adversaires qu'il avait à combattre. » (1)

(1) Je ne puis comprendre que ces paroles aient pu donner lieu à *l'Univers* de dire : « Comment se fait-il que le R. P. » Ventura, et M. V. de Bonald lui-même, aient pu voir un Car« tésien dans M. de Bonald ? » Que le P. Ventura l'y ait vu, je m'en étonne mais pour moi, je suis bien loin d'avoir eu cette pensée ; j'ai dit expressément que M de Bonald ne s'attachait *à aucune école ;* qu'il suivait son inspiration, et adoptait la méthode qui lui paraissait la plus naturelle, sans s'embarrasser de qui elle était. Il eût été bien étonné de cette accusation de *cartésianisme.* Mais il y a ici une confusion d'idées que nous expliquons, page 163.

« A l'époque où il écrivait, il n'était guère possible de prendre un point de départ dans la foi, puisqu'elle était presque entièrement éteinte dans les régions de la science par les efforts du matérialisme du dix-huitième siècle. On ne voulait alors ni de la révélation ni de la croyance en Dieu ; il n'y avait d'autre ressource avec les philosophes incrédules que de chercher dans les lumières de la raison un principe fondamental incontesté, sur lequel on pût asseoir un bon système de philosophie. On pouvait différer ou se tromper dans le choix de ce principe, mais la méthode en elle-même était excellente et très-naturelle. » (1)

« Je ne comprends pas, mon Révérend Père, que vous puissiez dire qu'une méthode qui s'appuie sur une vérité prise dans la lumière naturelle de la raison, *est sans base et sans résultat;* n'est-ce pas nier l'intelligence et les règles naturelles de logique qui sont en nous? Si l'on ne peut espérer de trouver de certitude, ni dans le premier principe donné par la raison, ni dans les conséquences qu'on en déduit, à quoi se ré-

(1) Saint Thomas fait remarquer, et le sens commun le dit assez, que, lorsqu'on discute avec les impies qui ne veulent point de l'autorité de l'ancien ni du nouveau Testament, on doit recourir à la lumière naturelle de la raison, à laquelle tous sont obligés de céder : *Hi vero neutrum recipiunt : unde necesse est ad naturalem rationem recurrere, cui omnes assentire coguntur.* (*Cont. Gent.* 1. c. 11.) Donc, c'est à tort qu'on reproche à M. de Bonald d'avoir suivi ce que le P. Ventura appelle la méthode *inquisitive*.

duit donc la faculté de raisonner que le Créateur a donnée à l'homme, et qui est son attribut distinctif ? La *science* ne serait donc qu'un vain mot; mais il n'en est pas ainsi; sa certitude est dans la lumière naturelle, comme la certitude de la foi est dans la lumière surnaturelle. On peut donc toujours arriver à la science, c'est-à-dire *à un résultat* certain, en partant d'un premier principe d'évidence naturelle et en raisonnant comme il faut. Jamais on n'a suivi d'autre méthode en philosophie. »

« Ce qui jette de l'embarras dans tout ceci, c'est que vous négligez de définir avec précision ce que vous entendez par la *philosophie*. « Si elle « n'est pas démonstrative, dites-vous, elle ne « sera jamais rien. » Mais il semblerait au contraire, d'après les idées généralement reçues jusqu'à nos jours, que si elle est *démonstrative*, c'est-à-dire si elle s'appuie sur la foi, ce ne sera plus de la philosophie proprement dite. « La philo- « sophie, dit Fénélon, *c'est la raison*, et dans ce « genre, on ne doit suivre que *la raison seule*. » Vous le voyez, la raison, et non la foi, la raison, qui commence notre instruction, et qui nous amène à la foi, qui l'achève. »

« M. de Bonald ne pouvait donc faire mieux que de suivre, avec Descartes et Fénélon, une méthode qui paraît la seule possible. Si elle avait réellement les conséquences désastreuses que vous énumérez; « si elle était l'ennemie du

« principe religieux ; si elle s'en défiait ; si elle « le haïssait comme son rival ; si elle feignait de « prendre la religion dans son alliance et son « amitié pour la dégrader, l'humilier et la per- « dre, » croyez-vous, mon Révérend Père, que des hommes religieux et éclairés s'y fussent trompés ? Ne se seraient-ils pas empressés de la renier ?»

« Il est fâcheux de vous entendre dire que, « si on n'abandonne cette philosophie *inquisi-* « *tive*, on doit se résigner à voir paraître sur la « scène du monde philosophique des comédiens « philosophes, des charlatans de la science, qui, « après avoir fait un peu de bruit, iront se per- « dre dans les coulisses de l'oubli et du mépris. » Beaucoup d'hommes célèbres ont été partisans de cette philosophie, et nous ne voyons pas encore qu'ils se soient perdus dans ces funestes coulisses : ils continuent à jouir d'une réputation méritée, et l'on n'est pas disposé à oublier les services que la religion et les sciences ont retirés de leurs travaux. »

« Descartes même, le premier (1) dans cette philosophie *inquisitive*, ce *bon Descartes*, pour lequel vous auriez presque de la pitié, n'est pas non plus rentré encore dans les *coulisses de l'ou-*

(1) Quand je dis *le premier*, on entend bien sans doute que je ne prétends pas que Descartes ait *le premier* employé la méthode fondée sur la raison : tous les philosophes sans exception l'avaient suivie. Mais il y fut *le premier* par la rigueur géométrique qu'il y apporta. Nul n'avait poussé aussi loin la précision.

bli. Mais aussi ne faut-il pas l'y pousser en exagérant son doute méthodique, que vous appelez un *doute universel.* S'il eût douté de tout, il ne serait jamais arrivé à rien. Son doute n'était pas *universel*, puisqu'il conservait une première vérité pour fondement de son édifice. C'était la même méthode que celle de Saint Augustin, qui, disputant avec les académiciens, ne songeait pas à aller prendre son point de départ dans la foi, mais bien dans la lumière naturelle: « Commençons, leur disait-il, par une première « vérité : je sais que j'existe, *scio me vivere.* » Ne vous en déplaise, mon Révérend Père ! voilà bien la méthode *inquisitive* que vous blâmez. Saint Augustin, comme le *bon Descartes*, prend son point de départ dans la lumière naturelle, dans *la certitude de son existence*, et il croit par là arriver à un résultat. Pourquoi donc reprocher à M. de Bonald d'avoir suivi la même route ? » (1)

« Passons au troisième reproche, relatif à la définition de l'homme. Dire que l'homme *est une intelligence servie par des organes* peut être une définition *incomplète*, mais non erronée. Elle peut ne pas marquer assez l'union *sub-*

(1) Je m'étonne que le P. Ventura déclare qu'il ne sait d'où ces paroles de Saint Augustin sont tirées. Je le lui montrerai page 146. « Ce prétendu, *je sais que j'existe*, n'a rien à « faire, dit-il, avec le, *je pense* , *donc je suis*, de Descartes. » Je ferai voir que Pascal et bien d'autres en jugeaient tout autrement.

stantielle des deux natures, mais elle ne l'exclut pas. Une définition ne peut pas tout dire : c'est un discours abrégé et restreint aux points les plus saillants de l'objet défini ; c'est un texte qui a besoin de développement. Il fallait surtout indiquer ici la distinction des natures et leurs fonctions diverses. Saint Augustin définit l'homme : *Anima rationalis, mortali atque terreno utens corpore ;* Bossuet dit aussi qu'on peut le définir : *Une âme raisonnable se servant d'un corps.* Ces définitions incomplètes ne sont pas taxées d'erreur ; elles n'excluent rien de ce qui est essentiel à l'homme, et se prêtent à tous les développements nécessaires, comme Bossuet le fait voir. »

« Au lieu de critiquer amèrement cette définition, il eût été plus équitable de rappeler l'heureux effet qu'elle produisit. On était alors livré aux doctrines les plus impies. La définition de l'homme par Saint-Lambert était reçue dans les écoles, et y régnait avec audace : il était pressant d'opposer à cette définition absurde et coupable une définition plus noble, plus vraie, tout à la fois concise et brillante, qui fût capable de lui disputer l'empire et de la faire disparaître. Et c'est, en effet, ce qui arriva. La définition de M. de Bonald fut avidement reçue : ce fut un trait de lumière qui perçait une nuit obscure. L'impression fut vive et durable, et dès ce moment, on n'osa plus citer la définition gros-

sière de Saint-Lambert. Beaucoup d'esprits égarés en furent frappés, et au sein même de l'École de Médecine de Paris, en proie, à cette époque, au matérialisme, un jeune médecin de beaucoup de science et de talent, proche parent d'un professeur très-célèbre, de Bichat, soutint une thèse intitulée, *De la division la plus naturelle des phénomènes physiologiques* (1802), dans laquelle il développait et s'efforçait de faire prévaloir la définition donnée par M. de Bonald : « Définition sublime, disait-il en présence de « toute l'École, qui, en fixant notre attention « sur la plus belle partie de nous-mêmes, expli« que en un mot la raison des phénomènes phy« siologiques, et la fin naturelle de toute orga« nisation. »

« Et cette impression favorable n'est pas même encore effacée ; car récemment, un des professeurs les plus savants qui aient illustré l'École de Médecine de Montpellier, M. Lordat, rappelait cette *définition* de l'homme *:* « Vous savez, « disait-il à ses élèves, combien elle a fait for« tune : tout le monde la répète, ou oralement « ou par écrit*;* elle n'a pas trouvé de censeurs ; « elle n'a pas été même attaquée par ceux qui « disent que l'*intelligence est le résultat physique* « *de l'organisation.* » (8e leçon, 1849.)

« Je doute fort, mon Révérend Père, qu'avec une définition plus rigoureuse et dans les termes mêmes de l'École, on eût obtenu le même succès

contre le matérialisme, et qu'on eût détrôné Saint-Lambert. »

« Vous déclarez, dans votre deuxième conférence, que cette définition est *radicalement fausse;* vous la traitez même avec une espèce de mépris : « L'une vaut l'autre, » dites-vous en la rapprochant de celle de Platon. Mais j'oserai vous citer encore une autorité en sa faveur, celle d'un homme éminent par son caractère, sa science et son éloquence : « Pour parler, écrivait-il, d'une « façon plus exacte et en même temps plus ho- « norable pour l'homme, la définition *qui lui « convient le mieux* est celle-ci : « L'homme est « une intelligence servie par des organes. » Elle « n'attribue rien à l'homme qui ne lui appar- « tienne ; elle le distingue de tout ce qui n'est « pas lui ; elle le range dans la classe des êtres « intelligents, où il doit être ; elle le définit par « tout ce qui l'élève et l'ennoblit ; *elle est donc « vraie....* J'ose affirmer que cette définition, « bien développée, équivaudrait à un traité com- « plet de physiologie. »

« Quel était ce personnage éminent qui faisait ce bel éloge? C'était vous-même, mon Révérend Père ! Ce que vous disiez être vrai, vous le déclarez aujourd'hui *radicalement faux.* »

« Mais soyons justes : si cette définition laisse quelque chose à désirer ; si, considérée en elle-même, et indépendamment de l'heureux effet qu'elle produisit, elle a pu être trop louée, elle

est aussi aujourd'hui trop dépréciée. Excellente pour le temps où elle parut, elle a été jugée depuis avec plus de sang-froid et un peu moins de faveur. Mais on doit toujours lui conserver un souvenir reconnaissant de son apparition au milieu des ténèbres du matérialisme. »

« J'arrive, mon Révérend Père, au dernier point de votre critique. Celui-ci est le plus grave, mais aussi le moins mérité; permettez-moi d'ajouter, avec tout le respect qui vous est dû, le plus injuste. »

« Selon vous, M. de Bonald aurait entièrement méconnu l'*activité* propre à l'esprit humain, et, comme Locke, fait venir *toutes les idées des sens*. Cette assertion m'étonne d'autant plus que vous avez étudié les ouvrages de M. de Bonald, que vous les avez même traduits en italien pour les faire connaître à vos compatriotes. Je ne puis croire que vous eussiez voulu les initier aux erreurs du philosophe anglais. »

« Pour M. de Bonald, dites-vous, *toutes les* « *idées nous viennent des sens* par le moyen de « la parole. *Les idées toutes faites* sont pour lui « contenues *dans les mots*, lesquels ne sont pas « plus *innés* que les idées elles-mêmes. » (Pag. 180.)

« Bien loin que M. de Bonald ait jamais soutenu une si étrange doctrine, on voit au contraire qu'il compare sans cesse les mots qui révèlent nos idées et qui nous les manifestent, à une lumière introduite dans un lieu obscur, laquelle

nous découvre les objets qui s'y trouvent. La lumière ne contient pas ces objets, ou ne les apporte pas, mais elle les montre. Ils lui sont *antérieurs ;* ils existaient déjà avant son apparition. Ainsi les idées sont *antérieures* aux mots ou à la parole. Les unes viennent de Dieu, les autres de l'action de notre esprit sur les impressions reçues par les sens. Jamais M. de Bonald n'a eu la pensée absurde de nier cette opération de Dieu en nous, ou de notre intelligence en elle-même. »

« A quelque époque, dit-il, que l'on remonte « dans la vie de l'homme et dans l'âge des socié« tés, ces mots, par exemple, *Dieu*, *être bon* « *et puissant*, qui récompense le bien et punit « le mal, ne seraient entrés dans la pensée des « hommes pour prendre place dans leurs dis« cours, n'auraient produit aucune action, si « ces mots n'avaient trouvé dans leur esprit des « idées correspondantes d'être, de bonté, de « pouvoir, de devoir, lesquelles n'attendaient « pour se produire à l'esprit que l'expression qui « devait les distinguer, comme une pièce d'or « attend dans l'atelier l'empreinte qui doit dé« signer sa valeur, ou encore mieux comme le « corps dans un lieu obscur attend la lumière « qui doit le colorer et le produire. » (*Législ. prim.*)

« M. de Bonald revient encore sur cette comparaison dans un autre ouvrage : « Notre enten-

« dement, dit-il, est un lieu obscur où nous n'a-
« percevons aucune idée, pas même celle de
« notre propre intelligence, jusqu'à ce que la
« parole humaine, dont on peut dire qu'*elle éclaire*
« *tout homme venant en ce monde*, pénétrant
« jusqu'à notre esprit par le sens de l'ouïe comme
« le rayon du soleil dans un lieu obscur, porte
« la lumière au sein des ténèbres, donne à cha-
« que idée, pour ainsi dire, la forme et la couleur
« qui la rend perceptible aux yeux de l'esprit.
« Alors chaque idée, appelée par son nom, se
« présente, et répond comme les étoiles dans
« Job : *Me voilà.* » (1)

« Vous voyez, mon Révérend Père, combien tout ceci nous éloigne de Locke. Bien loin de mettre les idées *toutes faites dans les mots*, et de leur donner la même origine que le philosophe anglais, il disait que « la loi de Dieu, et « généralement toutes les vérités morales, sont, « comme dit Saint Paul, écrites dans le cœur de « l'homme, *opus legis scriptum in cordibus*, où

(1) On pourrait multiplier sans peine les passages où M. de Bonald exprime une doctrine opposée à celle que lui reproche le P. Ventura : « Si l'idée, dit-il, ne précédait pas dans l'esprit « l'expression, jamais on ne pourrait faire comprendre le sens « des mots; et nous n'entendrions pas plus les mots *ordre* et « *justice* que nous n'entendons des mots forgés à plaisir.... « *Donc, l'idée existe avant le mot qui la représente.* » (Rech. Phil.)

On ne peut soutenir plus qu'il n'a fait les *idées innées*, bien qu'il ne se soit pas toujours exprimé avec toute l'exactitude désirable. Nous reviendrons là-dessus, page 130.

« elles attendent que la parole transmise à chaque
« homme par la société, suivant les lois généra-
« les du Créateur, vienne les rendre visibles à
« l'esprit. »

« M. de Bonald reconnaissait donc formellement qu'il y avait en nous quelque chose d'antérieur à l'enseignement; que les pensées attendaient les paroles pour s'unir à elles; que les mots réveillaient les idées, les montraient à l'esprit et ne les lui apportaient pas. Il admettait comme vous, mon Révérend Père, comme Saint Thomas, qu'il y a des idées acquises dues à l'activité propre à l'intelligence. Il n'avait jamais pensé à nier la faculté active de l'esprit, et à n'y admettre, comme vous le lui reprochez, qu'une pure passivité. » (P. 180.)

« Le temps affaiblit la mémoire, et c'est là un de ses *outrages* auxquels nous pouvons le moins nous soustraire. Il y a plusieurs années, sans doute, que vous n'avez relu les ouvrages de M. de Bonald. Peut-être n'avez-vous pas relu aussi ce que vous écriviez vous-même, en 1828, à M. le Vicomte de Châteaubriand : « Quoique
« instruit, lui disiez-vous, par des maîtres très-
« pieux, néanmoins je m'étais nourri, sous leur
« conduite, des *doctrines de Locke* et de *Con-*
« *dillac ;* mais par un effet du hasard, ou plutôt
« par un dessein particulier de la divine Provi-
« dence, *vel potius divino prorsus consilio*, je
« tombai sur les ouvrages de M. le Vicomte de

« Bonald ; je m'appliquai à les lire nuit et jour, « et je compris alors tout ce que les doctrines « de ces philosophes avaient de faux et de dan- « gereux. Je m'empressai de rentrer dans une « meilleure voie : *Et tantorum errorum periculo « et fœditate deterritus , a susceptis institutis « plane recedendum mihi esse duxi.* »

« Comment, après cet aveu, pourrez-vous encore, mon Révérend Père, accuser M. de Bonald de soutenir une doctrine dont il a lui-même contribué à vous désabuser ? J'ose espérer que mes réponses vous paraîtront convaincantes, et que vous regretterez de n'avoir pas été mieux servi par vos souvenirs. »

« Ces observations ne m'empêchent pas, mon Révérend Père, de reconnaître tout le mérite de vos conférences, leur extrême utilité, et de partager sincèrement l'admiration qu'elles ont causée. C'est un fait bien digne de remarque qu'au milieu de la ville la plus éclairée du monde, et malgré le progrès dans tous les genres d'études dont nous sommes si fiers, vous ayez fait goûter les mêmes doctrines qu'un Dominicain et un Capucin, Saint Thomas et Saint Bonaventure, enseignaient ensemble à Paris, il y a six cents ans. Vous nous ramenez la vérité, qui s'était éloignée depuis longtemps de nos écoles rationalistes, et vous nous montrez qu'on ne la retrouve qu'en revenant de plusieurs siècles en arrière. Je vous félicite de nous faire faire ces pas

rétrogrades vers les régions de la lumière, et de déblayer un terrain que le *rationalisme* avait encombré de tant d'erreurs. » (1)

« Agréez, mon Révérend Père, l'assurance de mes sentiments respectueux. »

« LE Vte V. DE BONALD. »

Nous allons parcourir encore divers points dont nous n'avons pu parler avec détails dans la lettre précédente, et sur lesquels l'auteur des *Conférences* fait porter ses critiques.

Il attaque M. de Bonald sur l'origine des idées; il l'accuse presque de donner dans les erreurs de Locke, de nier l'activité de l'esprit, et de ne mettre dans l'homme d'autres idées que celles qui lui viendraient par l'instruction et par la parole; il lui reproche d'avoir négligé la question de la *certitude*, ou de n'avoir pas su la faire avancer; d'avoir méconnu la vraie philosophie, et recherché dans les seules lumières de la raison le principe de nos connaissances; enfin il nous accuse nous-même d'avoir prétendu que M. de Bonald était *cartésien*.

(1) Bien avant que le P. Ventura eût publié ses réponses, nous avions déjà, dans une lettre au *Correspondant*, rétracté cet éloge quant aux *premières conférences*, qui sont toutes philosophiques, et que nous n'avions presque pas lues. Nous avions cru pouvoir les juger sur quelques-unes des dernières.

Si un journal excellent, *l'Univers*, n'a pas approuvé en tout nos principes philosophiques, du moins il les a critiqués avec une modération et une politesse dont nous devons le remercier, et qui auraient dû servir de modèle.

Nous allons examiner rapidement, mais avec précision, ces divers chefs d'accusation, et montrer en même temps les erreurs où notre adversaire tombe lui-même sur les questions fondamentales de la philosophie.

Notre discussion sera toute pacifique : nous ne nous attachons qu'à la défense de la vérité. Nous citerons *textuellement*, et afin qu'il n'y ait pas de méprise, les divers passages des conférences *sur la raison catholique* que nous aurons à combattre.

Qu'on nous permette de remarquer combien ces deux mots, *raison* et *catholique*, doivent être étonnés de se trouver ensemble. *La raison* est la même chez tous les hommes, de quelque nation et religion qu'ils soient : elle n'est donc ni *catholique* ni *païenne ;* c'est une lumière qui ne varie pas, et qui se communique à tous selon divers degrés.

Un autre reproche adressé à M. de Bonald « est d'avoir mis de côté les doctrines *scolastiques.* » Il nous semble que c'est l'amoindrir un peu que de le rappeler à ces doctrines. Sa manière, son but, n'ont rien de commun avec la *scolastique.* C'est l'ordre social qu'il envisage, qu'il étudie, et auquel il rapporte toutes ses pensées. Nous éprouvons quelque peine à le placer sur un terrain qui lui convient si peu, qu'il n'a jamais foulé, qui lui est même antipathique ; néanmoins, nous y suivrons notre adversaire.

I

IDÉES INNÉES.

Ipsæ ideæ formatæ non sunt,
ac per hoc æternæ. (S. Aug.)

I. Le P. Ventura décide avec assurance que « M. de Bonald, n'ayant rien compris à la scolas« tique, très-habile à détruire des erreurs gros« sières, ne l'a pas été à établir la vérité. »

Mais n'est-ce pas établir la vérité que de détruire les erreurs qui lui sont opposées? et puisqu'on reconnaît que M. de Bonald a pu le faire, et même *avec habileté*, sans le secours de la scolastique, il a donc pu se passer de cette étude. Il s'agit bien moins aujourd'hui de découvrir des vérités nouvelles que d'affermir celles que l'on connaît, et de les débarrasser de tous les nuages dont on cherche à les obscurcir. « M. de Bonald « a défendu la philosophie spiritualiste, dit M. « Sainte-Beuve, par les armes les plus aiguisées « et les plus habiles qu'elle ait maniées de nos « jours. Les physiologistes de l'école de Lucrèce « et de la Marck qui pourront et oseront lui ré« pondre, sont encore à naître » (1)

(1) *Constitutionnel* du 18 août 1851. Nous aimons à citer en notre faveur le témoignage des écrivains ou des journaux qui ne sont pas ordinairement tout à fait pour nous.

II. « M. de Bonald n'a pas fait faire un pas à « la vraie psychologie ; et sur la question de « l'origine des idées, tout en combattant Locke « et le sensualisme, il paraît, sans s'en douter « certainement, leur avoir donné raison.... Il n'a « pas fait faire un pas à la question de l'origine « des idées. »

On a déjà fait beaucoup de pas en philosophie, et les *faux pas* y sont aujourd'hui bien plus à craindre que les nouveaux pas n'y sont à désirer. Ceux qui ont lu les *Recherches philosophiques* décideront si la psychologie n'y a réellement fait aucun pas. Mais s'il est vrai que l'auteur ait donné raison à Locke en le combattant, pourquoi vient-on nous dire que M. de Bonald a été *très-habile* à détruire les erreurs grossières ? Y en avait-il qui le fussent davantage que celles de Locke, qui croyait que la matière pouvait être rendue *pensante*, et que toutes nos idées venaient des sens ? Il y a ici une contradiction évidente ; nous avons d'ailleurs montré dans notre lettre, par des passages décisifs, et nous aurions pu les multiplier davantage, que les doctrines de M. de Bonald étaient l'antipode de celles du philosophe anglais.

Nous demanderons quel nouveau pas il est possible de faire sur la question de l'*origine des idées*. Qu'on disserte là-dessus tant qu'on voudra, on ne pourra trouver cette origine que dans

un don du Créateur, dans l'exercice de nos facultés intellectuelles, et dans une lumière surnaturelle à l'égard de ce que la raison ne peut *naturellement* atteindre. On n'a pas découvert, que nous sachions, une quatrième source de nos idées.

Il n'y a que les *matérialistes*, les *rationalistes* qui s'évertuent aujourd'hui sur une pareille question. Elle est insoluble pour eux. L'absence de tout principe fondamental sur lequel ils puissent asseoir une doctrine raisonnable, les condamne à tournoyer sans fin dans le dédale d'une métaphysique incompréhensible et sans résultat.

III. « M. de Bonald n'a reconnu, lui, non plus « que tous les philosophes sensualistes, aucune « faculté propre de l'esprit dans la formation des « idées. »

M. de Bonald a certainement reconnu dans l'homme la faculté de raisonner, qui est une faculté très-active dè l'intelligence. Or, c'est par le raisonnement, c'est-à-dire en déduisant une conséquence d'un principe, que l'on acquiert des idées nouvelles.

Par cela seul qu'on admet *une formation* d'idées, on reconnaît dans l'esprit une faculté *active*, et non une pure *passivité*. Peut-on supposer qu'un homme éclairé comme M. de Bonald, et en-

nemi du *sensualisme* de Locke, eût fait consister toute l'opération de l'entendement par rapport aux idées, *à aviser seulement les mouvements excités dans les fibres du cerveau par les objets sensibles*, ainsi qu'on ose le prétendre, en sorte que l'âme, restée neutre et inactive dans cette opération, recevrait ce que les sens lui présentent sans aller au delà? Si M. de Bonald ne s'est pas attaché à plus de développements, c'est qu'il pensait que ceux qui le liraient le comprendraient assez bien pour ne pas lui attribuer des absurdités. D'ailleurs, plus de détails sur ces matières n'entraient pas dans le plan de ses écrits.

IV. « Ce sont les observations sur ce fait in-
« contestable, que l'esprit humain se trouve
« avoir des idées qu'on ne lui a pas apprises, qui
« ont donné lieu à la doctrine des *idées innées*,
« que de grands hommes ont adoptée, tels que
« Platon, Descartes, Leibnitz. »

Il fallait ajouter aussi: Et des hommes tels que Saint Augustin, Saint Thomas, Saint Bonaventure, Bossuet, Fénélon, Malebranche, etc. Et ils ont eu raison, en effet, de voir des *idées innées* dans tout ce que l'homme *se trouve avoir sans l'avoir appris*. C'est ainsi qu'on l'a toujours entendu.

Ils ont reconnu, 1° des idées *innées* évidentes par elles-mêmes, qui sont comme le fonds de notre intelligence, qui la constituent, qui sont le point de départ dans tout ce que nous apprenons, et sans lesquelles il serait impossible de rien apprendre : idées premières que les hommes ne se communiquent pas les uns aux autres, mais qu'ils ont reçues du Créateur en même temps que l'existence ; qui se développent et se manifestent peu à peu, à mesure que les organes prennent leur accroissement, et que l'homme approche davantage de l'état où il doit être, c'est-à-dire de son état naturel.

2° Des idées *acquises* déduites de ces premiers principes innés par la vertu active de l'esprit humain, lequel combine ces principes, soit entre eux, soit avec les impressions reçues par les sens. Ainsi nous avons, par exemple, les *idées naturelles* de la ligne droite, comme de *la plus courte* entre deux points, et des lignes *parallèles*, comme partout *à égale distance* l'une de l'autre. Combinant ces idées avec la figure du triangle donnée par les sens, nous découvrons une idée nouvelle, savoir, que les trois angles d'un triangle valent deux angles droits.

V. « Ce qui a trompé les philosophes qui ad- « mettent les idées *innées*, » et M. de Bonald avec eux, « c'est de n'avoir pas connu cette

« admirable faculté de l'*entendement agissant*, « par laquelle l'esprit humain, en un instant, se « forme lui-même les idées. »

Ces philosophes ne se sont pas trompés. Comment, en effet, l'esprit humain pourrait-il *former*, par sa propre puissance, des *idées* indépendantes des impressions des sens, ces idées éternelles que « nous voyons en Dieu, dit Bossuet, d'une « manière qui nous est incompréhensible, » auxquelles la créature intelligente participe selon divers degrés ? L'âme ne les *forme* pas, à proprement parler, elle les *découvre*, et les acquiert ainsi par sa propre puissance, mais non pas toujours dans *un instant*. Il n'y a que les idées premières qui se présentent tout d'un coup; les autres dépendent d'une opération plus ou moins longue de l'esprit.

Découvrir, dit Saint Augustin, n'est pas *former* ni *produire : neque id est invenire, quod facere aut gignere.* Quand nous avons l'idée du cercle et de ses propriétés, idée éternelle et immuable, ce n'est pas nous qui l'avons produite, autrement il faudrait dire que la créature peut produire ce qui est éternel : *Alioquin æterna gigneret animus inventione temporali, nam æterna sæpe invenit : quid enim tam æternum quam ratio circuli ?* (*S. August.*) Nous *découvrons* ces vérités au fond de nous-mêmes, où le Créateur les

a mises, mais nous ne les *inventons* pas, nous ne les *formons* pas à proprement parler.

VI. « Ces philosophes ont été obligés d'admet- « tre les idées innées pour s'expliquer l'existence « de ces conceptions dans l'esprit, qui n'ont pu « résulter des impressions reçues par les sens, « et qui ont précédé toute instruction. »

Et ils ont bien fait de les admettre : il était impossible de faire autrement. La lumière de l'entendement donnée à l'homme pour le conduire, n'est-elle pas une *lumière innée*, et tout ce qu'elle nous manifeste intérieurement n'est-il pas *inné* aussi ? « Ces propositions, claires et « intelligentes par elles-mêmes, et dont on se « sert pour démontrer la vérité des autres ; ces « *axiomes*, ou premiers principes ; ces vérités éter- « nelles, que nous voyons toujours les mêmes, « dit Bossuet, *nous les voyons être devant nous*, « car nous avons commencé, et nous le savons, « et nous savons que ces vérites *ont toujours* « *été*. » Donc, notre esprit ne les a point *formées* ; elles ne lui ont pas été non plus *révélées*, puisqu'elles étaient toujours *devant lui*.

VII. « Notre adversaire rejette les idées *innées*, et n'admet dans l'homme qu'une *vertu innée* de

former les idées. Il dit : « Les idées que l'esprit « *se forme par sa propre puissance* sont les idées « de l'être, et de ses modifications, et de ses rap« ports : du général et du particulier ; de cause « et d'effet ; de principe et de conséquence ; de « bien et de mal moral, *et de toutes les idées qui « constituent les éléments de la raison.* »

Il semble que tous les philosophes avaient au contraire pensé jusqu'à présent que ces sortes d'idées ne se *formaient* pas, mais se trouvaient naturellement toutes formées en nous. L'esprit n'opère pas sur le néant : avec quels éléments formerait-il *les éléments mêmes qui constituent sa raison ?* Y a-t-il rien en nous d'antérieur à ces éléments ? Mais voici qui n'est pas moins étrange :

« C'est *la révélation primitive*, ajoute-t-on, qui, « en éclairant l'esprit de l'homme, y a déposé *les « vérités premières*, dont l'habitude, d'après Saint « Thomas, *constitue l'entendement*...... La rai« son doit recevoir par la foi, et non se créer « par le raisonnement, les *vérités premières*, les « principes généraux qui *constituent l'entende« ment* .....Les vérités que l'homme parvient à « formuler dans l'ordre intellectuel, ne sont que « des déductions, des applications de vérités « précédemment *révélées.* »

Ainsi, ce serait l'homme lui-même qui se donnerait *la raison*, puisqu'il formerait par sa propre puissance toutes les idées qui *en constituent*

les éléments. Il n'aurait naturellement rien en lui, puisqu'il recevrait d'une *révélation primitive* les vérités premières qui *constituent l'entendement.* Doctrine vraiment inouïe, et qui découle cependant des propres paroles de l'auteur.

Que signifient les théories contraires à toutes les idées reçues, et à ce que le simple bon sens nous indique? Ce n'est ni à nous-mêmes ni à une révélation que nous devons ces idées premières, ces *premiers principes* qui constituent la raison. « Ce qui nous les fait connaître, dit « Saint Thomas, c'est la lumière que le Créateur « a mise en nous comme une sorte d'image de « la vérité increéée qui s'y réfléchit : *Rationis lumen quo principia sunt nobis nota, est nobis a Deo inditum, quasi quædam similitudo increatæ veritatis in nobis resultantis.*

Si, au sortir des mains du Créateur, l'âme n'avait qu'une simple *vertu innée*, qu'une faculté de se former elle-même les idées, tout lui viendrait donc, ou de l'usage qu'elle ferait de cette faculté, ou d'une révélation primitive; elle ne serait donc, à son origine, qu'une *table rase*, comme disait Aristote : *Tabula rasa in qua nihil est scriptum.* Mais si les Païens pouvaient le croire, les Chrétiens ne sauraient l'admettre. Rien d'écrit n'apparaît sans doute dans le principe sur cette table ; nous ne sommes encore intelligents qu'*en puissance*, mais nous le devenons bientôt *en acte*, et nous lisons cette *écriture majestueuse*,

comme s'exprime Bossuet, que le doigt de Dieu a gravée sur la table de nos cœurs : *Opus legis scriptum in cordibus nostris.*

Paroles qui établissent évidemment l'existence des idées, ou des vérités premières, antérieurement à toute opération de l'esprit. L'enfant, dans le sein de sa mère, possède déjà l'*idée de Dieu* ; elle est gravée en lui. Il est vrai que cette idée n'y existe qu'*en puissance*, mais c'est une existence très-réelle, et qui passera *à l'acte* lorsque les conditions nécessaires à sa manifestation seront accomplies ; lorsque les organes seront développés, et que la parole sera venue servir d'expression à cette idée. Ainsi, un tableau placé dans un lieu obscur n'y est qu'*en puissance* par rapport à nous, mais il y sera *en acte* dès que la lumière, condition nécessaire de son apparition, aura pénétré dans ce lieu obscur. L'idée de Dieu existe aussi véritablement dans l'enfant naissant que le tableau dans le lieu privé de lumière.

VIII. « Les idées véritables se forment en un « instant par la propre puissance de l'*entende-* « *ment agissant.* »

Nous l'avons déjà dit, les idées des choses intellectuelles existent toutes formées dans cette raison universelle et infinie qui éclaire tous les

esprits. Les y *découvrir* est le travail de l'homme; c'est le résultat, souvent long et pénible, de ses efforts, de sa sagacité ou de son génie. Il n'y a que les idées premières qu'il voit *en un instant;* celles-là sont *en acte* dans l'esprit, tandis que les autres n'y sont qu'*en puissance : Ipsæ ideæ formatæ non sunt*, dit Saint Augustin, *ac per hoc æternæ, ac semper eodem modo sese habentes, quæ in divina intelligentia continentur.*

Pythagore ne vit pas *en un instant* le fameux théorème sur le triangle rectangle, pour lequel il immola une hécatombe aux dieux. Il existait cependant dans la lumière innée de l'entendement, puisque c'était une idée nécessaire, immuable, éternelle; mais il fallait la *découvrir*, ce qui n'était pas la *former* par sa propre puissance.

Rejeter les idées *innées* et les remplacer par une simple faculté ou *vertu innée*, comme on le fait, c'est ne rien mettre dans l'âme avant l'exercice de cette faculté; c'est la supposer à son origine un être brut, dépourvu de tout ce qui constitue l'intelligence, de tout ce qui doit animer le cœur; c'est la regarder, ainsi que les Païens, comme une *table rase.*

IX. Oui, « c'est vrai, dit notre adversaire, c'est « une table rase, et les scolastiques l'admettent. »

S'ils l'admettent, ils ont tort; mais *tous* ne l'admettent pas, ni Aristote lui-même; car quoiqu'il ait dit qu'il n'y a rien dans l'esprit qui ne soit venu des sens, *nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu*, et qu'il ait dit encore que notre âme est une table rase sur laquelle rien n'est écrit, *tabula rasa in qua nihil est scriptum*, néanmoins, des scolastiques d'un grand renom, et entre autres celui qui a été surnommé si justement le Docteur *séraphique*, l'ami de Saint Thomas, qui enseignait avec lui la philosophie à Paris, et dont les sentiments devaient être les mêmes, Saint Bonaventure, croyait que les paroles d'Aristote devaient être favorablement interprétées, et que ce philosophe n'avait voulu parler que des seules choses sensibles, qui ne parviennent à l'âme que par des images, *per similitudinem abstractam*, lesquelles ne peuvent être peintes ou *écrites* en elle que par les sens, et non de ce qui est purement *intellectuel* et dont l'idée est *naturellement* en nous : *Si quando philosophus dicat quod omnis cognitio ortum habet a sensu, intelligendum est de illis quæ quidem habent esse in anima per similitudinem abstractam, et illa dicuntur esse in anima admodum scripturæ; et propterea valde notabiliter dicit philosophus quod in anima nihil scriptum est, non quia nulla sit in ea notitia, sed quia nulla est in ea pictura vel similitudo abstracta.* Nous nous étonnons que ce beau pas-

sage n'ait jamais été cité : il montre combien les anciens docteurs, imbus de la philosophie la plus éclairée, avaient à cœur, comme Descartes, de défendre les *idées innées.* Mais il faut surtout bien remarquer ces mots : *Non quia nulla sit in ea notitia.*

X. « M. de Bonald ayant étendu sa doctrine, « *de la nécessité de la parole pour obtenir les* « *idées*, à toute espèce d'idées ou de conceptions « intellectuelles, et ayant compris sous le même « mot des choses infiniment diverses, il a été « dans le faux. »

Non, jamais M. de Bonald n'a donné cette extension à sa doctrine. Il n'était point *dans le faux* sur toutes les questions. Il s'est plusieurs fois assez clairement exprimé pour montrer qu'il ne croyait pas que l'homme reçût *les idées toutes faites par l'instruction et par la parole*, ainsi qu'on le prétend.

« La loi de Dieu, dit-il, et généralement toutes « les vérités morales, sont, comme dit Saint Paul, « écrites dans le cœur de l'homme, *opus legis* « *scriptum in cordibus nostris*, où *elles attendent* « (remarquez cette expression) que la parole, « transmise à chaque homme par la société sui- « vant les lois générales du Créateur, vienne « *les rendre visibles* à l'esprit. » Donc, M. de Bo-

nald croyait qu'elles y étaient déjà naturellement, et que la parole ni la société ne les y ont point apportées.

Il dit encore : « Jamais on ne pourrait faire « comprendre le sens des mots, et nous n'en-« tendrions pas plus les mots *ordre* et *justice* « que nous n'entendrions des mots forgés à plai-« sir, si l'idée ne *précédait* dans l'esprit l'expres-« sion.... *Donc, l'idée existe avant le mot qui la* « *représente..* » Voilà qui est précis.

Il est de règle, quand on cherche le véritable sentiment d'un auteur, d'expliquer les endroits peu exacts ou obscurs par ceux qui sont clairs, et qui ne peuvent donner lieu à une interprétation douteuse.

J'avoue que, dans ces questions qui appartiennent particulièrement à la philosophie *de l'école,* et dont M. de Bonald ne s'était occupé que fort tard et sans consulter aucun auteur, il n'avait pas mis toujours assez de soin à se faire bien comprendre ; aussi, tandis que M. de Maistre lui reproche, dans ses *Soirées de Saint-Pétersbourg,* de n'avoir pas admis les *idées innées*, l'éditeur de son ouvrage, au contraire, soutient, et avec raison, qu'il les admettait.

Quant à notre adversaire, qui les rejette et veut les remplacer par une simple *vertu innée*, jamais il ne pourra justifier un pareil système. Il se trouve en opposition avec tous les grands philosophes, avec tous les Docteurs de l'Église,

et surtout avec Saint Augustin, grand défenseur de ces *idées*, lequel déclare que cette doctrine est d'une telle importance que celui qui ne la comprend pas ne saurait mériter le nom de sage : *In eis (idæis) tanta vis constituitur, ut nisi his intellectis sapiens esse nemo possit.*

XI. « M. de Bonald aurait trouvé la solution si « difficile de ce problème (de l'origine des idées) « dans ces paroles de Saint Thomas : *Cum corpo-* « *reum nihil possit imprimere in rem incorpo-* « *ream, ideo ad causandam intellectus opera-* « *tionem, non sufficit sola impressio sensibilium* « *corporum, sed requiritur aliquid nobilius et* « *superius, scilicet intellectus agens.* » (1)

Ces paroles ne nous apprennent rien de plus que tout ce que les philosophes chrétiens savaient déjà. S'imagine-t-on que M. de Bonald ignorât que ce qui est *matériel* ne peut naturellement s'imprimer dans ce qui est *incorporel*, et que, par conséquent, l'esprit de l'homme ne peut se mettre en rapport avec les objets extérieurs, et exercer son activité à leur égard, ou ses opérations intellectuelles, sans une lumière supérieure qui vient de Dieu ?

(1) « Comme ce qui est naturel ne peut avoir d'action sur ce « qui est spirituel, la seule impression des sens ne suffit pas « pour les opérations intellectuelles : il faut quelque chose de « plus noble encore, savoir, l'intellect agissant. »

« On dit, remarque M. de Bonald, les pensées, « les sentiments, les opinions, les esprits des « hommes ; pourquoi ne peut-on pas dire les « *raisons* des hommes ? C'est qu'il n'y a qu'*une* « *raison* éternelle *qui éclaire tout homme venant* « *en ce monde*, quand il ne ferme pas les yeux à « sa lumière. » Il savait donc que ce qui fait raisonner l'homme, « ce n'est pas l'arrangement « des organes, mais, comme dit Bossuet, un « rayon, une image de l'esprit divin ; que ce n'est « pas une impression des objets, mais des véri- « tes éternelles qui résident en Dieu comme dans « leur source.... *qu'il faut au-dessus des sens* une « lumière qui nous rende capables de chercher « la vérité jusque dans sa source ? » Mais que l'on connaisse ou qu'on ne connaisse pas l'*entendement agissant*, on n'en est pas moins embarrassé pour expliquer de quelle manière cet *entendement* s'exerce sur les impressions transmises par les sens. « Je souhaiterais, écrivait Euler à la prin- « cesse son élève, pouvoir démontrer qu'il existe « une liaison réelle entre nos sensations et les « objets mêmes qui en sont représentés, mais « plus j'y pense, et plus je dois avouer mon in- « suffisance. » C'est un mystère qu'il serait insensé de vouloir approfondir, et non-seulement dans les rapports de l'esprit et de la matière, mais aussi dans les opérations purement *intellectuelles*. On sait que ces opérations ont lieu, et c'est assez ; nul ne pourrait en savoir davan-

tage : « On voit, dit Bossuet, les enfants apprendre « à parler dans l'âge le plus infirme : de quelle « sorte ils l'apprennent, par où ils font le discer- « nement entre le nom et le verbe, le substantif « et l'adjectif, ni ils ne le savent, ni nous, qui « avons appris par cette méthode, ne le pou- « vons bien expliquer, tant elle est profonde et « cachée! » Ainsi, l'esprit humain succombe dans ce qui paraît le plus simple, et la connaissance de la *cause* ne nous explique nullement ici *comment* les effets se produisent.

XII. « M. de Bonald n'a pas connu l'*entende-* « *ment agissant.* »

M. de Bonald ne s'est pas servi du *mot*, mais il n'a pas ignoré la *chose*. Nous venons de le montrer. Nul auteur ne se sert aujourd'hui de cette expression un peu *barbare*, et qu'on a justement bannie du langage philosophique, parce qu'elle présente une idée fausse. Saint Thomas ne s'en servait qu'à regret, et parce qu'il la trouvait dans Aristote, dont il expliquait la doctrine, mais il la réduisait à sa juste valeur. Il montrait que cet *intellectus agens* n'est, dans le philosophe païen, qu'une absurdité contraire à la foi catholique, et que cette expression, si on l'emploie, ne doit s'entendre que de *la lumière qui éclaire toute créature intelligente*. Mais on a bien fait d'y re-

noncer, de peur qu'elle n'entraînât dans l'erreur d'Aristote, et ne fît croire à l'existence de deux principes dans l'homme, l'un pour les opérations animales, l'autre pour les actes intellectuels : *Intellectus separatus secundum nostræ fidei documenta est ipse Deus, qui est Creator animæ, et in quo solo beatificatur.*

XIII. Si M. de Bonald n'a pas fait faire un pas à la question de l'origine des idées, ainsi qu'on le lui reproche, c'est qu'il n'y avait point de *pas nouveau* à faire; mais il a fait faire un assez *grand pas*, et tout le monde en convient, en montrant beaucoup mieux qu'on n'avait fait avant lui, que l'*idée* est inséparable de *son expression* ; qu'on ne peut les considérer l'une sans l'autre ; qu'elles se suivent comme l'ombre suit le corps ; qu'elles se manifestent simultanément ; qu'elles se confondent de telle sorte que nous ne saurions en concevoir la séparation, quoique l'idée ne soit pas la parole, et que la parole soit postérieure à l'idée ; que l'homme doit penser sa parole avant de pouvoir parler sa pensée ; que s'il n'avait pas eu le langage, il n'aurait jamais pu l'inventer ; qu'il l'a, par conséquent, reçu d'un être supérieur à lui, qui le lui a donné en même temps que l'existence. C'est la théorie que M. de Bonald a développée, et notre adversaire est obligé de convenir « qu'elle

« restera comme un beau et précieux monument « du génie chrétien de nos jours. »

II

DE LA CERTITUDE.

In ipso habet verum unde non dubitet. (Saint Augustin.)

I. La question de *la certitude* a été la pierre d'achoppement du *Lamennaisisme ;* elle l'est aussi du *traditionalisme*, comme nous allons le voir.

« M. de Bonald, dit l'auteur que nous com-« battons, n'a pas fait faire un pas à la question « de la certitude. »

Il y a encore ici une erreur grave. Il n'y a pas plus *de pas à faire* dans cette question que dans la précédente, sur l'origine des idées. Là où tous les pas sont faits, un pas de plus ne serait qu'un *faux pas ;* et c'est ce qui arriva à M. de Lamennais, qui voulut aussi faire faire *un pas de plus* à la question de la certitude.

La certitude est en nous, et non hors de nous ; elle naît du dedans, et ne vient pas du dehors ; elle est fondée sur l'*évidence*, c'est-à-dire sur une vue claire et distincte de l'esprit, évidence, ou de l'*objet*, ou du *motif* qui porte à croire. Or, cette évidence est en nous, et non ailleurs.

C'est elle seule qui nous donne la *certitude* d'une vérité, comme nos yeux seuls, et non les yeux d'autrui, nous donnent la certitude de la présence des corps.

Saint Augustin dit que l'homme a en lui-même le principe de la certitude : *In ipso habet verum unde non dubitet ;* il dit encore : Ne sortez pas de vous-même pour la chercher, c'est en vous qu'habite la vérité : *Noli foras ire, in te ipsum redi, in interiore homine habitat veritas.* Saint Thomas dit aussi : *Certitudinem scientiæ habet aliquis a solo Deo, qui nobis lumen rationis indidit, per quod principia cognoscimus ex quibus oritur scientiæ certitudo* (1)*;* voilà qui est clair.

Notre adversaire reproche à Leibnitz d'avoir dit que « le *criterium* des vérités de raison est « dans le bon usage des règles de la logique. » Il n'y a assurément rien de plus juste et de plus conforme à la doctrine de Saint Augustin et de Saint Thomas.

II. « Établir en principe que l'homme a en « lui-même le principe de toute certitude ; qu'il « doit considérer comme vrai tout ce qui lui « paraît vrai...., c'est ouvrir la porte à toutes les « erreurs. »

(1) La certitude de la science ne nous vient que de Dieu seul, qui a mis en nous la lumière de la raison, laquelle nous découvre ces premiers principes d'où naît la certitude.

Ainsi, Saint Augustin, Saint Thomas, et tous ceux qui, de nos jours, ont réfuté M. de Lamennais, le clergé de France, le Pape, qui a improuvé sa philosophie *fallacieuse*, ont donc ouvert la porte à toutes les erreurs? « Si vous doutez, dit « Fénélon, de vos idées claires et distinctes, « vous doutez donc sans savoir pourquoi? » Il n'y a rien à répondre. C'est donc en nous qu'est le principe de la certitude.

Expliquons-nous clairement : ou l'on met la certitude dans la raison individuelle, ou l'on ne l'y met pas.

Si on ne l'y met pas, on tend la main au *Lamennaisisme ;* si on l'y met, pourquoi invoque-t-on le consentement général, comme les Lamennaisiens?

On nous répond : « L'homme a en lui le prin- « cipe de la certitude, mais non d'*une certitude* « *absolue* sur toutes choses. » Ce principe de certitude ne serait donc pas entièrement en lui. Voilà l'erreur, car l'homme a très-certainement en lui le principe de la certitude absolue sur toutes les choses auxquelles la lumière naturelle peut atteindre. On l'a toujours entendu ainsi; il n'a qu'à faire un bon usage de ces règles du raisonnement qu'il possède naturellement : *In ipso habet verum unde non dubitet.*

« L'homme, ajoute-t-on, a en lui la certitude « complète des premiers principes. » C'est s'écarter de la question. Il ne s'agit pas ici des *pre-*

miers principes qui sont *innés*, inhérents à notre nature, et dont il est impossible de douter : il s'agit des *déductions* de ces premiers principes, et c'est là le point sur lequel il faut s'expliquer.

« La possibilité de l'erreur commence pour « l'homme, dit notre censeur, quand il commence « à déduire, à développer les premiers princi- « pes; » c'est-à-dire qu'il n'y aurait plus alors de *certitude absolue* dans l'homme, et qu'il faudrait recourir à quelque autre moyen pour l'obtenir.

Mais la certitude, c'est l'*évidence*. Or, pour toute espèce de vérités, cette évidence naît d'une démonstration fondée sur des *principes évidents* d'eux-mêmes. C'est donc la raison individuelle qui seule peut juger si elle a compris la démonstration, et acquis par là l'évidence. *Ce consentement général*, qu'on nous propose comme moyen ou complément de certitude; ce *jugement des savants*, ces *traditions générales*, n'y serviraient de rien, si l'on ne démontrait d'abord leur privilége d'infaillibilité.

Avant Copernic, le consentement général était pour l'*immobilité* de la terre, et cependant on cessa d'y croire.

Ce *consentement* n'est rien dans les phénomènes de la nature, que de nouvelles observations peuvent déranger; il n'est rien, ou n'a aucun privilége d'infaillibilité, à l'égard de traditions, quelque générales qu'elles soient, si l'on en ignore

l'origine, et par quels moyens elles se sont introduites dans les esprits.

Il n'entraînerait *la certitude* que si ce consentement général était approuvé par l'*autorité de l'Église*, dépositaire de toutes les traditions qui viennent de Dieu; et encore ici, le principe de la certitude serait dans la raison *individuelle*, puisque ce serait la raison qui nous ferait connaître si c'est réellement Dieu qui a parlé: *Non enim crederet, nisi videret, ea esse credenda.* (*Saint Thomas.*)

On peut se tromper sans doute en déduisant mal, en usant mal des règles de la logique, mais tous les mauvais raisonnements possibles ne détruisent pas le principe, savoir, que la *certitude* réside dans la raison individuelle.

Le P. Ventura veut séparer son système sur la certitude de celui de M. de Lamennais, et il fait fort bien, mais il n'y réussit guère. « L'auteur de l'*Essai*, dit-il, est tombé dans une méprise absurde, et même ridicule, touchant le témoignage universel des hommes: » sans doute; mais la méprise n'est pas dans la manière dont cet auteur suppose le témoignage *formé*, mais dans l'*usage* qu'il fait de ce témoignage, dans la *valeur* qu'il lui attribue pour fonder la certitude, dans son autorité prétendue et son infaillibilité. (1)

(1) Pour bien comprendre ce que nous disons ici, il faut relire, dans la 2me conférence, la note placée au bas de la page 162.

Le P. Ventura cite en faveur de cette infaillibilité les paroles suivantes tirées des écrits de Saint Thomas : *Ita judicium quod ab omnibus de veritate datur, non potest esse erroneum.* (1) Mais a-t-il pris garde que ces paroles n'appartiennent pas au saint Docteur, mais à des philosophes païens qui employaient ce faux argument pour soutenir leur opinion sur l'éternité de la matière? Aussi Saint Thomas les réfute sans daigner s'arrêter à leur consentement général. Cette singulière distraction avait déjà été relevée dans un article du *Correspondant.*

Que de choses nous aurions encore à ajouter sur cette matière, si nous voulions pousser un peu plus loin la discussion! Mais nous ne nous occupons ici que de la justification de M. de Bonald, et nous disons qu'il a bien fait de ne pas toucher à cette question de la *certitude*, dans laquelle les *Lamennaisiens* ont trouvé la première cause de leurs égarements. Cette question est si évidente, sa solution se présente si naturellement à l'esprit, qu'on ne semble la discuter que pour l'obscurcir. « Si l'on sait quelque chose avec « *certitude*, dit Saint Thomas, cela vient de la lu« mière de la raison que Dieu a mise *dans notre* « *âme*, et par laquelle il parle *en nous*, et *non* « *pas de l'homme* enseignant au dehors, et dont « l'enseignement ne peut que ramener les consé-

(1) Le consentement général est infaillible dans ce qu'il atteste comme une vérité.

« quences aux principes : » *Et ideo quod aliquid per certitudinem sciatur est ex lumine rationis divinitus interius indito, quo in nobis loquitur Deus, non autem ab homine exterius docente, nisi quatenus conclusiones in principia resolvit nos docens.* On voit par ces paroles que la question de la certitude était depuis longtemps résolue, et qu'il n'y avait pas un seul pas de plus à y faire.

III

DE LA MÉTHODE PHILOSOPHIQUE.

Ratio antecedit fidem. (S. Aug.)

I. « M. de Bonald, dit le critique, a méconnu « la philosophie démonstrative, » qui prend son départ dans la foi, « et n'a considéré comme la « seule et véritable philosophie que la philoso- « phie inquisitive (qui prend son point de départ « dans la raison).... La philosophie inquisitive, « manquant de base, sera toujours sans résultats... « A des époques différentes, il y a eu deux espèces « de philosophie, l'une fausse, l'autre véritable; « l'une qui, ayant cherché, par les seules lumiè- « res de la raison (1), le principe des connaissan-

(1) On paraît désigner ici les ouvrages de M. de Bonald, qui a répété plusieurs fois que ses recherches étaient fondées *sur les seules lumières de la raison.*

« ces, la règle des jugements, le fondement des « devoirs, ne les a jamais trouvés ; l'autre qui, « marchant à la lumière surnaturelle de la reli- « gion, est parvenue à trouver tout cela. »

Ceci blesse tous les principes d'une saine philosophie, car on ne peut nier que la raison, même dans sa déchéance, n'ait conservé encore assez de lumières pour nous conduire à la connaissance d'un certain nombre de vérités. « Indépendamment de la foi, dit Bourdaloue, nous « avons une raison qui nous fait connaître Dieu, « qui nous prescrit des devoirs, qui nous im- « pose des lois, qui nous assujettit à l'ordre. « Elle a des lumières que toutes les passions ne « peuvent éteindre. » On peut donc, d'après le savant Jésuite, prendre un point de départ dans la seule raison. Or, en philosophie, on est censé n'avoir d'autre lumière que la seule *lumière naturelle*, comme en géométrie, on est censé n'avoir d'autres connaissances sur l'étendue que deux ou trois *axiomes;* comme dans l'étude de la *dynamique*, on n'a d'abord que ce seul principe d'évidence naturelle, savoir, qu'un corps ne peut se mouvoir à la fois dans deux directions différentes.

Dire que cette philosophie *inquisitive* est *sans résultats*, c'est nier la faculté de raisonner. Chaque philosophe prend le point de départ qu'il veut, mais tous le prennent *dans la raison.* Saint

Augustin et Descartes le prennent, comme nous l'avons dit, dans *la certitude de leur existence.* Saint Thomas le prend, avec les Gentils, dans le *mouvement* des corps, qui, ne pouvant évidemment naître de lui-même, a été par conséquent communiqué : *Omne quod movetur, ab alio movetur ;* et de ce seul axiome, il s'élève à la connaissance de Dieu et de ses attributs.

M. de Bonald ne peut donc pas être blâmé d'avoir pris aussi son point de départ dans une vérité qui lui a paru d'évidence naturelle, savoir, que l'*homme n'a pu inventer le langage*, et qu'il l'a par conséquent reçu d'un être supérieur à lui. S'il était *cartésien* pour avoir suivi cette méthode, il faudrait dire aussi que Saint Augustin, Saint Thomas, et bien d'autres, avaient été des cartésiens anticipés.

II. « L'opinion et la pratique des Pères de « l'Église est de partir de l'ordre de foi pour « arriver à l'ordre de conception. »

Nous venons de montrer que leur opinion et leur pratique ont été toutes contraires, et que Saint Augustin et Saint Thomas ont pris leur point de départ dans l'ordre de conception, ou dans la lumière naturelle de la raison. « Nous nions, » dit le P. Deschamps dans sa réfutation de M. l'abbé Gaume, « qu'il y ait eu, au moyen âge

« ni dans aucun autre temps, une philosophie « ayant *son principe et ses points d'appui dans* « *la foi.* Cette philosophie n'existe que dans la « tête de M. de Lamennais et de ses disciples. » (Page 231.)

Mais pour soutenir ce vicieux système, on allègue ces paroles de Saint Augustin, déjà citées par M. de Lamennais : *Naturæ quidem ordo ita se habet, ut cum aliquid discimus, rationem præcedat auctoritas :* c'est-à-dire, « l'ordre natu« rel dans ce que nous apprenons, est que l'*au*« *torité précède la raison.* » Et cependant Saint Augustin, après avoir dit ces paroles, ajoute tout de suite : « *Commençons donc par la raison.* » Il est donc évident que le sens de ce passage a été mal interprété par le P. Ventura.

Pour s'en convaincre, il faut lire en entier l'endroit d'où ces paroles sont tirées. Il s'agissait, avec les Manichéens, d'une de ces questions *de morale* qui se résolvent mieux par l'autorité de l'Écriture que par les seules lumières de la raison ; l'*autorité* de l'Écriture devait donc *précéder* ici le raisonnement. C'était là l'ordre naturel, parce que la parole de Dieu doit passer avant celle de l'homme, lorsque cela se peut. Mais quand « on discute avec des adversaires, dit « Saint Thomas, qui ne veulent ni de l'ancien « ni du nouveau Testament, alors il faut bien « avoir recours à cette lumière naturelle à la« quelle tous doivent céder ; » et l'ordre naturel

n'est plus le même. Aussi Saint Augustin, ayant à combattre des adversaires qui rejetaient l'*autorité* des Écritures, laisse de côté cette autorité, et dit tout de suite : « Commençons par la raison : *Ratione igitur quæramus quemadmodum sit homini vivendum.* » Ainsi, c'est très-mal à propos qu'on a cité ce passage pour prouver que, dans les discussions philosophiques, l'*ordre de foi* devait précéder l'*ordre de conception*; il prouve tout le contraire.

III. Nous avions dit, dans notre première lettre, que Saint Augustin avait pris le même principe d'évidence naturelle que Descartes ; que, disputant avec les académiciens, qui doutaient de tout, il s'était placé nécessairement dans le même doute que Descartes, n'admettant d'autre vérité première que la certitude de son existence; nous avions cité ses propres paroles : *Scio me vivere*, je sais que j'existe, lesquelles répondent au, *Cogito, ergo sum*, je pense, donc j'existe, et voilà qu'on prétend nous les contester.

« Le fait est, nous dit-on, que ce, *je sais que* « *j'existe*, ne se trouve pas dans les trois livres « de la dispute de Saint Augustin contre les aca- « démiciens. »

Mais s'il ne se trouve pas dans ces trois livres, ne peut-il pas se trouver ailleurs? C'est un passage très-connu, souvent cité pour confondre

M. de Lamennais, et rappelé par Pascal dans ses pensées : « Saint Augustin, dit-il, avait dit « le même mot que Descartes, *je pense, donc je* « *suis*, douze cents ans auparavant. » Quel avantage notre adversaire ne nous donne-t-il pas ici pour repousser ses sarcasmes ? Mais contentons-nous de lui citer ce passage qu'il a tant cherché *où il n'était pas*, au lieu de le chercher où il était. Voici ce que dit Saint Augustin :

Intima scientia est qua nos vivere scimus..... nec illud potest academicus adversus istam scientiam dicere : Furis fortassis et nescis ; quia sanorum visis simillima sunt etiam visa furentium : sed qui furit, vivit ; nec contra academicos dicit: Scio me non furere, sed, scio me vivere. Nunquam ergo falli, nec mentiri potest, qui se vivere dixerit scire. Nous abrégeons ce texte pour ceux qui n'aiment pas les citations latines aussi longues ; en voici la traduction entière : « Il y a en nous, dit « ce grand Docteur, une science par laquelle « nous savons que nous vivons, et ici un académicien n'a pas la ressource de dire : Peut-être « que vous dormez sans le savoir, peut-être rê- « vez-vous ..... Mais celui qui est certain de sa- « voir qu'il vit, ne dit pas : Je sais que je veille, « mais, je sais que je vis. Soit donc qu'il dorme « ou qu'il veille, il vit ; et les rêves ne peuvent « mettre sa science en défaut sur ce point, parce « qu'il n'appartient qu'à celui qui vit de dor- « mir et de rêver. De même l'académicien n'ob-

« jectera rien contre cette science en disant : « Vous êtes fou peut-être, et vous n'en savez rien, « puisque rien ne ressemble mieux à ce que voient « les hommes sensés que ce que voient les fous. « Mais un fou est vivant, et pour réfuter les aca- « démiciens, on ne dit pas : Je sais que je ne suis « pas fou, mais, je sais que je vis : *Scio me vi- « vere*. Jamais donc on ne peut ni errer ni men- « tir en disant qu'on sait être vivant. »

C'est dans le livre de la *Trinité* que se trouve ce texte qu'on n'a pu découvrir, et voici les réflexions judicieuses qu'il suggère au P. Rozaven dans son excellent ouvrage contre les *Lamennaisiens* : « Qui le croirait ? dit ce savant Jésuite, Saint « Augustin mérite déjà le reproche que l'auteur « de l'*Essai* adresse à Descartes (et que les nou- « veaux philosophes lui adressent aussi.) Comme « ce philosophe, *il pose une pierre au milieu des « airs*, en osant dire que *l'homme a en lui-même « la certitude complète de son existence....* Ainsi « le *cartésianisme* avait déjà pris racine du temps « de Saint Augustin. » Et Saint Augustin était cartésien !

Saint Augustin cartésien ! Mais il ne faut pas croire que le P. Rozaven ait pu le dire impunément. Son ouvrage, il est vrai, eut l'approbation à Rome du *Maître du Sacré Palais*, mais c'est le sort de la vérité d'être persécutée. Le sage écrivain fut bravement insulté. « On déploya contre « lui, dit l'éditeur de son ouvrage, tout ce luxe

« de sarcasmes et de mépris qu'on reprochait « alors au maître de la nouvelle école, » et qu'on pourrait reprocher encore à quelques-uns de ses anciens amis.

Nous aurions beaucoup d'autres réflexions à ajouter, mais celles-ci, jointes à la lettre qui va suivre, suffiront pour montrer que l'auteur des *Conférences* ne s'est pas moins trompé dans la question de la *Méthode* philosophique que dans les questions précédentes sur les *idées* et la *certitude*, et que le nouveau système, sous prétexte d'exalter la foi, anéantit la raison, et renverse l'ordre naturel dans les études :

Extrait du CORRESPONDANT (juin 1852.)

LETTRE A M. LE RÉDACTEUR

TOUCHANT LES PRINCIPES PHILOSOPHIQUES DE LA NOUVELLE ÉCOLE PRÉTENDUE CATHOLIQUE.

« Monsieur,

« Il semble qu'il n'y a rien à objecter ni à ajouter à ce que vous avez dit d'excellent sur l'emploi des auteurs profanes dans les études : il ne resterait qu'à en profiter. Des écrivains distingués, des hommes graves, savants, pieux, pleins de zèle et d'expérience, vous ont admirablement secondé dans cette question. C'est donc une cause finie, et d'autant mieux que Rome a parlé, car elle parle par sa pratique constante, par ce qu'elle ne cesse d'autoriser. »

« L'Église a adopté pour son culte la langue latine : elle a voulu qu'elle fût comme un lien et un moyen de communication entre les peuples divers qui sont dans son sein ; elle désire donc que cette langue soit cultivée avec soin , qu'elle soit bien apprise, et qu'on y emploie les meilleures méthodes d'enseignement. »

« Quel danger pourrait-il y avoir à étudier, sous de *bons maîtres*, ce que les Païens *ont écrit de bon ?* Toute la question consiste dans le choix des maîtres, dans leur zèle et leurs bonnes dispositions. Quand on ne mettrait entre les mains des enfants que l'Évangile seul, il y aurait mille fois plus d'inconvénients pour eux que dans Horace et Tite-Live , si ce livre sacré leur était expliqué par des professeurs athées ou rationalistes. »

« Il semble que Dieu même n'ait pas dédaigné d'approuver cette étude des auteurs profanes, car un certain Elogius, professeur de rhétorique à Carthage, préparant un soir sa leçon du lendemain, et se trouvant fort embarrassé sur un passage de Cicéron qu'il devait expliquer et qu'il ne pouvait comprendre, Dieu permit que, la nuit même, Saint Augustin , qui était alors à Milan, lui apparût en songe et lui en donnât l'explication. Saint Augustin, qui rapporte ce fait dans son livre *De cura gerenda pro mortuis*, l'attribue au ministère des anges. Je ne vois pas pourquoi il nous serait défendu d'expliquer le jour ce

que les anges daigneraient venir nous expliquer la nuit. »

« Il ne servirait de rien d'objecter que Dieu reprocha aussi à Saint Jérôme, dans un songe, d'étudier Cicéron, car ce grand docteur, étant destiné à traduire les Livres saints, devait cesser sans doute d'employer son temps aux auteurs profanes, ou de s'y appliquer avec trop d'affection ; au lieu qu'Elogius, au contraire, était tenu par sa charge d'expliquer Cicéron à ses élèves, et non d'interpréter les auteurs sacrés. Dieu veut l'ordre, et que chaque chose soit mise à sa place.»

« Je ne sais quelle connexité existe entre la question des auteurs profanes et celle des nouveaux systèmes philosophiques, mais ceux qui se prononcent contre les anciennes études littéraires sont aussi pour les idées nouvelles en philosophie. M. l'évêque d'Orléans a bien raison de le dire : « Les lettres périssent, la philosophie « succombe, le bon sens se perd, jusque dans « l'éducation de la jeunesse : partout on aperçoit « des menaces de ruine. » *L'Univers*, journal excellent d'ailleurs, a pris dans toutes ces questions, et avec vivacité, le parti le plus inattendu.»

« Permettez-moi de répondre ici à quelques observations de ce journal, à l'occasion d'une lettre que j'avais adressée au R. P. Ventura. Ces observations touchent à certains points qu'il est important d'éclaircir, dans l'intérêt des saines doctrines philosophiques. *L'Univers* a fort élargi

le cercle où je m'étais renfermé. Je ne discuterai pas les rapports qu'il croit découvrir, et que je ne saisis pas bien, entre le *cartésianisme* et le gallicanisme, le jansénisme et les questions du libre arbitre et de la grâce. Déjà M. de Lamennais avait dit que le système de Descartes et celui des jansénistes étaient *constamment parallèles*, mais cette assertion toute gratuite n'avait pas fait grande impression contre un philosophe pour lequel Fénélon avait, disait-il, *la plus haute estime*, et dont il adoptait la méthode philosophique sans y voir aucun inconvénient, quoiqu'il fût d'ailleurs assez clairvoyant. »

« Je croyais n'avoir rien avancé qui pût donner lieu à des réclamations, en soutenant contre le P. Ventura que la *méthode* qu'il appelle *inquisitive*, ou qui prend son point de départ dans la raison, n'est pas *sans base* ni *sans résultats*, mais qu'elle est au contraire très-naturelle, très-bien fondée, et la seule même qu'il soit possible de suivre en philosophie; car s'il est vrai, comme le dit Fénélon, que « la philosophie n'est « que la raison, » il est évident qu'on ne peut y suivre que la raison seule. La raison est en effet la lumière que Dieu a donnée à l'homme pour le conduire, pour le diriger dans ses opérations intellectuelles et dans ses actions. Il doit donc, en la suivant, arriver à une *science certaine*, dans tout ce qui dépend de cette lumière. »

« Il serait facile de montrer par une multitude

d'exemples que Descartes n'a pas eu d'autre *méthode* que tous les philosophes, les docteurs de l'Église, les scolastiques. Jamais on n'avait eu la pensée qu'il fallût se jeter de prime abord dans l'ordre *surnaturel*, comme le P. Ventura et *l'Univers* le voudraient. La philosophie est une science où l'on procède, dit Bossuet, par l'expérience et la raison, *via ac ratione*, pour me servir de ses propres paroles. »

« C'est par la seule lumière naturelle, et en y prenant un point de départ, que quelques philosophes païens dont parle Saint Paul, s'élevèrent à la connaissance du vrai Dieu, *ducti naturalis lumine rationis*. Il est vrai que le P. Ventura voudrait que c'eût été aussi *par la tradition*, mais Saint Paul n'en dit rien, ni Saint Thomas non plus. » (1)

« C'est aussi par sa raison individuelle, *ex me*, c'est en y prenant son point de départ, que David arriva à une connaissance merveilleuse des

(1) Voici par quel artifice on défend le traditionalisme : « Suivant Saint Augustin, dit le P. Ventura (1ère *Conférence*), ce « qu'on trouve de vrai sur Dieu chez les philosophes ne vient « pas de leur raison, mais des traditions et des sentiments « universels que la Providence a répandus partout. *Non « ipsi instituerunt, sed de quibusdam quasi metallis divinæ « Providentiæ*, quæ ubique infusa est, *eruerunt*. » — Le contresens est évident. Ce ne sont pas les *traditions* qui sont répandues partout, mais la Providence ; il y a en effet *infusa est*, et non pas *infusa sunt*. On sait assez que la connaissance de la vérité n'est pas partout, quoique la Providence soit partout présente.

choses divines : *Mirabilis facta est scientia tua, ex me.* »[1]

« Et ce n'est pas seulement quand on discute avec les incrédules qu'on peut agir ainsi, mais dans tous les cas, et lorsqu'on veut procéder en philosophie d'une manière exacte et méthodique. Il est difficile de comprendre la nécessité de la distinction que *l'Univers* établit entre la méthode de *discussion* et celle d'*invention*. Dans l'une et l'autre, c'est toujours la raison qui nous guide. On ne peut jamais partir que de ce qu'on connaît, et en philosophie, on ne doit connaître, dit Fénélon, que ce qui est manifesté par la lumière naturelle, à moins de tout brouiller, et de confondre ce qui appartient à des ordres de vérité différents. »

« *Foi* et *science*, telle est la devise du P. Ventura ; ordre *surnaturel* et ordre *naturel* est aussi celle de *l'Univers* : il y a accord parfait. *L'Univers* dit : « L'ordre naturel est *subordonné* à « l'ordre surnaturel. » Le P. Ventura dit aussi : « L'opinion et la pratique des Pères et des doc- « teurs de l'Eglise est de partir de l'*ordre de foi* « pour passer à l'*ordre de conception.* »

« J'avoue que je ne connaissais, dans cette opinion et cette pratique, d'autres Pères et docteurs que les Révérends Pères de l'*Avenir*. Mais leur pratique n'a pas été jugée très-praticable, car le clergé de France a condamné ceux qui osent dire

(1) Lettre de Bossuet au Pape Innocent XI.

que « l'ordre de la *science* a son fondement dans « l'ordre de la *foi.* » Et l'autorité diocésaine de Strasbourg a obligé divers prêtres, avec l'approbation du Pape, de signer que » *la raison pré-* « *cède la foi*, et doit nous y conduire. »

« Ainsi, l'ordre *naturel* n'est pas subordonné à l'ordre *surnaturel ;* ce qui *précède* ne peut être subordonné à ce qui *suit*, ce serait le monde renversé. L'homme est dans l'ordre *naturel ;* il doit donc pouvoir agir dans les limites de cet ordre, et suivre la lumière naturelle aussi longtemps qu'elle peut l'éclairer. Il est vrai qu'il ne tarde pas à sentir le besoin d'un secours surnaturel pour avancer davantage dans la recherche de la vérité ; alors la foi vient offrir sa lumière ; mais la raison précède tout, et même la foi : *ipsa etiam ratio antecedit fidem*, dit Saint Augustin. »

« La philosophie n'est donc pas, comme le dit *l'Univers*, « *la servante de la théologie.* » « Ce « sont, dit Saint Thomas, deux ordres de science « distincts, qui ont chacun leurs principes à part : « *per alia et alia principia traduntur.* L'un tire « ses arguments des créatures considérées en « elles-mêmes, et l'autre de la cause première, « *non eodem ordine utraque doctrina procedit.* » La philosophie marche la première dans l'ordre de nos connaissances, et voilà pourquoi l'Église prescrit qu'un cours de philosophie précède celui de théologie, et que la science, fondée sur la raison, introduise à la science fondée sur la foi. »

« Ce n'est pas au *cartésianisme* qu'il faut attribuer les progrès du rationalisme, mais plutôt à tant d'attaques imprudentes et injustes contre les anciennes méthodes, qui ont fait retirer dans les colléges, des mains des élèves, ces cours de philosophie élémentaire si bien appropriés à leur âge, si méthodiquement rédigés, et qui fixaient les idées d'une manière naturelle, nette et précise, sur les questions importantes. Qu'a-t-on mis à la place? Des théories vagues, insignifiantes, « de consentement commun, de traditions « universelles, de raison générale, de principes « généraux admis et gardés par l'humanité, » et autres nouveautés qui ne sont fondées sur rien, qui ne laissent dans l'esprit rien de solide, et qui puisse prémunir les jeunes gens contre ce *rationalisme* qui leur est présenté, au sortir du collége, dans un enseignement prétendu supérieur, et dans une foule de mauvais livres. »

« La méthode cartésienne, dit *l'Univers*, est « radicalement fausse, parce qu'elle suppose, « dans le Chrétien, que la raison est séparée et « indépendante de la foi. » Mais si, comme Saint Thomas l'établit, la philosophie et la théologie sont enseignées par des principes différents, *per alia et alia principia traduntur*, leur séparation est donc naturelle, et le cartésianisme en est très-innocent. Un concile de Latran, sous Léon X, a condamné ceux qui disent que « les *raisons hu-* « *maines* ne sont pas suffisantes pour démontrer,

« *indépendamment* de la foi, l'existence de Dieu « et l'immortalité de l'âme. » Ce n'est donc pas Descartes qui a imaginé cette indépendance de la raison à l'égard de la foi. »

« Quoi qu'on en dise, la *méthode* philosophique de Descartes et son *doute* méthodique sont irréprochables, et c'est sur d'*autres points* qu'on a pu justement l'attaquer. Sa *méthode* est celle des géomètres qui, d'un axiome, déduisent avec certitude une suite de vérités dont leur science se compose; son *doute* est la situation d'esprit où l'on se trouve nécessairement à l'égard des vérités qu'on ignore et dont on veut s'instruire. « Quand on étudie, dit Bossuet, *on doute* d'abord « de tout ce que le maître de philosophie vous « enseigne, jusqu'à ce qu'on y voie clair, » c'est-à-dire jusqu'à ce que nos idées, *claires et distinctes*, nous aient montré la vérité. Et voilà ce qu'a fait Descartes: son doute fictif est aussi innocent que celui du géomètre qui commence par douter de toutes les propriétés de l'étendue pour arriver à les connaître avec certitude. »

« Il semble qu'on n'exalte aujourd'hui la foi que pour rabaisser et humilier la raison outre mesure. Et cependant, la raison est un don de Dieu qu'il n'est pas permis de mépriser: elle distingue l'homme des animaux; elle lui a été donnée pour le conduire à la foi ou à la connaissance des moyens extérieurs dont Dieu se sert pour l'introduire dans nos âmes. Mais on se con-

tient difficilement aujourd'hui dans de justes bornes, et pour éviter un excès, on tombe dans un autre : *In vitium ducit culpæ fuga.* Ainsi, on aura abusé des auteurs païens, et voilà qu'on veut les proscrire, au hasard de compromettre les études. On aura abusé de la raison, et l'on veut bannir toute doctrine qui découle de la raison, au hasard d'ébranler les fondements mêmes de la foi. Mais s'il faut rejeter tout ce dont on abuse, que restera-t-il? car, comme on l'a très-bien dit, on n'abuse que de ce qui est bon, de même qu'on ne profane que ce qui est saint : *Decipimur specie recti.* »

« Saint Thomas, dit le P. Ventura, a écrasé « de toute la puissance de son génie, » non-seulement le rationalisme *absolu*, mais aussi « ce ra- « tionalisme *mitigé* qui reconnaît qu'il y a des vé- « rités qui *surpassent la portée naturelle* de la « raison, et dont la connaissance ne peut lui « venir que par *une lumière supérieure;* qui n'ac- « corde à la raison qu'*une extension bornée*, la « puissance de découvrir, *non pas toutes*, mais « seulement quelques vérités, comme l'existence « de Dieu, la création du monde, une loi morale « et l'immortalité de l'âme. » Pour moi, j'oserais croire que ce n'est pas précisément ce que Saint Thomas aurait écrasé ici. Un semblable *rationalisme*, si modéré, si sage, si naturel, n'aurait pu lui déplaire, et il aurait été fort étonné d'être souvent invoqué à l'appui de beaucoup d'i-

dées qui n'étaient pas les siennes. Quand j'ai parlé avec éloge au P. Ventura de ses Conférences dans la lettre que je lui adressai, je ne connaissais guère que les dernières. Les trois ou quatre premières, qui sont toutes philosophiques, m'ont paru depuis laisser beaucoup à désirer. Elles doivent être entièrement refondues dans un meilleur système de philosophie. »

« S'il y a un mauvais *rationalisme*, il y en a un bon aussi, et c'est ce que Bourdaloue tient à bien faire remarquer dans un de ses sermons. On ne l'accusera pas, je pense, comme *l'Univers* en a accusé le bon abbé d'Olivet, (1) d'être *sous l'influence des études païennes.* « C'est, « disait-il, une doctrine aussi pernicieuse qu'elle « paraît religieuse dans son principe, de croire « que, depuis le péché de notre premier père, « tout est corrompu dans notre raison ; et « c'est rendre l'homme libertin, sous prétexte « de l'humilier, de dire *qu'au défaut de la « foi*, il n'y a plus d'autre règle de sa conduite « que la passion et l'erreur. Nous avons, *indé- « pendamment de la foi*, une raison qui nous « gouverne, qui subsiste après le péché ; *une « raison qui nous fait connaître Dieu*, qui *nous « prescrit des devoirs*, qui *nous impose des lois*, « qui *nous assujettit à l'ordre.* Elle a des lumières « que toutes nos passions ne peuvent éteindre,

(1) L'abbé d'Olivet avait dédié au Dauphin d'excellents extraits de Cicéron.

« et qui nous éclairent parmi les plus épaisses « ténèbres. » N'est-ce pas là toute la philosophie *cartésienne*, laquelle prend son point de départ dans la raison, et qui, indépendamment de la foi, cherche à nous faire connaître Dieu, une loi, un ordre, des devoirs ; qui met l'ordre de *conception* avant l'ordre *de foi*, l'ordre *naturel* avant l'ordre *surnaturel;* qui ne *subordonne* pas le premier au second, comme font *l'Univers* et le P. Ventura ? Mais aussi, n'est-ce pas la justification de l'abbé d'Olivet touchant cette phrase prétendue *révoltante* et *païenne* que *l'Univers* lui reproche avec tant d'amertume ? »

« L'abbé d'Olivet a parlé comme Bourdaloue, comme on parlait au temps où régnaient les saines doctrines philosophiques. Quel mal y avait-il à faire remarquer aux enfants que si l'on trouvait de bonnes choses dans la morale des Païens, c'est que tous les hommes ont « une âme, une « conscience, une loi naturelle, d'où résultent « des devoirs indépendamment de toute religion « écrite ? » L'abbé d'Olivet ne prétendait pas faire de la morale des Païens la base de l'enseignement des Chrétiens, mais il disait qu'en dehors de toute *religion écrite* ou révélée, il y a *une loi* non révélée, mais *écrite* dans les cœurs, *opus legis scriptum in cordibus*, laquelle seule nous impose des devoirs, comme Saint Paul le déclare. » (1)

(1) « Plusieurs œuvres des infidèles, dit Bourdaloue, ont été « de *vrais actes* de vertu, et ont mérité même, de la part de

« Aujourd'hui, l'exagération, l'amour de la nouveauté nous dominent. On voudrait du nouveau, *n'en fût-il plus au monde.* On croit beau de déclamer à tort et à travers contre Descartes et contre les méthodes d'enseignement prétendues païennes, mais sanctionnées par l'expérience et la sagesse de nos pères : toujours ce qui est bon et vrai subsistera. La lumière finit toujours par se dégager des vapeurs malignes qui l'obscurcissent, et il sera aussi difficile de nous montrer un *ver rongeur* dans Descartes que dans Virgile ou Cicéron. » (1)

« Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués. »

« Le V[te] V. de Bonald. »

« Dieu, quelque récompense. Leurs vertus n'étaient que des « vertus morales, mais après tout, c'étaient des vertus. Dieu ne « les récompensait que par des grâces temporelles, mais enfin, « ces grâces temporelles étaient des récompenses, et Dieu ne « récompense pas le péché. » (*Pensées sur la foi.*) On peut donc étudier avec utilité ce qu'il y a de bon dans la morale des Païens.

(1) Personne n'a pu imaginer que les défenseurs des *classiques* voulussent les mettre entre les mains de la jeunesse sans aucune correction. On a observé de tout temps des règles à cet égard. Les Jésuites se sont distingués surtout par les éditions corrigées qu'ils ont données Elles sont une preuve de leur zèle et de leur piété. L'Église a toujours veillé là-dessus ; ainsi les Papes Grégoire IX et Innocent III défendirent dans les écoles la lecture de certains livres d'Aristote jusqu'à ce qu'ils eussent été corrigés, ce qui fut fait par Saint Thomas.

IV

JUSTIFICATION ET ÉLOGE DE DESCARTES.

Virum ingenii magnitudine
laudes prope supergressum.
(Leibnitz.)

I. Il nous reste à présent à examiner si l'accusation de *cartésianisme* a aujourd'hui quelque signification raisonnable ; ce qu'on doit penser des reproches adressés à Descartes par la nouvelle école de philosophie, et enfin si la gloire de ce philosophe n'est pas établie sur les titres les plus solides.

Malherbe, selon Boileau,

D'un mot mis à sa place enseigna le pouvoir;

il aurait pu enseigner aussi avec non moins d'utilité le triste pouvoir des mots mis *hors de leur place*, et pris dans le sens le plus faux.

Il y en a trois en effet, qui, de nos jours, ont quelque chose de magique pour certains esprits : ce sont ceux de *paganisme*, de *rationalisme* et de *cartésianisme*. On les trouve sans cesse dans la bouche des soi-disant *restaurateurs* de la philosophie chrétienne, ou *de la raison catholique*. Ils vous déclarent atteints et convaincus de *paganisme*, si vous étudiez ce que la lumière naturelle a produit de beautés littéraires chez les anciens ; de

rationalisme, si vous faites l'usage le plus légitime de cette lumière naturelle ; de *cartésianisme*, si, à l'aide de cette même lumière, vous cherchez ce qu'on peut découvrir en philosophie.

II. « Vous avez affirmé, nous dit notre adver-« saire, que M. de Bonald était cartésien. »

En quel endroit nous sommes-nous rendu coupable de cette affirmation ? Est-ce lorsque nous avons dit que M. de Bonald ne pouvait mieux faire que de suivre, avec Descartes et Fénélon, une méthode qui prend son point de départ dans la raison ? Mais nous avons déjà fait voir que si l'on était *cartésien* pour avoir adopté une méthode aussi naturelle, il y aurait eu bien des cartésiens avant Descartes.

Personne n'ignore que tous les philosophes ont dans leurs doctrines des points *communs*, et d'autres sur lesquels ils *diffèrent*. Or, on n'appartient à l'école d'un philosophe que lorsqu'on le suit dans ses *différences* avec les autres écoles, de même qu'on n'appartient, par exemple, à la secte de Luther, qu'autant qu'on suit cet hérésiarque dans les opinions qui lui sont particulières, et non dans ce qu'il a de commun avec la vraie religion, comme serait l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, etc.

On n'est donc pas non plus *cartésien* parce qu'on se rencontre avec Descartes dans ce qu'il a de commun avec les autres philosophes, mais seulement lorsqu'on adopte, dans sa métaphysique ou sa physique, ce qui le distingue essentiellement des autres philosophes.

Si l'on soutient, par exemple, ses opinions sur l'âme des bêtes, sur la cosmogonie, sur l'espace, sur le plein et le vide, sur l'essence des corps, sur leur divisibilité à l'infini, sur les tourbillons, on sera vraiment *cartésien;* mais on ne le sera pas si l'on adopte les *idées innées;* si l'on part comme lui, en philosophie, d'un principe de lumière naturelle; si l'on procède d'après ce principe avec une rigueur géométrique; si, faisant abstraction de toute autre vérité, on se place dans un doute très-légitime pour mieux arriver à la vérité que l'on cherche, car c'est ce qu'ont fait tous les philosophes sans exception; et si l'on est cartésien pour avoir suivi cette voie, il faudra dire aussi, comme le remarquent très-bien le P. Rozaven dans son bel ouvrage contre M. de Lamennais, et le P. Chastel, dans ses écrits contre les *traditionalistes*, qu'il y avait bien des *cartésiens* avant Descartes, et ranger dans ce nombre Saint Augustin, Saint Thomas, Suarez, et beaucoup d'autres.

Ce fut M. de Lamennais qui, le premier, imagina de désigner sous le nom de *cartésiens* tous ceux qui étaient opposés à ses doctrines, et

qui, dans leurs recherches philosophiques, s'appuyaient, à l'exemple de Descartes, sur les seules lumières de la raison. Mais cette désignation n'avait pour objet que de rendre la méthode de ce philosophe odieuse, et de faire triompher, s'il était possible, le système qui fait passer l'ordre de foi avant l'ordre de conception, qui renverse l'ordre naturel, et *place dans la foi le fondement et la règle nécessaire de la science*, système condamné par le clergé de France « comme absurde, et souverainement « injurieux à la religion, qu'il réduirait ainsi à « un pur fanatisme. »

C'était donc pour dissimuler d'autres erreurs qu'on imaginait d'accuser ses adversaires de *cartésianisme*. Il n'y a plus : et il ne peut plus y avoir de cartésiens aujourd'hui, puisque la physique de Descartes, qui constituait véritablement le cartésianisme, comme nous le ferons voir, est aujourd'hui universellement rejetée, du moins quant aux erreurs et aux questions inutiles qui s'y trouvaient. En répétant si souvent, et sans discernement, cette accusation, on ne prouve qu'une seule chose : c'est qu'on n'a jamais étudié Descartes, qu'on n'a jamais su ce que c'était que le *cartésianisme*.

III. « Vous affirmez, dit le Père Ventura, que « cette première vérité : Je pense, donc je suis, —

« a été le fondement de l'édifice de Descartes. Je « vous l'accorde, mais à condition que vous « m'accorderez aussi que c'était un fondement « aérien. »

Non, nous ne l'accordons pas, et nous avons déjà montré suffisamment par Saint Augustin que la solidité de ce premier principe ne pouvait être contestée. Bossuet ne l'aurait pas accordé non plus, car il déclare « qu'il trouve la « méthode de Descartes excellente, et qu'*il en « attend de grands fruits pour l'Église.* » Fénélon suit cette méthode pas à pas dans sa seconde partie de l'*Existence de Dieu* ; il la développe avec la même précision que Descartes, mais avec plus d'élégance ; il regarde les *Méditations* « comme le plus grand effort de l'esprit de ce « philosophe, pour lequel il est prévenu, dit-il, « d'*une estime singulière.* » Le savant M. Émery, qui avait fait une étude particulière des ouvrages de Descartes, non-seulement ne daigne pas s'arrêter à ces misérables objections contre la *méthode* ou le *doute* philosophique, mais il déclare que la *Métaphysique* de Descartes *est pure*, « *c'est-à-dire*, dit-il, *exempte de toute erreur.* » Nous ne croyons pas qu'on ait plus de science et un meilleur jugement que M. l'abbé Émery.

Nous avons dejà vu que le P. Rozaven a aussi justifié Descartes sur ce prétendu fondement *aérien* : il ajoute, après avoir rapproché sa méthode

de celle de Saint Augustin et de Saint Thomas, « qu'il est manifeste que ces deux docteurs adop- « tent *la philosophie cartésienne* avec toutes ses « conséquences, ses inconvénients, ses contra- « dictions, ses absurdités » prétendus.

Remarquons encore ce que Pascal pensait de cet édifice bâti sur *une pierre posée dans les airs.* « Dans ce mot, dit-il, *je pense, donc* « *je suis*, que Saint Augustin avait dit douze « cents ans avant Descartes, celui-ci avait fait « apercevoir une suite admirable de conséquen- « ces qui prouvent la distinction des natures « matérielle et spirituelle, pour en faire *un* « *principe ferme et soutenu* d'une métaphysique « entière. » .

Actuellement il ne s'agit plus que de décider entre Pascal, Bossuet, Fénélon, Malebranche, Nicole, le P. Rozaven, Saint Thomas et Saint Augustin, d'un côté, et quelques docteurs de la nouvelle école, de l'autre : la décision peut-elle être douteuse ?

IV. Notre adversaire cite en faveur de son opinion contre Descartes, « M. de Bonald, et le « grand Huet, l'une des vraies gloires de la « France. »

L'autorité de M. de Bonald ne peut être ici alléguée : il n'avait pas eu à s'occuper de Des-

cartes, ni à vérifier si quelques préjugés répandus par l'école *lamennaisienne* contre sa métaphysique, étaient fondés ou non. Il combattait uniquement les philosophes sceptiques de nos jours, et s'attachait à leur prouver que le *doute* ne mène à rien ; qu'on ne peut rien établir sans une base solide, et que, « pour *savoir* « quelque chose, il faut d'abord *croire* quelque « chose. » Si ensuite il s'est imaginé que le *doute méthodique* de Descartes était un doute *universel*, nous l'ignorons ; mais en tout cas, il se serait trompé ; nul auteur n'est infaillible ; et s'il avait eu quelque intérêt à examiner la marche suivie par ce philosophe, il aurait bien vite reconnu que, loin de se placer dans un *doute* insensé, il avait cherché avant toutes choses un point fixe et d'une certitude inébranlable, pour asseoir sa doctrine. (1)

Quant à l'évêque d'Avranches, on ne peut nier qu'il ne fût un des hommes les plus savants qui aient honoré la France : il a laissé des ouvrages immortels en fait de recherches historiques ; mais il est vrai aussi que sa grande mémoire faisait un peu de tort à son jugement, ce qui n'est que trop ordinaire. L'esprit se dissipe à

(1) Pendant que les uns accusent Descartes *de douter de tout*, n'est-il pas plaisant d'entendre dire à M. de Maistre : *Descartes, qui ne doute de rien?* (Soir. de S. P.) Voilà l'instabilité des jugements humains :

Iliacos intra muros peccatur, et extra.

feuilleter beaucoup de livres, et il ne reste plus de temps pour la réflexion. « La mémoire, dit « Bossuet, appartient à l'imagination, et l'expé« rience fait voir qu'une imagination trop vive « étouffe le raisonnement et le jugement. » C'est ce qui arriva à Huet dans son ouvrage contre Descartes, intitulé, *Censura cartesiana.* Censure déplorable! Huet lui-même raconte, dans les Mémoires de sa vie, que lorsqu'il l'offrit à Bossuet, il en fut fort mal reçu; que le prélat regarda presque comme une insulte le présent qu'il lui faisait, et Huet rapporte quel compliment il adressa alors à Bossuet pour se tirer de ce mauvais pas. Mais malgré sa censure dépourvue de raison, ce savant écrivain est obligé de convenir que, sur certains points, aucun philosophe ancien ni moderne n'égale Descartes: *Eum vel veterum, vel recentiorum philosophorum, æquiparat nemo.*

Enfin le célèbre Arnaud, très-grand esprit malgré son détestable *jansénisme*, et qui s'est illustré par de beaux ouvrages dans les sujets où le jansénisme n'était pas en jeu, écrivit contre l'évêque d'Avranches une belle lettre dans laquelle il déclare que sa censure de Descartes est pleine d'*erreurs grossières*, opposée à la philosophie de Saint Augustin, et « tendant à renverser les « fondements mêmes de la foi. » Voilà cependant le livre où les contempteurs d'un des hommes

les plus étonnants qui aient paru, vont puiser leurs arguments !

V. « Grâces à ce philosophe, nous sommes « tous protestants en philosophie, dit le P. Ven-« tura. »

Quel rapport y a-t-il entre l'usage légitime que fait Descartes de la raison, et les erreurs des protestants? Ceux-ci rejettent l'autorité de l'Église : faudra-t-il, de crainte de les imiter, rejeter aussi l'autorité de la raison? Parce qu'ils abusent de la voie d'examen en religion, faudra-t-il ne plus en user en philosophie? Ce n'était pas l'avis de Fénélon : « Autant je suis docile, dit-« il, à l'autorité de la religion, autant je suis in-« docile à toute autorité en philosophie... La phi-« losophie n'étant que la raison, on ne peut sui-« vre en ce genre que la raison seule... Laissons « à part les grands noms, venons aux preuves : « donnez-moi des idées claires, et non des cita-« tions d'auteurs. » Fénélon veut donc en philosophie suivre la voie soi-disant protestante!

Saint Augustin et Saint Thomas étaient donc des protestants en philosophie, lorsqu'ils se servaient de *la seule voie d'examen* pour arriver d'un principe de lumière naturelle aux vérités les plus relevées? Et Bossuet, quand il écrivait au Pape Innocent XI : « Nous avons entrepris

« d'exciter en nous, par la seule considération, » ou *le seul examen*, « de nous-mêmes, le senti- « ment de la Divinité empreint dans nos âmes, » était donc aussi un protestant en philosophie !

VI. « Descartes sépare la philosophie de la re- « ligion, » dit le critique.

Ce n'est pas Descartes, c'est la nature, c'est le sens commun qui a fait cette séparation ; et comment n'aurait-elle pas eu lieu, puisque leur objet est différent? L'une recherche ce que la raison peut nous découvrir *naturellement*, et l'autre étudie ce que la foi nous enseigne. Le philosophe et le théologien, dit Saint Thomas, procèdent par des principes différents : *Nam philosophus argumentum assumit ex propriis rerum causis ; fidelis autem ex causa prima, utputa quia sic divinitus est traditum, etc.* Ces deux sciences sont donc enseignées d'une manière différente, *per alia et alia principia traduntur*, Voilà la séparation bien marquée avant Descartes. Mais voici un autre reproche non moins singulier, et plusieurs fois répété avec amertume :

VII. « Descartes a établi pour règle générale « d'admettre comme vrai ce qui est contenu « dans l'idée claire et distincte d'une chose : »

Videor pro regula generali statuere jam posse: illud omne esse verum quod clare distincteque percipio.

Cette règle est un crime aux yeux de notre adversaire, et cependant, dit Fénélon, « si nous « doutons des idées claires et distinctes, nous « doutons sans savoir pourquoi, » c'est-à-dire comme des enfants qui ne savent ce qu'ils font. « Contester ce principe, dit Nicole, c'est détruire « toute l'évidence de la connaissance humaine, « et établir un pyrrhonisme ridicule. » Mais Bossuet va plus loin encore que Descartes, car il veut « qu'outre les idées claires, on admette « encore *comme certaines* d'autres idées qui, pour « être confuses et générales, ne laissent pas d'en- « fermer des vérités essentielles. » Enfin Saint Thomas établit la même règle que Descartes: *Intellectus noster redditur certus de his quæ lumine illo naturali cognoscit*, notre entendement est certain de ce que la lumière naturelle lui montre.

VIII. « Descartes, ajoute-t-on, ouvrit la porte « au scepticisme en France, et fut le père du « spinosisme. »

Vieille accusation que M. de Lamennais avait renouvelée, et qu'on a trouvée bonne à repro-

duire. Mais pouvait-on ignorer qu'elle avait été mille fois réfutée ?

L'illustre Cardinal Gerdil la combattit dans une savante dissertation intitulée, *Incompatibilité des principes de Descartes et de Spinosa.*

Spinosa lui-même repousse cette accusation dans une lettre du 5 mai 1676, où il refuse de reconnaître Descartes pour le père de sa doctrine : *Non dubitavi affirmare rerum naturalium principia cartesiana, inutilia esse, ne dicam absurda.* (1)

Le Père Lami, dans son *Nouvel athéisme renversé*, avait défendu Descartes sur ce point d'une manière victorieuse. Bossuet l'en félicita : « J'ap« prouve fort tout ce que je vois dans votre ou« vrage ; il est plein d'une excellente et sublime « métaphysique. » Fénélon s'empressa aussi de le louer. : « L'auteur, dit-il, dans l'approbation « qu'il mit à la tête du livre, a sapé les fondements « du système impie de Spinosa, et défendu la « vérité par des raisons très-solides. » Mais il ne faut qu'un peu de réflexion et de bonne foi pour voir que la doctrine *irréprochable* de Descartes sur la métaphysique, n'a rien de commun avec les impiétés de Spinosa.

(1) « Je n'hésite pas à affirmer, dit Spinosa, que les principes « de Descartes sur la nature sont inutiles et même absurdes. » Ce n'est pas tout à fait le langage d'un fils pour la doctrine de son père.

IX. On s'efforce de mettre Descartes en contradiction avec lui-même : il ne veut d'abord admettre, dit le P. Ventura, d'autre certitude que celle de sa propre existence, et cependant « il assure qu'on ne peut se fier à l'évidence et « à la raison qu'autant qu'on est certain que « c'est Dieu qui a donné la raison à l'homme « pour connaître la vérité, et par conséquent, « qu'autant qu'on est certain qu'il existe un « Dieu. »

Celui qui fait ce reproche n'a pas lu sans doute les méditations de ce philosophe, car avant d'avoir examiné s'il y avait un Dieu, Descartes avait reconnu une première vérité : celle de sa propre existence, puisqu'il avait dit : *Je pense, donc je suis.*

Quand il ajoute que « si l'on ignore l'exis- « tence de Dieu, on ne peut être bien certain « d'aucune autre chose, » *hac enim re ignorata, non videor de ulla alia plane certus esse unquam posse.* Il excepte toujours *la certitude de sa propre existence.* Et ne voit-on pas que, sans cette exception, toute sa philosophie s'évanouirait en fumée? Et cependant Descartes était un homme qui raisonnait puissamment, et il n'est pas permis de lui prêter des absurdités.

Il reconnaît avec certitude son existence comme *être pensant*, mais non comme *être revêtu d'un corps.* Il distingue la connaissance certaine

qu'il a de son *esprit*, de celle de la *matière* et de tous les objets qui sont hors de lui. « Pour être « pleinement convaincu qu'il y a des corps, dit « Malebranche, il faut, non-seulement qu'on nous « démontre qu'il y a un Dieu et que ce Dieu « n'est pas trompeur, mais encore que ce Dieu « nous a assurés qu'il en a effectivement créé. »

Abraham voyait bien devant lui trois anges en forme humaine, et il pouvait croire qu'ils avaient des corps véritables; il n'y avait qu'une *révélation* qui pût le détromper de son illusion. Nous pourrions être aussi dans une illusion semblable par rapport à notre propre corps et à tous les êtres qui nous environnent, si nous n'avions la parole de Dieu pour croire invinciblement à leur réalité.

« Dieu nous montre ce qu'il lui plaît, dit Fé« nélon. Je trouve en moi l'idée de deux sortes « de substances, les unes *pensantes*, les autres « *étendues*. Pour la *nature pensante*, je vois bien « qu'elle existe, car je suis actuellement ; mais « je ne sais pas encore (avant de connaître l'exis« tence de Dieu), si elle existe hors de moi. Pour « *la nature étendue*, que j'appelle corps, je sais « bien que j'en ai l'idée, mais je doute encore « s'il y a des corps réels dans la nature. »

Descartes est donc pleinement justifié sur ce point comme sur tous les autres. Mais pour donner un dernier coup à ce grand homme, on ajoute :

X. « On sait que Bossuet avait prévu qu'une « grande guerre allait être suscitée contre l'Église « sous le nom de philosophie cartésienne, et cette « prévision s'est accomplie. »

Mais serait-ce par hasard la philosophie de Descartes qui aurait produit le *socialisme ?*

Avant de nous dire ce que Bossuet prévoyait du *cartésianisme*, il eût été plus juste de nous expliquer le motif de ses prévisions, de nous faire connaître avec précision ce qu'il y avait dans les principes de Descartes qui pût lui inspirer de si grandes craintes. Mais non ; on était bien aise de laisser croire que ce que Bossuet redoutait surtout dans la philosophie de Descartes, c'était sa *méthode d'examen*, *son point de départ* pris dans la raison, *son doute* méthodique, ses idées *innées*, car c'est sur toutes ces choses que porte l'injuste critique des nouveaux philosophes ; mais il n'en est pas ainsi. Bossuet disait au contraire « que c'étaient les disciples de Descartes qui, « sur beaucoup de choses, avaient fort embrouillé « ses idées..... qu'*il s'exprimait comme l'école*, « mais qu'on l'entendait mal, et qu'*on risquait « de faire perdre à l'Église tout le fruit* qu'elle « pouvait en espérer, pour établir dans l'esprit « des philosophes la spiritualité et l'immortalité « de l'âme. » Il n'était donc pas si ennemi de cette philosophie; il n'en craignait donc pas les conséquences.

Mais sur quoi, dira-t-on, portaient ses appréhensions ? Écoutons encore M. l'abbé Émery : personne ne pourrait être tenté de récuser le témoignage d'un homme aussi savant : « Descartes, « dit-il, a trois grands titres à l'immortalité : sa « *Géométrie*, sa *Métaphysique* et sa *Physique* ; « les deux premiers sont purs, si je peux m'ex« primer de la sorte, je veux dire qu'*ils sont* « *exempts de toute erreur*, ou si on a prétendu « en découvrir quelqu'une, la justification de ce « philosophe est facile. Mais il n'en est pas de « même de sa *Physique*, qui a beaucoup plus « contribué à la célébrité de son nom que sa « Géométrie et sa Métaphysique. Elle a essuyé, « dans plusieurs points, *des reproches bien fon-* « *dés*. Mais on peut dire dans un sens très-juste « que ces reproches doivent tomber sur elle, « non point sur Descartes. »

C'était donc uniquement sa *Physique* qui allarmait Bossuet, et l'on voudrait faire croire que c'était sa *Métaphysique* ; voilà comment on se joue de ceux qui négligent d'approfondir euxmêmes ces questions.

Bossuet, Fénélon, Leibnitz, Fleury, Nicole, ne se plaignent que de la *Physique* de Descartes. « Ses idées, dit Bossuet, n'ont pas été fort nettes, « lorsqu'il a conclu l'infinité de l'étendue par « l'infinité de ce vide qu'on *imagine hors du* « *monde*. En quoi il s'est fort trompé ; et je crois « que, de son erreur, on pourrait induire, par

« conséquences légitimes, l'*impossibilité* de la créa-
« tion et de *la destruction* des substances, quoi-
« que rien au monde ne soit plus contraire à l'i-
« dée de l'être parfait que ce philosophe prend
« pour principal moyen de l'existence de Dieu. »
On trouve dans Fleury une preuve évidente que ces craintes ne portaient que sur la *Physique*, et non sur la philosophie et le *doute méthodique*. M. de Gaumont, conseiller au parlement de Paris, homme fort savant, disait à l'abbé Fleury « qu'il n'approuvait pas le système gé-
« néral de Descartes, qu'il croyait dangereux
« pour la religion ; et comme je lui apportais
« l'exemple, continue Fleury, de M. Cordemoi,
« grand cartésien et très-bon chrétien, il me dit
« qu'il avait de grandes grâces à rendre à Dieu
« de ce que cette doctrine n'avait point altéré
« sa religion. Il est vrai, ajoute Fleury, que j'ai
« reconnu depuis que M. Cordemoi abandon-
« nait Descartes sur plusieurs points, sur le
« monde *indéfini*(1), sur l'impossibilité du *vide*,
« sur la *divisibilité* de la matière à l'infini, et sur
« l'*essence* de la matière qu'il mettait dans l'é-
« tendue. » Toutes ces erreurs pouvaient avoir en effet des conséquences dangereuses ; Nicole disait « qu'il y avait dans tout cela d'étranges

(1) *Indéfini* n'était pas le mot propre pour exprimer l'idée de Descartes, aussi trompa-t-il Bossuet et Fénélon. Mais Descartes l'expliqua plus tard, et dit qu'il n'entendait par ce mot que ce qui, de toutes parts, n'était pas sans fin ni sans limites. Il n'y avait plus rien à dire.

« difficultés, et qu'il avait bien peur qu'il y eût « plus de passion que de lumière dans ceux qui « n'en étaient pas effrayés. » Voilà ce que l'Évêque de Maux, et tous les hommes éclairés de son temps, craignaient avec lui dans la Physique de Descartes. Mais pour sa Métaphysique, sa *methode* et son *doute* si raisonnable, bien loin de le blâmer, on reconnaissait que sa doctrine était irrépréhensible, et l'on en espérait les plus heureux fruits pour établir dans l'esprit des impies les grandes vérités de la religion.

« *Les prévisions du génie*, dit le P. Ventura, *sont accomplies.* » Non, elles ne le sont pas, car on ne pourrait, sans se couvrir d'un ridicule ineffaçable, attribuer à Descartes ce bouleversement du monde dont nous sommes les tristes témoins. C'est bien à la philosophie qu'il faut l'attribuer, mais à une toute autre *philosophie* que celle de Descartes.

XI. La nouvelle école ne pardonne pas à Descartes la voie qu'il a suivie en philosophie, et l'usage légitime qu'il fait de la raison pour conduire à la foi. Son langage est si opposé à celui de ce philosophe qu'il n'est pas étonnant qu'elle use de tous les moyens pour le décrier et rendre sa doctrine odieuse.

Sans doute Descartes n'aurait pas dit, comme l'auteur des Conférences, « qu'on s'éle-

« vait à l'aide de la vérité *révélée*, à la vérité « *démontrée*, » mais il aurait dit que les vérités qui sont *naturellement* en nous sont la base de nos démonstrations. Il ne se serait pas appuyé de l'autorité de Saint Thomas pour dire que « la « raison n'a plus de confiance dans la raison ; « que les démonstrations mêmes ne démontrent « pas ; qu'une crainte secrète qu'elles soient « fausses les accompagne toujours. » Mais il aurait dit comme ce saint Docteur que « les choses « les mieux démontrées restent douteuses pour « ceux qui ne sont pas en état d'en comprendre « la démonstration : *In dubitatione remanerent* « *ea quæ sunt verissime demonstrata*, *dum vim* « *demonstrationis ignorant.*[1] » Il n'aurait pas dit « que la raison séparée de la révélation, est un ins- « trument de démolition..., que les vérités qu'on « parvient à découvrir par le raisonnement sont « regardées comme douteuses et incertaines, « adoptées provisoirement, non comme des dog- « mes, mais comme de simples opinions ; » mais il aurait dit que la raison, malgré son affaiblissement, conservait des lumières que rien ne pouvait éteindre, et qu'indépendamment de la foi, elle pouvait nous éclairer encore sur certaines vérités et sur des devoirs essentiels.

Le Lamennaisisme a succombé dans ses atta-

(1) L'omission de ces mots essentiels : *Dum vim demonstrationis ignorant*, dénature et rend ridicule la pensée du saint Docteur.

ques contre Descartes ; le traditionalisme n'y sera pas plus heureux. La gloire de ce grand homme, si justement acquise, triomphera toujours de ces critiques passionnées et injustes.

« Descartes, dit M. l'abbé Émery, a été le pre-« mier géomètre, le premier métaphysicien, le « premier physicien de son siècle. En tenant ce « langage, nous croyons le louer sans flatterie. « Car nous pourrions aller plus loin, et nous ne « ferions que répéter ce qu'ont pensé, ce qu'ont « écrit une foule de savants, si nous assurions « que, *depuis l'origine du monde jusqu'au temps « de notre philosophe*, il n'est aucun homme qui « se soit distingué dans ces trois sciences, à qui « Descartes ne puisse être comparé, et à qui « même il ne puisse disputer avec quelque avan-« tage la supériorité de talents et de service. »

On voit avec satisfaction la justice qu'on lui a rendue naguère au sein de l'Académie des sciences : « Personne, dit M. le Secrétaire per-« pétuel dans l'exposé des travaux de Buffon, per-« sonne n'a aussi bien vu que Descartes la limite « précise qui sépare les faits métaphysiques des « faits physiques, l'esprit du corps, l'âme de la « matière. C'est par là surtout, c'est parce qu'elle « pose une limite fixe entre l'esprit et le corps, « l'âme et la matière, la psycologie et la phy-« siologie, que *la philosophie de Descartes est « la grande philosophie.* » Mais où la passion n'entraîne-t-elle pas ?

XII. « Descartes aurait pitié de lui-même, « s'il vivait de nos jours ; il arracherait sa per- « ruque, et frapperait sa poitrine de désespoir. »

Cette peinture du prétendu désespoir de ce grand homme serait risible, si elle n'était odieuse. Repassons brièvement les titres qui le recommandent à la reconnaissance de la postérité. On affecte de les oublier aujourd'hui ; on ne songe qu'à le déprécier, et cependant il se présente avec des œuvres immortelles : sa *Métaphysique*, sa *Physique* et sa *Géométrie*.

C'est assez louer sa *Métaphysique* que de dire qu'il y avait porté au plus haut point toute la précision et la rigueur de la méthode géométrique. « En posant, dit Pascal, le même principe « que Saint Augustin posait douze cents ans « auparavant, il s'élevait aux vérités les plus im- « portantes par une suite d'*admirables consé-* « *quences*. » Sa Métaphysique est exempte d'erreurs, au jugement de M. l'abbé Émery ; Bossuet en espérait les plus heureux fruits pour l'Église, et Fénélon, qui la regardait comme le plus grand effort de l'esprit de ce philosophe, s'appliquait à l'imiter et à la développer dans ses écrits philosophiques.

Les travaux de Descartes sur la *physique* et la *géométrie* sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans un grand détail. Il suffit d'examiner où en étaient ces sciences lorsqu'il pa-

rut, et le point où il les laissa. Rappelons sa Dioptrique, son explication de l'*arc en ciel*, inutilement cherchée depuis le déluge, et qui a mis sur la voie de beaucoup d'autres explications; ses observations sur les rapports du flux et du reflux avec la lune; sa grande découverte de la *pesanteur de l'air*, et de la cause de l'ascension du mercure dans un tube vide, découverte dont la gloire lui revient incontestablement, bien plus qu'à Pascal, qui ne fit que sur ses conseils l'expérience du Puy-de-Dôme; son système des *tourbillons*, le plus ingénieux et le seul qu'on aurait pu suivre, au sentiment de d'Alembert et de M. Arago, pour expliquer *mécaniquement* l'étonnant phénomène de la chute des corps, si l'on n'avait mieux fait encore en renonçant à toute explication. Enfin sa géométrie, ses grands perfectionnements de l'algèbre, sa solution d'une foule de beaux problèmes, mais par-dessus tout, son *application de l'algèbre à la géométrie*, « l'une « des idées les plus vastes et les plus heureuses, « dit d'Alembert, que l'esprit humain ait jamais « conçues, et qui sera toujours la clef des plus « profondes recherches, non-seulement dans la « géométrie sublime, mais dans toutes les scien« ces physico-mathématiques. » Sans Descartes, nous n'aurions eu ni Newton, ni Leibnitz, ni Laplace; il a préparé la voie à toutes leurs découvertes dans les sciences. « Les lois générales « de la nature que Newton, dit le célèbre Cardi-

« nal Gerdit, a depuis proposées, Descartes aura « toujours la gloire de les avoir le premier re« cherchées et trouvées en partie. Et Newton, « entre les mains duquel ces lois ont reçu pour « ainsi dire leur dernière sanction, il les a pro« posées presque dans les mêmes termes. » (1) Fontenelle, dans ses *Éloges*, où il a mis tant d'esprit et de raison, comparant Descartes et Newton : « Tous deux, dit-il, ont été des génies du « premier ordre, nés pour dominer sur les au« tres esprits et pour fonder des empires. Le « premier, prenant un vol hardi, a voulu se pla« cer à la source de tout, se rendre maître des « premiers principes par quelques idées claires « et fondamentales, pour n'avoir plus qu'à des« cendre aux phénomènes de la nature, comme « à des conséquences nécessaires. Le second, « plus timide ou plus modeste, a commencé sa « marche par s'appuyer sur les phénomènes pour « remonter aux principes inconnus, résolu de « les admettre quels que les pût donner l'enchaî« nement des conséquences.... Les bornes qui, « dans ces deux routes contraires, ont pu arrê« ter deux hommes de cette espèce, ce ne sont « pas les bornes de leur esprit, mais celles de « l'esprit humain. » (2) Où ne serait pas arrivé Descartes, si la mort ne l'avait arrêté presque

(1) Incompatibilité des principes de Descartes et de ceux de Spinosa.

(2) Éloge de Newton.

au milieu de sa carrière ? Ne peut-on pas dire avec Tacite : *Quamquam medio in spatio integræ ætatis ereptus, quantum ad gloriam, longissimum ævum peregit ?* (1)

Mais remarquons surtout contre ses injustes adversaires quels étaient ses sentiments religieux, et combien son *doute* méthodique était loin d'être un doute *universel*, qui serait aussi absurde que coupable. « Après avoir, dit-il, mis « à part les vérités de la religion, qui ont toujours « été les premières dans mon cœur, pour tout « le reste, j'ai cru que je pouvais m'en défaire. » Disposition très-sage de celui qui veut s'instruire méthodiquement, et se rendre raison de ce qu'il doit admettre ou rejeter.

Tel a été le philosophe qui honorera à jamais la France, et que toutes les nations peuvent lui envier. L'Angleterre s'honore de Newton, mais Newton fut précédé par Descartes, et Descartes ne fut précédé par personne. Il a été dans les sciences un génie créateur. Nous avons montré brièvement les services qu'il leur a rendus, et l'injustice des reproches qu'on lui adresse. Qu'on juge à présent s'il est possible de dire qu'il se frapperait la poitrine du mal qu'il aurait fait au monde !

(1) *Vita Agric.*

XIII. Nous ne pousserons pas plus loin ces observations : elles suffisent pour justifier Descartes sur tous les points, contre ceux qui en parlent sans l'avoir lu ou sans l'avoir compris. Il est aussi ridicule d'attaquer ses principes de métaphysique qu'il le serait d'attaquer sa géométrie.

On n'a pas été moins injuste envers M. de Bonald : ses principes philosophiques ont pour adversaires ceux qui renversent l'ordre naturel des idées dans la recherche de la vérité ; qui abaissent la raison outre mesure ; qui refusent d'y prendre un point de départ ; qui dépouillent l'âme de ces idées innées qui étaient la base de la doctrine de Platon et de Saint Augustin. (1)

Plus d'une fois les pensées de M. de Bonald ont été mal interprétées. Mais on ne croira pas plus l'auteur des *Conférences*, lorsqu'il le fait pencher vers le sensualisme de Locke, qu'on n'avait cru l'auteur de *l'Essai*, qui voulait le rendre complice de ce système *fallacieux*, décoré du beau nom de philosophie catholique. M. de Bonald s'est garanti de ces excès, et ceux qui lui reprochent aujourd'hui de n'avoir fait faire *aucun pas* sur certaines questions philosophiques, devraient examiner si les pas qu'ils croient avoir

(1) Saint Augustin n'admettait pas une simple vertu ou faculté innée, comme le P. Ventura, mais des *idées innées* ; seulement il ne tombait pas dans l'erreur grave de Platon touchant la nature de ces idées.

fait faire eux-mêmes, ne seraient point par hasard de *faux pas :*

Il en est jusqu'à trois que l'on pourrait citer.

Nous pourrions sans doute en citer davantage, mais *trois* c'est déjà beaucoup, surtout quand on se pose en *restaurateur de la philosophie chrétienne en France.* [1] Eh quoi ! il y aurait à restaurer selon des idées plus chrétiennes, dans cette philosophie enseignée de tout temps dans les écoles avec l'approbation et la surveillance de l'Église, qui même a fait de cette étude une introduction nécessaire aux sciences sacrées ! S'y trouverait-il par hasard *un ver rongeur*, un *élément païen ?* [2]

Mais peut-être s'est-on imaginé que, vivant dans des temps extraordinaires, on servirait mieux la religion par un enseignement extraordinaire aussi. La vérité ne s'accommode pas de toutes ces imaginations, et partout où les saines doctrines se conservent encore, cette philosophie soi-disant *chrétienne* et *catholique* est repoussée. On la combat à Rome dans toutes les écoles publiques, à la Sapience, au Collége Romain, au Séminaire Romain ; on la combat aussi en France dans divers écrits, et Monseigneur l'Évêque d'Orléans l'a signalée dans ce Mande-

(1) Expression du P. Ventura.

(2) On entend déclamer à tort et à travers contre *la philosophie de Lyon*, c'est cependant le meilleur cours qu'on puisse mettre entre les mains des jeunes gens.

ment si connu, où il se plaint de « ces anathè-« mes aveugles lancés contre l'ordre naturel, « contre la raison naturelle, contre la philoso-« phie naturelle, contre la beauté littéraire na-« turelle, » et de toutes ces exagérations si peu naturelles, qui seraient la ruine du bon sens. (1)

(1) La *Revue des deux mondes* du 1er mars contient un article de M. Charles de Remusat sur *la philosophie du P. Ventura.* Nous n'avons pu nous procurer ce journal que peu d'instants, et au moment où l'on terminait l'impression de la dernière page de ce livre. Une lecture très-rapide nous a laissé une idée très-favorable de sa critique. M. de Remusat prouve que la philosophie du P. Ventura n'est pas la philosophie des scolastiques, et qu'il prête à Saint Thomas des idées qu'il n'a pas eues, ce qui est très-vrai.

M. de Remusat dit au sujet de l'écrit du P. Ventura contre nous : « Un fils de M. de Bonald a relevé le gant : il a répondu « à l'agresseur, qui lui a répliqué. Dans cette controverse, où, « comme il arrive souvent, personne n'a tout à fait tort, l'an-« cien général des Théatins a porté beaucoup d'insistance, et « *quelque vivacité ;* il a publié une brochure écrite un peu « lourdement, *pas très-obligeamment*, où il établit et mo-« tive son dire et sa pensée avec une parfaite clarté. Mais en-« core une fois, pour décider qui a raison dans cette contro-« verse, il faudrait traiter du fond des choses, dire où est la « vraie philosophie ; et quant à ce procès-là, nous demande-« rons l'ajournement. »

Il y a bien de la modération à ne trouver dans cette brochure que *quelque vivacité* et *peu d'obligeance* : il semble qu'on aurait pu y trouver quelque chose de plus. Les éditeurs, MM. Gaume, y ont eux-mêmes vu davantage, et ils se sont empressés de nous témoigner toute leur peine de ce que, *par erreur*, un pareil *libelle* était sorti de leurs presses. Ce n'était en effet que par erreur que des presses si honorablement connues, avaient pu descendre à une production de cette espèce !

M. de Remusat hésite à nous donner raison sur le fond. Mais nous n'avions touché, ou plutôt que très-légèrement effleuré un seul point de philosophie : celui qui est relatif à la philosophie *inquisitive*. Or, il se trouve que, sur ce point, dans tout le cours de son écrit, M. de Remusat est opposé au P. Ventura, et par conséquent d'accord avec nous. Devait-il lui en coûter de nous rendre franchement justice ?



FIN.

ERRATA.

Page 16, ligne 7, conseiller du Roi, *lisez:* conseiller d'état

Page 24, ligne 26, deux ans, *lisez:* cinq ans

Page 75, ligne 28, le libraire, *lisez:* ce libraire

Page 79, ligne 1. Il ne comprenait rien à cette fausse prudence, *ajoutez :* qui pousse les princes à de tristes et inutiles concessions.

Page 97, ligne 17, *pauci*, lisez: *parvi*

Page 126, ligne 6, les théories, *lisez:* ces théories

Page 130, ligne 15, les questions, *lisez:* ces questions





